This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR INSTITUTION

Vet. Fr. II A. 1001

Bought from Durance

ra 106

15 11 | 69

16c1 – 146

152

MODÉLES
DE LETTRES
SUR DIFFÉRENTS SUJETS,

CHOISIS DANS LES MEILLEURS *Auteurs Épistolaires ;*

AVEC UNE COURTE INSTRUCTION à la tête de chaque espéce de Lettres.

Précédés de quelques réflexions sur le style Epistolaire en général, sur le caractère des Auteurs en ce genre, & du cérémonial des Lettres.

NOUVELLE ÉDITION.

A LYON,
Chez PIERRE BRUYSET PONTHUS, à l'entrée de la rue S. Dominique, à côté du Cloître des RR. PP. Jacobins.

M. DCC. LXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

INSTITUTION
UNIVERSITY
– 6 JUL 1972
OXFORD

A MONSIEUR

LE

COMTE DE B***

JE trouve dans vous, Monsieur, tout ce qu'un Auteur peut chercher dans ceux à qui il offre ses ouvrages, un nom bien connu, des ayeux distingués, des qualités personnelles, &, ce qu'il n'y rencontre pas toujours, des mœurs affables, décentes & vertueuses. Mais

j'oublie tout cela, Monsieur, pour songer uniquement que vous avez un cœur. Nous nous aimons : que ce mot dit de choses pour quiconque est né sensible ! Vous avez l'hommage de mes sentiments ; celui de mes talents vous étoit bien dû.

REFLEXIONS

RÉFLEXIONS SUR LE STYLE ÉPISTOLAIRE.

C'EST dans la Nature qu'il faut chercher les principes de l'Art. A mesure qu'on s'en éloigne, les préceptes s'accumulent, les difficultés se multiplient, & rien ne se perfectionne. L'art d'écrire des Lettres, qui devroit être aussi simple que l'art de converser, avec lequel il n'est qu'une même chose, s'est trouvé assujetti à toutes les régles dont il a plu aux Grammairiens de surcharger l'éloquence.

Au lieu de cet amas de préceptes qui sont si souvent des entraves pour l'homme de goût, & qui ne sont guères que des échasses pour un esprit ordinaire, (a) il auroit fallu se contenter de dire aux hommes : Que vos Lettres soient l'image de vos entretiens ; la naissance, le rang, l'amitié, & tous ces liens qui vous unissent, prescrivent les mêmes régles aux uns & aux autres ; il faut écrire comme l'on parle. A ce précepte, si simple & si étendu, il n'eût fallu d'autres commentaires que quelques mo-

(a) Veut-on avoir une idée plus juste encore de ce que je dis là ? voici un apologue rapporté par le Spectateur Anglois :

Une jeune taupe après avoir consulté bien des Oculistes pour remedier à la foiblesse de ses yeux, fut enfin pourvue d'une paire de lunettes ; mais lorsqu'elle voulut s'en servir, sa mere lui dit fort sagement : que les lunettes pouvoient être de quelque secours aux hommes, mais qu'elles étoient inutiles à une taupe.

L'application est bien facile.

déles bien choisis. On l'a dit, & rien n'est plus vrai, il y a plus à profiter dans quelques pages de *Ciceron*, par exemple, que dans toutes les Rhétoriques qui ont été faites depuis *Aristote*.

Ce plan, qui seroit celui de toutes les Grammaires, & de tous les ouvrages didactiques, si la fureur de parler beaucoup ne l'emportoit pas sur la gloire de parler bien; ce plan, le plus propre à simplifier les choses; j'ai tâché de le suivre dans ce Recueil. Je propose des modéles avoués de tous les gens de Lettres; & si je les fais précéder par quelques réflexions, qui naissent de la nature même de la chose, c'est moins pour donner de nouveaux préceptes, que pour tâcher de ramener les anciens à une seule & grande rè-

gle, qui soit comme la source de toutes les vues & de toutes les beautés particulieres.

Les Lettres sont aussi anciennes que l'écriture : je suis même persuadé que cet art, le plus utile & le plus dangereux de tous, ne naquit que de la nécessité où l'on se trouva de faire connoître ses besoins à un protecteur absent, de l'envie de communiquer ses pensées à un ami éloigné, & de la difficulté d'employer à ces usages l'organe d'un autre homme. Tout cela, bien plus que le desir de transmettre à la postérité des actions estimables, auxquelles la vanité n'attachoit pas encore des prétentions, fit souhaiter aux hommes de pouvoir confier leurs idées à des signes qui fissent sur les yeux des impressions équivalentes à celles des sons sur les oreilles.

Quels furent ces premiers caractères ? Symboles, hiéroglyphes, ou quipos * même, si l'on veut ; peu importe. Sans doute qu'ils ne reſſembloient en rien à ceux dont nous nous ſervons ; mais leur uſage n'étoit pas différent.

* Voyez les Lettres Péruviennes.

Les Lettres étoient dès-lors, tout comme aujourd'hui, un ſupplément à la converſation, ou plutôt une converſation bien réelle entre des perſonnes abſentes, *abſentium mutuus ſermo.* Deſtinées à remplir les vuides que l'élognement ne pouvoit manquer de laiſſer dans le commerce de la vie ; faites pour nourrir, fortifier, ranimer même l'amitié, ce premier de tous les beſoins, on aima ſans doute à y retrouver ce ton aiſé & naturel qui fait le charme des entretiens.

Une Lettre n'eſt donc que

conversation, qui empêche qu'on ne le soit dans une Lettre? On convient même que la simplicité est un des caractères ineffaçables du beau. Par exemple, ne disoit-il pas une chose sublime, ce Fermier de Champagne, qui vouloit rompre son bail après deux ans *, apportant pour raison que depuis la mort de M. de Turenne, on ne pouvoit plus compter sur les terres de ce pays-là, ni recueillir en sûreté : *Ce sont des choses simples & naturelles*, remarque M^me^. de Sevigné, *qui font son éloge aussi magnifiquement que les Flechiers & les Mascarons.*

* Letres de M. de Sevigné à sa fille.

Dans le style relevé, les détails ne seroient pas à leur place. Il faut voir & peindre en grand, frapper l'imagination, & non pas l'arrêter sur des minuties. *Dans le style épistolaire*, dit M. l'Abbé

d'Olivet *, *tout détail a bonne grace ; & même, plus les détails sont petits, plus ils sont le partage d'une Lettre.* C'est qu'alors elle ressemble plus parfaitement à une conversation, dont elle doit toujours être l'image.

* Lettre à M. de Valincourt.

Un Orateur qui se leve pour parler à une multitude assemblée, ne doit se permettre aucune négligence. Enchaîner l'imagination, surprendre l'esprit, flatter l'amour-propre, afin de pouvoir tout à son aise se jetter dans l'ame de ses auditeurs, y allumer ou y éteindre à son gré le feu des passions ; tel est son dessein : un mot pourroit le trahir, & dissiper l'illusion. Un particulier au contraire qui s'entretient avec un particulier, dit les choses comme elles lui viennent ; c'est alors que la négligence a des

graces, qu'un terme hazardé paroît plus vif, qu'un mot rajeuni devient énergique, qu'un tour irrégulier pique & réveille : trop d'exactitude seroit d'un pédant ; & un sot est cent fois plus supportable.

Une marche décousue, le concours trop fréquent des voyelles, des *hiatus*, sont des défauts qui déparent un discours soutenu. Dans le style simple, dans un entretien familier, dans une Lettre, ils annoncent un homme qui cherche à rendre le sentiment, & non à le farder.

Je pourrois pousser plus loin ces applications ; mais il suffit d'indiquer les principes. Je ne connois point d'Ecrivain plus ennuyeux que celui qui ne laisse rien à faire à ses lecteurs. J'ajoûterai seulement qu'il est des Lettres où l'on peut quelquefois s'é-

lever avec la matiere que l'on traite. M. J. J. Rouſſeau, par ex. en écrivant à M. d'Alembert ſur les ſpectacles, dit des choſes très-éloquentes & très-relevées : mais on voit bien qu'il n'eſt pas ici queſtion de ces ſortes de Lettres qui ne ſont écrites que pour être imprimées, & que l'on nomme Lettres philoſophiques, quoique ſouvent elles le ſoient bien peu.

Défauts relatifs à cette premiere qualité du ſtyle épiſtolaire.

Chaque genre a ſon génie particulier, qu'il faut bien ſaiſir ; ſans cela ne vous flattez pas du ſuccès. *Balzac* entaſſa des mots ſonores, des périodes nombreuſes, des tours pompeux, & il s'aviſa de donner à cette bigarrure le nom de Lettres. Ce n'en étoit, certainement pas ; on s'en

eſt apperçu, & perſonne ne lit aujourd'hui les Lettres de *Balzac*.

Ce défaut eſt celui de la plûpart des jeunes gens. Ils ont la tête remplie des déclamations du collége ; on leur a fait connoître les beaux morceaux de *Ciceron* & de *Virgile* ; & pour l'ordinaire il ne leur en eſt reſté qu'un amas informe d'idées giganteſques, & d'expreſſions ampoulées qu'ils retournent en cent manières. Ils peuvent avoir de l'eſprit, ſans doute ; c'eſt la Nature qui le donne : mais ils n'ont pas encore acquis ce qu'on ne tient que de la converſation & de la lecture ; je veux dire ce goût, ce tact, ce ſentiment qui décide le bon, & qui ramène les choſes à ce ton de vérité & de préciſion, le premier fondement de toute beauté dans les Arts. Chez eux l'eſprit eſt la dupe de

l'imagination. Elle est à l'esprit ce que la sensibilité est au cœur : toutes les deux font faire bien des étourderies.

Voici ce que Madame *de Maintenon* répondit à un jeune Ecclésiastique pour qui elle s'intéressoit.

„ Je crois votre Lettre très-„ exacte, & dans toutes les rè-„ gles de l'art de bien dire : mais „ elle ne me paroît point con-„ forme à celles du bon goût : „ je l'aurois voulu plus simple. „ Votre bon cœur est pressé de „ reconnoissance & d'amitié pour „ moi ; je vous permets de le „ dire ; car je suis fort touchée „ de ces sentiments, & ce sont „ des vertus ; mais il falloit le „ dire sans chercher des termes „ & des expressions plus propres „ à une déclamation qu'à une „ Lettre.

Il semble que l'esprit de l'homme soit fait pour les extrêmes. Veut-on éviter ce ton pompeux, ce stile boursoufflé ? on tombe dans la sécheresse ; le style s'appauvrit, perd son éclat & ne présente plus qu'un squelette maigre & décharné. Telle n'est certainement pas la simplicité, la naïveté. *Ciceron* le remarque si bien. Sans avoir la force, l'embompoint du sublime, le style simple, dit-il, * doit être plein de cette vigueur qui annonce une saine constitution. Qu'il n'ait pas à la bonne heure, la même quantité de sang, mais qu'il ne manque ni de suc, ni de substance.

Je demande-là des choses difficiles, je le sens ; mais en tout

---

* *Etsi non plurimi sanguinis est, habeat tamen succum aliquem, oportet ut, etiamsi illis maximis viribus careat, sit, ut ita dicam, integrâ valetudine.* Orat. num. 23.

genre, il est difficile de bien faire.

Il est un autre défaut où le peu d'usage du monde fait tomber bien des gens, & qui n'est pas moins contraire à cette simplicité, que je ne saurois trop recommander : c'est un style bas, c'est ce jargon hérissé de mots impropres & grossiers, ce sont des phrases triviales, ce sont des proverbes relégués parmi le peuple, ce sont ces tours proscrits depuis si long-temps : *Je vous écris ces deux lignes*, &c. *Je prends la plume pour m'informer de l'état de votre santé*, &c. Les comédies de Moliere sont écrites d'un style simple ; la plûpart des farces de la Foire sont du style le plus bas. Quel remède à ce défaut ? La fréquentation de la bonne compagnie : je ne sache point de meilleure école pour se former

au style épistolaire ; notre esprit est ainsi fait, qu'il prend les impressions, & pour ainsi dire, la maniere de tout ce qui l'environne.

Un beau parleur n'est point diffus dans ses propos ; une Lettre ne doit donc pas l'être. Jamais nous n'avons vu feu M. *de Fontenelle*, par exemple, s'appesantir sur des détails, accumuler sans choix les épithétes & les synonimes, prodiguer les répétitions, faire attendre la fin de ses phrases, ou les semer de parenthèses. L'ignorance ou le faux bel esprit, ce qui est à peu près le même, n'ont jamais fini ; le goût fait s'arrêter où il faut.

Cette derniere réflexion ne regarde pourtant pas toutes les Lettres indifféremment. Quand l'amitié, quand la confidence dirigent la plume, elles ont droit de tout dire ; ce n'est pas pour

elles que les règles sont faites: & voilà pourquoi, je ne mets ici aucun modéle de cette sorte de Lettres. C'est au cœur seul à les dicter; & il ne doit point l'entreprendre, s'il sent qu'il ait besoin de consulter un Maître pour savoir comment il doit s'exprimer.

Je disois tout à l'heure qu'il falloit éviter les phrases triviales, les proverbes populaires &c. à ce propos, voici ce que raconte Mme. de Sevigné. Je la citerai souvent, qu'on ne m'en blâme pas, il seroit à souhaiter que dans tous les genres on ne fît jamais parler que les grands maîtres. Les livres qui traitent de l'art de bien dire, n'en vaudroient-ils pas mieux s'ils ne contenoient que des préceptes tirés de *Ciceron* & de *Bossuet*?

„Il m'est venu voir un Pré-

„ ſident & avec lui un fils de ſa
„ femme qui a vingt ans & que je
„ trouvai ſans exception la plus
„ agréable & la plus jolie figure
„ que j'aie jamais vue : j'allai dire
„ que je l'avois vû à cinq ou ſix
„ ans ; & que j'admirois qu'on
„ pût croître en ſi peu de tems ;
„ ſur cela il ſort une voix terri-
„ ble de ce joli viſage, qui me plan-
„ te au nez d'un air ridicule, que
„ *mauvaiſe herbe croît toujours.*
„ Voilà qui fut fait, je lui trouvai
„ des cornes ; & s'il m'eût donné
„ des coups de maſſue ſur la tête,
„ il ne m'auroit pas plus affligée.

Un texte auſſi clair n'a pas beſoin de commentaire. Il n'y a qu'à y appliquer notre principe : écrire à quelqu'un ou s'entretenir avec lui, c'eſt la même choſe.

L'AISANCE.

Seconde qualité du ſtyle épiſtolaire.

Il ne paroît pas au premier coup d'œil que cette ſeconde qualité ajoûte beaucoup à la premiere. Qu'on y réfléchiſſe ; les nuances qui forment la gradation, ne ſont pas difficiles à appercevoir. Le ſtyle aiſé, c'eſt le ſentiment embelli par les graces, c'eſt l'agrément colorant la penſée ; c'eſt en un mot cette belle Nature, dont l'imitation fait tout le mérite de l'Art.

Le ſtyle ſimple dit les choſes, le ſtyle aiſé les peint. L'un eſt ordinairement un peu ſec, ſon uniformité fatigue à la longue : l'autre plaît toujours, parce qu'il communique à tout une chaleur qui anime, qui

vivifie, & que je ne puis mieux comparer qu'au ſang qui circule dans nos veines. Un Négociant écrit d'un ſtyle ſimple, l'homme du monde écrit d'un ſtyle aiſé.

Je crois que l'aiſance conſiſte dans cet air de liberté, dans cette marche dégagée qui exclut la timidité, l'embarras & la gêne, ſur-tout dans ce ton enjoué qui répand tant d'intérêt ſur la gazette de bagatelles que M^me^. *de Sevigné* envoyoit au fond de la Provence régulièrement deux fois par ſemaine.

Cet enjouement, qui eſt l'effet d'une certaine adreſſe à préſenter les objets par leur côté le plus gracieux ou le plus plaiſant; de la fineſſe ou du groteſque des idées; du choix, de la propriété; quelquefois même

de la ſingularité des expreſſions ; de l'emploi des épithétes qui font image, de certains tours familiers ou burleſques : cet enjouement s'étend à toute ſorte de ſujets ; il embellit la morale, il adoucit le reproche, il rend la louange plus flatteuſe, il fait égayer juſqu'à la triſteſſe ; c'eſt le *Midas* de la Fable, qui change en or tout ce qu'il touche.

Je comparerois volontiers le ſtyle d'une Lettre à celui d'un apologue. La ſimplicité fait le fond de l'un & de l'autre : il faut que tout y reſpire cette molleſſe qui ſe plie à tout, & cette aiſance qui emporte rapidement le lecteur du commencement à la fin. Le riant, le plaiſant, le familier doivent en faire tout l'ornement ; on n'y veut rien qui annonce le travail ; le premier

ſoin de l'Art doit être de s'y cacher.

Ces choſes paroiſſent d'abord toutes ſimples. Remarquez cependant que nous comptons quelques excellents Poëtes, que nous avons eu pluſieurs hommes éloquents, tandis que de tous ceux qui ſe ſont mêlés d'écrire des fables, *la Fontaine* eſt le ſeul Fabuliſte; & que parmi le grand nombre de gens qui ont écrit des Lettres, M^me^. *de Sevigné* eſt preſque le ſeul modéle que l'on puiſſe citer.

Il eſt étonnant qu'il faille tant recommander aux hommes qui cultivent les Arts, cette belle ſimplicité à laquelle tout devroit les ramener. La raiſon en eſt, je crois, qu'ils étudient trop les livres & les règles, & qu'ils ne conſultent pas aſſez les ſeuls livres, ſans leſquels les autres ne

font rien , & qui seuls pourroient tenir lieu de tous , les Hommes & la Nature. On voit aussi quelquefois avec surprise que ceux qui savent le plus comment il faut bien faire , ne sont pas toujours ceux qui font le mieux ; qu'ils donnent de bonnes leçons , & qu'ils sont de très-mauvais modéles : c'est qu'il ne faut que du goût pour entrevoir la perfection , & qu'il faut du génie pour y atteindre.

Mais pour revenir à ce qui nous intéresse plus particuliérement ici , quel sera donc le moyen d'acquerir ce style aisé , enjoué qui donne tant de graces à une lettre ? je crois l'avoir déjà suffisamment indiqué ; la lecture des bons modéles. On dit que *Demosthène* copia jusques à sept fois l'histoire de *Thucidide* pour se faire un style noble , correct &

nombreux. Je n'en exige pas tant; mais il me semble qu'il seroit difficile de lire long-tems avec soin & avec réflexion, les lettres de nos bons Ecrivains en ce genre, sans prendre un peu de leur délicatesse. N'y gagnât-on pas autre chose, on y apprendroit du moins à ne pas faire de grandes fautes; & dans l'ordre des arts comme dans celui des mœurs, c'est un grand pas vers le bien que de n'en point faire vers le mal.

Défauts relatifs à cette seconde qualité du style épistolaire.

On a fait un ouvrage des bienséances oratoires; si l'on vouloit tout dire, l'on en feroit un fort gros des bienséances épistolaires. Il faudroit d'abord bien insister sur ces égards auxquels l'envie d'être plaisant & enjoué fait que l'on manque si

souvent.

souvent. Autour de nous ils tracent un cercle bien étroit ; il est également aisé & dangereux d'en sortir. Le style devient trop familier, & l'on révolte pour avoir trop cherché l'aisance & l'enjouement. Il est sur-tout très-facile d'indisposer les Grands. Accoûtumés qu'ils sont à représenter, enivrés de louanges & pleins d'eux-mêmes, ils se formalisent du moindre terme qui ne leur paroît pas assez respectueux. Ils ne veulent pour la plûpart que des flatteurs ou des esclaves, presque jamais des amis. Je le dis donc à tout le monde, je le répète principalement aux gens de Lettres : Lors même qu'ils vous accablent d'amitié & de caresses, *repoussez-les sans cesse avec le respect.* (a)

(a) Voyez l'Essai sur les gens de Lettres par M. d'Alembert.

On sait ce que dit un jour M. de Fontenelle

J'insiste sur cet article des bienséances & des égards : c'est qu'il est souvent d'une conséquence dangereuse d'y manquer. Mais comment faire pour ne s'en écarter jamais ? bien sentir qui l'on est, & quel est celui à qui l'on parle : maxime simple, maxime sage qui doit toujours diriger & la langue quand on s'entretient avec quelqu'un, & la plume quand on écrit une lettre.

La plaisanterie est un autre chapitre qui ne demande pas moins de prudence & de réserve. Dans un entretien familier, on consulte au moins les visages, & l'on y étudie cet *à propos* si difficile à saisir, sans lequel un bon mot n'est ordinairement qu'une sottise. Une Lettre n'a pas le même avantage.

à Messieurs de l'Académie françoise : *Ne nous encanaillons pas avec ces grands Seigneurs.*

Quand on est si loin, on ne fait quasi rien, on ne dit quasi rien qui ne soit hors de sa place, on pleure quand il faut rire, on rit quand on doit pleurer. Mme. de Sevigné.

La plaisanterie d'ailleurs porte presque toujours avec elle un soupçon de méchanceté. Egayez-vous tant qu'il vous plaira aux dépens de quelque avanture qui ne sera ni impie ni scandaleuse, racontez les bons mots des autres; mais ne vous livrez à votre penchant pour la raillerie que vis-à-vis de votre ami: c'est la seule personne à qui vous puissiez tout dire.

Je ne finirai pas cet article sans indiquer un autre défaut bien commun, parce que le faux goût & la vanité le font beaucoup. Je parle de cette fureur de montrer de l'esprit, qui n'est jamais plus à la mode, que

lorsque le bon esprit est plus rare. De-là, par ex. dans les Lettres, tant de pointes froides, de fades équivoques, de bons mots sans grace & sans sel, & tout cet amas de brillantes bagatelles que le peuple admire fortement, & dont le connoisseur se raille avec tant de raison. De-là encore ces pensées recherchées, ces expressions singulieres, ces tours alambiqués, ce style guindé, cette marche contrainte & embarrassée, toutes choses qui ne sauroient s'allier avec cette noble simplicité, cette molle aisance, caractère incontestable du style épistolaire, puisque c'est celui de la Nature & du sentiment.

Il est difficile de parler de l'abus de l'esprit, sans songer tout de suite à *Voiture*. On croit communément qu'il en avoit trop; je pense au contraire qu'il

n'en avoit pas aſſez, par la raiſon que c'eſt abuſer des termes, que de donner le nom de la choſe à ce qui n'en a que l'apparence, & qu'il faut bien ſe garder d'appeller or ce qui n'eſt que du clinquant. L'eſprit s'exprime avec fineſſe, *Voiture* ne fait preſque jamais que des pointes. L'eſprit tourne délicatement une penſée; *Voiture* joue ſur des mots. L'eſprit ne fait qu'effleurer un ſujet; *Voiture* s'appeſantit ſur une idée, & la tortille en cent manieres. L'eſprit fait penſer plus de choſes qu'il n'en dit; *Voiture* fait préciſément tout le contraire. Je dis vrai: ſes Lettres ſont entre les mains de tout le monde, on peut les conſulter. L'on y verra par-tout un homme qui court ſans ceſſe après l'eſprit, & qui ne trouve jamais le naturel.

Des ornements du style épistolaire.

Ce qui ne doit être orné que jusqu'à un certain point, dit M. *de Fontenelle*, est ce qui coûte le plus à embellir. Une Lettre est précisément dans ce cas-là. Trop peu d'ornements y répandent un certain air de négligence qui desseche le sentiment ; trop de parure le fait disparoître. Tout ce qu'on peut dire en général, c'est que rien ne relève plus ce genre d'ouvrage, que ces jolies bagatelles, ces saillies ingénieuses, qu'on accueille avec transport dans un entretien familier. C'est tantôt une comparaison pleine de finesse, tantôt une allusion heureuse ; là quelques épithétes rassemblées avec grace, ici une citation placée à propos ; d'autres fois c'est un con-

traste frappant & nouveau, une suspension badine, quelquefois même une pointe, un jeu de mots; pourvû qu'il n'ait pas cet air de prétention à l'esprit, qui ne peut manquer de déplaire: donnons quelques exemples.

1°. Une comparaison nette fait toujours plaisir; mais il faut qu'elle ne soit point trop tirée, & que l'on puisse facilement saisir entre deux objets différents, cette unité, ce rapport, qui en fait tout le mérite.

La Fontaine compare deux chevres à deux grands Rois. Madame *de Sevigné*, en parlant d'une réconciliation qu'elle vient de ménager, dit joliment qu'elle a fermé le temple de *Janus*.

L'Abbé de Chaulieu.

Vous avez bien de la bonté, Madame, de m'apprendre que j'ai écrit une piéce d'éloquence à Mme. *de la Sabliere*: en vérité je n'en savois rien: voici justement la fable du liévre qui fit peur aux grenouilles.

2°. Une petite anecdote rapportée à propos, fait souvent un effet merveilleux.

Lettre de Me. de Sevigné.

On contoit hier au soir à table qu'Arlequin l'autre jour à Paris portoit une grosse pierre sous son manteau: on lui demandoit ce qu'il vouloit faire de cette pierre; il dit que c'étoit un échantillon d'une maison qu'il vouloit vendre. Cela me fit rire. Si vous croyiez, ma fille, que cette invention fût bonne pour vendre votre terre, vous pourrez vous en servir.

Lettre de M. de Voltaire à M. Palissot.

Il y avoit une vieille dévote très-acariâtre, qui disoit à sa voisine: je te casserai la tête avec la marmite. Qu'as-tu

dans la marmite, dit sa voisine? Il y a un bon chapon gras. Eh bien mangeons-le, répondit l'autre. Je conseille aux Encyclopédistes, & à vous tout le premier, & à moi, d'en faire autant.

3°. C'est le propre des épithetes mal choisies de faire languir le discours, en affoiblissant l'idée principale vers laquelle se porte d'abord l'attention du lecteur : mais sous la plume d'un homme qui s'en sert à propos, elles donnent au style une vivacité surprenante.

Je n'ai rien vu de si beau, de si bon, de si aimable, de si net, de si bien arrangé, de si éloquent, de si régulier, en un mot de si merveilleux, que votre Lettre. *Lettre de Me. de Maintenon.*

Voilà le vrai discours d'un petit glorieux, d'un petit ambitieux, d'un petit téméraire, d'un petit impétueux, d'un petit Maréchal de France. *Lettre de Me. de Sevigné.*

4°. Les citations fatiguent si elles sont trop fréquentes. J'aime mieux Mme. *de Sevigné* qui écrit à sa fille, *je vous dirois un beau vers du Tasse si je m'en souvenois*, qu'un pédant qui m'accable de grec & de latin. Du moins faut-il avoir soin d'ajoûter un correctif, si l'on vient à citer trop souvent. M. *de Voltaire* finit ainsi une de ses Lettres à M. *Brossette* : *Voilà bien du latin que je vous cite ; mais c'est avec des dévots comme vous que j'aime à réciter mon bréviaire.*

Il est inutile de remarquer qu'il faut que la Langue dont vous empruntez les expressions, soit connue de ceux à qui vous écrivez : on parle pour être entendu. Chez nous il n'est permis qu'aux Prédicateurs de citer du latin à des gens qui n'entendent que le françois.

5°. Le talent de saisir les contrastes semble être particulier à *M. de Voltaire.* Avouons cependant qu'il y met un peu trop d'affectation. Cette figure, il est vrai, relève bien le style; mais il me paroît qu'elle porte un peu trop l'empreinte de l'art, & que par conséquent l'on ne doit l'employer qu'avec réserve.

M. Tronchin m'a donné un grand plaisir en m'apportant votre jolie épître; & voici ma triste réponse. Lettre à M. Desmahis.

Votre comparaison sur-tout est une chose aussi plaisante qu'en aient dit les *Césars* & les *Antoines* & les *Octaves*, vos dévanciers, gens à grandes actions & à bons mots. Lettre au Roi de Prusse.

Pendant que j'étois malade, Votre Majesté a fait plus de belles actions que je n'ai eu d'accès de fièvre. Au même.

6°. On s'apperçoit tous les

jours dans la converſation; du bon effet des ſuſpenſions. C'eſt une eſpéce d'énigme qui exerce l'eſprit de ceux qui écoutent, & réunit ſur vous toute leur attention. La grande éloquence ſe ſert beaucoup de cette figure. Ce n'eſt que ſous le maſque du badinage qu'elle a droit de paroître dans une Lettre.

Lettre de Me. de Sevigné.

Devinez ce que c'eſt, mon enfant, que la choſe du monde qui vient le plus vîte, & qui s'en va le plus lentement; qui vous fait approcher le plus près de la convaleſcence, & qui vous en retire le plus loin; qui vous fait toucher l'état du monde le plus agréable, & qui vous empêche le plus d'en jouir; qui vous donne les plus belles eſpérances, & qui en éloigne le plus l'effet: ne ſauriez-vous le deviner? *jettez-vous votre langue au chien?* C'eſt un rhumatiſme.

La même.

Il y a aujourd'hui bien des années,

ma fille, qu'il vint au monde une créature destinée à vous aimer préférablement à toutes choses : je prie votre imagination de n'aller ni à droite ni à gauche *; *cet homme-là, Sire, c'étoit moi-même.*

* Vers de Marot.

7°. Je ne répéte point ici ce que je disois tout à l'heure au sujet des pointes & des jeux de mots. Mme. *de Sevigné* s'en est permis quelquefois; mais remarquez bien que c'est seulement dans des Lettres familiéres, où tout est bien reçu.

Il faut aller en Espagne pour n'avoir plus envie d'y bâtir des châteaux.

Lettre de Me. de Villars.

Au reste, ma fille, il ne tient pas à moi que je voie Mme. *de Valavoir* : il est vrai qu'il n'est pas besoin qu'on me dise, *va la voir*; c'est assez qu'elle vous ait vûe pour me la faire courir.

Lettre de Me. de Sevigné.

La même.

J'aime déja ce * Chamarier *de Rochebonne* : c'est une *bonne roche* que celle dont vous me dépeignez son ame.

* Dignité du Chapitre de l'Eglise de Lyon.

Au reste, il faut bien distinguer les bons mots des jeux de mots. Ceux-là ont toujours du sel & de la grace ; leur merite consiste dans la finesse avec laquelle ils rendent la chose : ce sont autant d'épigrames. Ceux-ci ne sont bien souvent qu'un rapport bisarre d'idées ou de sons. Les premiers font toujours sourire l'esprit, si je puis ainsi m'exprimer, les seconds ne frappent que par leur singularité. On répéte toujours volontiers les uns, souvent on a honte d'avoir ri des autres.

C'étoit un jeu de mots que faisoient les courtisans, quand ils disoient que M^me^. de *Maintenon* étoit M^me^. de *Maintenant*. Au

contraire, c'est un bon mot que celui de *Moliere* qui, ayant reçu défense de la part d'un Magistrat respectable, de faire jouer le *Tartuffe*, s'avança sur le bord du Théâtre, & dit à l'assemblée : Mrs. nous comptions vous donner aujourd'hui le Tartuffe, mais Mr. *** ne veut pas qu'on *le joue*. C'est un autre bon mot que cette parole adressée à un homme riche à qui l'or montoit, pour ainsi dire à la tête, & qui en conséquence s'oublioit. Monsieur, lui dit un jour M. *Piron*, allez *cuver votre or*.

De pareilles saillies ne pourroient qu'être toujours bien reçues dans une lettre, comme elles le sont dans une conversation ; mais, encore une fois, il n'en est pas ainsi des autres. (a)

(a) Voici un trait qui servira de commentaire à tout ce que j'ai dit, & de supplément à tout

A tous ces exemples je pourrai en ajoûter beaucoup d'autres ; mais les Lettres qui composent ce Recueil, en tiendront lieu. Je pourrois aussi ajoûter beaucoup d'autres réflexions à celles que j'ai déjà faites : mais je sens bien que celles-ci paroîtront déjà trop longues, & je sais que quiconque ennuye a toujours tort.

---

ce que j'aurois pu dire encore sur les pointes & les jeux de mots ; il se trouve dans une Lettre de Racine.

„ Il faut que je vous parle d'un Échevin de „ Lyon, qui doit l'emporter sur les plus fa„ meux diseurs de quolibets. Je l'allai voir pour „ avoir un billet de sortie ; car sans billet les „ chaînes du Rhône ne se levent point. Il me „ fit mes dépêches fort gravement ; & après, „ quittant un peu cette gravité magistrale qu'on „ doit garder en donnant de telles ordonnances, „ il me demanda : *Quid novi ? Que dit-on des* „ *affaires d'Angleterre ?* Je répondis qu'on ne „ savoit pas encore à quoi le Roi se résoudroit. „ *A faire la guerre*, dit-il, *car il n'est pas parent* „ *du pere souffrant.* Je fis bien paroître que je „ ne l'étois pas non plus : je lui fis la révérence, „ & le regardai avec un freid qui montroit bien „ la rage où j'étois de voir un grand quolibetier „ impuni. "

CARACTERES

Des Auteurs les plus connus dans le genre épistolaire.

IL ſeroit peut-être utile au progrès de l'Art de ne le pas conſidérer dans un ſeul Pays, mais de le contempler ſucceſſivement dans tous les tems & dans tous les lieux. Dans les Lettres de *Ciceron*, par exemple, de cet homme qui fut le Pere de la Patrie & le Prince de l'Eloquence, on verroit la Nature belle de ſa ſeule beauté; elle ſe montreroit plus ornée, & un peu gâtée par le fard ſous le pinceau brillant de *Pline le jeune*; & à peine la reconnoîtroit-on à travers le jargon Philoſophique & pédanteſque du ſententieux *Seneque*,

elle reparoîtroit ensuite sur les traces de la Philosophie, mais sans faste & sans affectation, marchant entre l'enjouement & l'amitié, dans les lettres de *Swift* & de *Pope*. Celles de *Gellert* la feroient voir donnant la main au badinage, & alliant l'esprit au sentiment, dans un Pays où l'érudition seule & le Pédantisme sembloient avoir des autels.

Ce plan, tout agréable qu'il pourroit être, seroit ici hors de sa place : mon devoir est de parler uniquement des principaux de ceux dont j'ai emprunté les modéles que je cite.

Balzac & *Voiture* ont tous deux écrit des Lettres : tous deux ont vécu à peu près dans le même tems, & ils ont été tous deux de l'Académie Françoise. Le premier fut un homme éloquent;

notre Langue lui doit cette harmonie, ce nombre dont on ne la croyoit pas susceptible avant lui. Le second fut recherché des personnes les plus considérables de son tems, à cause de son talent frivole que l'on confond si souvent avec l'esprit, & qui consiste à donner un certain air de finesse aux choses les plus simples. *Balzac* mourut à Angoulême, sa patrie, le 18 Février 1674. *Voiture* étoit déjà mort à Paris le 27 Mai 1648, âgé de 50 ans.

Je ne parle point ici de leurs Lettres: j'ai dit ce que j'en pensois. Je laisse à ces Auteurs frivoles qui prennent une antithèse pour une vérité, le soin d'en faire un parallèle exact & suivi: il ne faut comparer les talens entre eux que par rapport à l'utilité des Arts; & il est avantageux pour le genre épistolaire

que *Balzac* & *Voiture* ſoient peu connus.

Bourſault naquit à Muſſy-l'Evêque * en 1638, & il mourut à Montluçon le 15 Sept. 1701. Ses comédies lui ont fait un certain nom, & on les joue encore quelquefois. Mais ſes Lettres, écrites preſque toujours ſans naturel & ſans goût, ne ſont plus guères lues qu'en Province, où l'on rit encore des bons mots, ſouvent un peu trop libres, dont il cherchoit à amuſer l'Evêque de Langres.

* Petite Ville de France en Bourgogne, ſur la Seine.

Les Lettres de M. *de Buſſy Rabutin* ſont beaucoup plus eſtimées, & avec raiſon. L'on y trouve toute la politeſſe d'un courtiſan, & toute l'élégance d'un homme d'eſprit. L'art s'y montre peut-être un peu trop, & dans une Lettre il n'eſt guères à ſa place. Cet Écrivain, né en Ni-

vernois le 3 Avril 1618, mourut à Autun le 9 Avril 1693. On l'a comparé à Ovide ; il fut connu, comme lui, par son esprit & par ses malheurs.

M. *Flechier*, Evêque de Nîmes, nous a laissé deux volumes de Lettres. Il naquit à Perne, petite ville du Comtat d'Avignon, le 1 Juin 1632 ; & mourut le 16 Février 1710. Il réussit mieux dans le genre élevé que dans le style épistolaire. son oraison funébre de M. *de Turenne* est un chef-d'œuvre où il a presque égalé le grand *Bossuet*. Ses Lettres paroissent toutes jettées au même moule ; ni légéreté dans le style, ni finesse dans les pensées ; ce sont des phrases qui ne finissent plus, & toujours des moralités à perte de vue ; en un mot, c'est moins un homme d'esprit qui parle, qu'un Evêque qui écrit un mandement.

On a recueilli en six volumes les Lettres de *Jean-Baptiste Rousseau*, le plus grand & peut-être le seul Poëte qu'ait eu la France, à prendre ce terme dans sa plus étroite signification. Je ne dirai pas qu'elles soient des modéles dans leur genre; le génie mâle & ferme de ce grand homme ne se plioit pas à ce ton aisé, badin & si souvent minutieux, qui a immortalisé Mme. *de Sevigné*; mais on y trouvera de la correction dans le style, du choix dans l'expression, de la justesse, de la netteté dans les pensées, & de la chaleur dans les sentimens; on y apprendra à s'intéresser pour un homme dont le cœur ne fut jamais tel que l'a peint la calomnie, & qui fut plus malheureux que coupable. Il mourut à Bruxelles en 1741.

M. *Racine* le fils a donné au

Public les Lettres de son Pere, de cet homme le plus éloquent que je connoisse; si le grand art de bien dire ne consiste qu'à remuer les passions, & à faire passer dans l'ame des autres les sentimens dont on est pénétré. Ce recueil est composé de trois parties. La premiere contient des Lettres écrites pendant la jeunesse de l'Auteur. Elles sont faites avec beaucoup d'esprit, & l'on y remarque déjà cette exactitude, cette élégance, qui caractérisent si bien les vers du premier de tous les Tragiques, au jugement du cœur & du sentiment. Les deux autres parties du recueil forment un tableau bien intéressant pour un esprit philosophique. C'est un ami qui épanche son ame dans celle de son ami, c'est un pere de famille qui instruit ses enfans, c'est un grand

homme de Lettres qui est en même tems un excellent citoyen, & qui sçait allier au génie, ce qui ne l'accompagne pas toujours aujourd'hui, le respect pour la Religion, la patrie & les mœurs.

Le Journal du voyage de Siam est écrit en forme de Lettres; on peut le lire avec avantage. L'Abbé *de Choisy* y a tout-à-fait bien attrapé ce ton du style épistolaire, qu'on est toujours sûr de manquer quand on ne cherche qu'à faire des phrases.

Outre les Ecrivains dont je viens de parler, il y a encore plusieurs femmes dont les Lettres sont imprimées. Il faut avouer qu'en général elles saisissent mieux que les hommes ces tours aisés, badins & négligés qui rendent si bien le sentiment & la plaisanterie: cela vient en partie de cette mollesse où elles sont élevées,

élevées, & qui les rend plus propres à ſentir, qu'à penſer; * en partie auſſi de ce qu'elles cherchent moins à bien écrire, dans la perſuaſion où nous les entretenons, que pour plaire, elles n'ont qu'à parler : & l'on ſait que vouloir montrer de l'eſprit, c'eſt le grand ſecret pour en avoir peu.

Voilà ce qui fait tort au petit nombre de Lettres que nous a laiſſé Madame la Marquiſe *de Lambert* : elle écrit avec élégance; mais elle ſacrifie un peu trop le naturel & le ſentiment à l'envie de dire de jolies choſes : ſon ſtyle a je ne ſçais quoi d'apprêté

* Le ſtyle des Femmes, qu'on vante tant, n'a de mérite qu'à cauſe de notre ignorance. Vous, Meſſieurs, qui avez étudié le langage de la Poëſie, du Barreau &c. Il vous vient, malgré vous-mêmes, au bout de la plume, une expreſſion que vous ne cherchiez pas; en ſorte que chaque ſtyle peut ſe trouver confondu dans ce que vous écrivez; mais moi, qui ne ſçais rien; l'expreſſion du cœur eſt toujours celle qui ſe preſente. *Lettre d'une jeune Veuve.*

& de recherché : ses Lettres sont pensées, ce n'est pas un défaut; mais elles le paroissent; & voilà le mal.

Je ne parlerai que de Mme. *de Sevigné*, & de Mme. *de Maintenon*. Les Lettres (*a*) de Mme. *Dunoyer* ne méritent pas qu'on s'y arrête. Ce n'est qu'un ramas assez insipide d'anecdotes apocriphes, de contes ridicules, d'avantures romanesques, où la bienséance & les mœurs ne sont que trop souvent révoltées.

Les Lettres de Mme. *de Maintenon* sont écrites avec exactitude, mais elles ne sont marquées à aucun caractère bien particulier. Toute femme de bon sens qui se seroit trouvée dans les mêmes situations, auroit écrit

(*a*) Le premier volume de ces Lettres fut fait par un homme d'Avignon dont j'ai sû le nom. Je ne sais qui a fait les autres.

tout aussi-bien. En général ses Lettres font honneur à sa piété & à son cœur; & c'est bien le plus bel éloge. On en avoit donné d'abord une édition en deux volumes; il falloit s'en tenir là : le reste ne se liroit pas, si l'on n'y trouvoit par-ci par-là quelques détails sur la Cour d'un Prince pour lequel on s'intéressera dans tous les temps.

Mme. *de Sevigné* est dans son genre ce que *la Fontaine* est dans le sien, le modéle & le désespoir de ceux qui suivent la même carriere. Elle naquit le 5 Février 1626, & mourut en 1696. Je ne dis rien de ses Lettres; le suffrage des gens de goût en fait beaucoud mieux l'éloge que ne le pourroient faire tous mes discours. Je n'ose pourtant pas en recommander la lecture aux jeunes gens. Mme. *de Sevigné*

écrivoit à ſa fille tout ce qui ſe paſſoit à Paris. Elle ornoit ſes Lettres d'hiſtoriettes & de bons mots, dont quelques-uns, en faiſant ſoûrire l'eſprit, peuvent allarmer la modeſtie; & l'on ne ſauroit trop étendre les bornes du reſpect que l'on doit à ce premier âge *.

* *Maxima debetur puero reverentia.*

Il ſeroit peut-être à propos de parler à préſent de ceux qui ont fait des ouvrages dans le goût de celui que je préſente au Public. Je dirois, par exemple, que dans le *Secretaire de la Cour* (*a*) les modéles qu'on propoſe ſont en général aſſez mal choiſis, qu'ils manquent d'arrangement;

(*a*) On a fait en 1759 une nouvelle édition de cet ouvrage : voici ce qu'en dit l'Auteur des Annales Typographiques: „ Dans un Avertiſſement „ qui eſt à la tête on rend compte des avanta- „ ges que cette nouvelle édition a ſur les précé- „ dentes. Ce n'eſt ſûrement pas dans la ſeconde „ partie; on y trouve des modéles de Lettres plus „ propres à corrompre le goût qu'à l'épurer ". *Ann. Typograph. Janvier* 1761.

& qu'on a plutôt cherché à compiler un gros volume, qu'à faire un bon livre. Je dirois que les Lettres recueillies & publiées par *Richelet* commencent à être trop anciennes, que le goût n'a pas toujours présidé à son travail :... mais je n'aime pas un Auteur qui commence son ouvrage par censurer ceux qui ont travaillé sur le même plan que lui. Je crois voir un Charlatan qui décrie la drogue de son voisin, afin d'accréditer la sienne. Il me faudroit ensuite ajoûter que j'ai suivi une route toute opposée; que j'ai vu les défauts, & que je crois les avoir évités; qu'on trouvera ici de meilleurs modéles; plus d'ordre & plus de précision. Voilà ce que je pourrois dire; mais cela n'est pas décent de faire soi-même son éloge.

J'ai voulu être utile, c'est ce

TAYLOR INST. OXFORD

qui m'a fait entreprendre ce Recueil ; c'est aussi tout ce que je dirai à mon avantage. Puisse un motif si raisonnable animer de même tous les Auteurs !

CÉRÉMONIAL OBSERVÉ DANS LES LETTRES.

DAns le peu de régles que je vais rapporter, je suivrai l'usage le plus autorisé. Je ne veux pas qu'on manque au respect que l'on doit à ceux qui sont placés au-dessus de nous, mais je n'aime pas qu'un homme s'humilie bassement devant un autre homme.

Je ne rappellerai point les usages anciens, ce n'est pas pour nos grands'meres que j'écris ; je

dirai ce qui se pratique aujourd'hui, & je le dirai simplement, parce que j'abhorre également la flatterie & la satyre.

La Date se place indifféremment au haut ou au bas d'une Lettre. On dit que la seconde manière est plus polie ; je trouve la première plus commode.

Vers le quart de la page, à commencer en haut, vous écrivez la qualification de la personne, *Monseigneur*, *Monsieur*, *Madame*, ou *Mademoiselle*, selon son rang & son état.

On donne le titre de *Monseigneur* à tous les Princes, aux Cardinaux, aux Evêques, aux Généraux d'armées, aux Maréchaux de France, aux Ambassadeurs, aux Ducs & Pairs, aux Ministres & Secretaires d'Etat, au Chancelier, au Contrôleur-général des finances ; & dans

les Requêtes ou dans les Lettres de cérémonie, aux Intendants & aux premiers Présidents des Parlements.

La plûpart des femmes mariées sont appellées *Madame* : il y a encore des provinces où les femmes de Bourgeois se contentent du titre de *Mademoiselle*. Il est bon de consulter là-dessus les usages du pays. Je dirai cependant ici que s'il faut tomber dans quelque excès en ce genre, il vaut mieux passer pour trop poli que pour grossier.

Entre cette qualification de la personne & le commencement de la Lettre, vous laissez un intervalle plus ou moins grand, selon le respect que vous lui devez; & c'est là ce que l'on appelle communément *donner la ligne*. Vous observez aussi de laisser au bas de la même page un espace

de deux ou trois doigts, & au revers vous commencez à la même hauteur où vous avez placé de l'autre côté le mot de *Madame* ou de *Monsieur*.

Il n'est guères plus d'usage de donner la ligne, si ce n'est aux personnes qui sont beaucoup au-dessus de nous. Avec les autres on en use plus librement, à moins qu'on ne soupçonne qu'ils auront la petitesse de s'en formaliser; c'est un devoir de ménager les foibles de ses semblables.

Quand on ne donne pas la ligne, il faut placer le mot de *Monsieur* ou de *Madame* le plutôt qu'il se peut, on veut que ce soit une impolitesse de le reculer trop.

Dans les Lettres aux grands, au lieu de parler à la seconde personne, *vous* on se sert d'une

périphrase. On n'en use gueres ainsi qu'avec les personnes de la première distinction.

On donne le titre de *Majesté* aux Rois, & celui d'*Altesse Royale* à leurs fils & petits - fils. Les autres Princes du Sang n'ont que le titre d'*Altesse Sérénissime*. On dit *Votre Eminence* aux Cardinaux; & s'ils sont Princes, *Votre Altesse Eminentissime*; *Votre Excellence*, aux Ambassadeurs, aux grands Seigneurs des Païs étrangers, & *Votre Grandeur* aux Archevêques, aux Evêques, au Chancelier, & aux Secretaires d'Etat.

Dans le cours d'une Lettre, quelque peu étendue qu'elle soit, il est bien de rappeller à propos le titre de *Monseigneur* ou de *Monsieur*, selon que l'on a commencé.

On regarde comme une impolitesse de charger une person-

ne à qui l'on doit du respect de faire des compliments à un autre; ou si on le fait, c'est toujours avec quelque correctif : par exemple, *Souffrez que Mme. *** trouve ici les assurances de mon respect*, &c. Et lorsque ces personnes ont un titre qui les fait suffisamment connoître de celui à qui vous écrivez, il est poli de n'énoncer que ce titre : par ex. dans une lettre à un gentilhomme, à un Président &c. Si vous voulez saluer son épouse vous direz, *permettez que Madame la Marquise*, *la Comtesse*, *la présidente* &c. *reçoive ici les assurances de mon respect.*

Les apostilles, les *post scriptum* annoncent qu'on a eu peu d'attention en écrivant. La politesse les proscrit.

Autrefois on se tuoit de peine pour amener avec esprit la fin d'une Lettre, comme si l'on de-

voit chercher tant de myſtère pour prendre congé à la fin d'un entretien. Aujourd'hui l'on finit tout uniment par ces mots, que l'on met à l'*alinea : Je ſuis*, ou *J'ai l'honneur d'être*, &c.

On y joint communément l'expreſſion de quelque ſentiment : *Je ſuis avec beaucoup de reſpect, avec un reſpectueux attachement* ; ſuivant le rang de ceux à qui l'on écrit. Il faut obſerver que le mot de *dévouement* n'eſt plus du bel uſage. Il faut obſerver encore que lorſqu'on ſe ſert du mot *reſpect*, on met ſimplement *Je ſuis*, &c. Et qu'on ne met guères *J'ai l'honneur*, que lorſqu'on employe l'expreſſion de quelqu'autre ſentiment : *J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite eſtime, avec la plus parfaite conſidération.*

On répete enſuite le mot de *Monſieur*, mais en s'écartant de

la ligne & un peu au-dessous. En s'écartant & en descendant toujours vers le coin de la page, on met : *Votre très-humble & très-obéissant serviteur ;* de manière que la signature finisse la page, si cela se peut, sans trop d'affectation.

Il est bon de remarquer que l'on garde les intervalles que je viens d'indiquer, dans des Lettres même où l'on n'a pas donné la ligne au commencement. Souvent aussi l'on ne les garde pas sans qu'il y ait en cela de l'impolitesse dès qu'on n'a pas donné la ligne, & l'on écrit tout de suite : *Je suis avec respect, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur.* Il est d'autres Lettres qu'on finit sans façon. *Je suis avec les sentiments les plus distingués, avec attachement, avec une parfaite considération ; je suis très-parfaitement,*

&c. L'on voit bien que ces expressions supposent quelque supériorité de la part de celui qui écrit, & c'est aux circonstances à déterminer la formule qu'il convient d'employer.

Lorsqu'on a donné quelque titre particulier dans le corps de la Lettre, on le répete ainsi dans la souscription :

Je suis, &c.

Monseigneur,

De Votre Eminence,

ou

De Votre Grandeur,

Le très-humble, &c.

Cette maniere singuliere de finir toutes nos Lettres, fait dire joliment à M. *de Voltaire* :

„ *César & Pompée* s'appelloient
„ dans le Sénat *Cesar & Pompée* ;
„ mais ces gens-là ne savoient
„ pas vivre. Ils finissoient leurs
„ Lettres par *vale*, *adieu*. Nous
„ étions nous autres il y a soixante
„ ans affectionnés serviteurs, nous
„ sommes devenus depuis très-
„ humbles & très-obéissants, &
„ actuellement nous avons l'hon-
„ neur de l'être. Je plains notre
„ postérité, elle ne pourra que
„ difficilement ajoûter à ces bel-
„ les formules *".

* Oeuvres de M. de Voltaire, Mélange de Philosophie & de Littérature.

Dans les Lettres familieres on cherche moins de façon. Bien des gens même ne (*a*) signent

(*a*) Je me rappelle quatre jolis vers, que je rapporte ici volontiers, parce qu'ils valent mieux que toute ma prose. La Reine ayant apperçu une Dame qui écrivoit à M le Président *Henaut*, S. M. eut la bonté d'ajoûter à la Lettre quelques lignes, au bas desquelles elle mit ce mot : *devinez*. M. le Président *Henaut* y répondit par ces vers :

Ce peu de mots tracés par une main divine

plus aujourd'hui lorſqu'ils écrivent fréquemment à la même perſonne, Il y a moins de riſque, ſi la Lettre vient à s'égarer. Ces lettres-là, on les finit ſans ceremonie, *adieu*, *Monſieur*, *vous connoiſſez mes ſentimens à votre égard. Je vous prie*, *Madame*, *de m'honorer toujours de votre amitié*, &c.

Les nouveaux Nobles, quand ils ſignent, ne manquent guères d'ajoûter le *de* avant leur nom; c'eſt une faute : les Gentilshommes de campagne qui ont des titres, ſignent ſouvent *le Marquis de*, &c. *le Comte de*, &c. c'eſt une faute encore, à moins qu'on ne ſoit pluſieurs du même nom, & que ce titre ne ſoit employé comme diſtinctif, c'eſt ainſi qu'il

---

Me cauſe bien de l'embarras;
C'eſt oſer trop ſi je devine,
C'eſt être ingrat que ne deviner pas.

est d'usage de signer *le Chevalier* &c. Il est à supposer que ceux à qui vous écrivez, n'ignorent pas qui vous êtes. Si vous voulez que les autres se souviennent de vos titres, c'est à vous à les oublier.

Il n'en est pas tout-à-fait de même des titres qui sont l'expression d'une charge ou d'un emploi. C'est assez l'usage qu'on les ajoûte à son nom, sur-tout quand on écrit à une personne pour la premiere fois.

La maniere la plus simple de plier une Lettre est toujours la meilleure. Il est bien de la mettre sous une enveloppe; c'est un égard en province, à la Cour c'est un usage.

Pour cacheter on ne se sert jamais que de cire d'Espagne. Il la faut noire si on est en deuil, ou si on écrit à des personnes

qui y soient, & pendant le deuil de la Cour.

Les Lettres au Roi, à la Reine, an Dauphin, ne doivent point avoir d'autre adresse que celle-ci : *au Roi*, *à la Reine*, *à Monseigneur le Dauphin.* Pour un Prince du Sang, on met, *à son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de*, &c. *A son Eminence ou à son Excellence Monseigneur* &c. Pour un Cardinal ou pour un Ambassadeur. Ces mots s'écrivent souvent en abregé à S. A. S. à S. Em. à S. Ex. Mais il ne faut pas mettre *à sa Grandeur*, pour un Evêque, pour le Chancelier &c. On adresse tout simplement *à Monseigneur*, &c.

Au dessus des autres Lettres on exprime les titres, la profession & la demeure des personnes, à moins que ce ne soient

des gens bien connus ; & que la ville ne ſoit pas conſidérable. Par ex. ſur une Lettre à un Evêque qui eſt dans ſon Diocèſe, on n'ajoûte pas en ſon Palais, &c. rue, &c. le nom de la ville eſt alors ſuffiſant.

L'on ſait que l'adreſſe d'une Lettre s'écrit ainſi :

A Monſieur

Monſieur, &c.

de manière que les deux premiers mots ſoient à l'extrêmité de la première ligne. Dans la ſeconde on n'écrit que le nom de la perſonne. Si elle a quelque titre particulier, on énonce ce titre avant ſon nom :

A Monſieur

Monſieur le Comte de, &c.

On énonce aussi les titres qui expriment des emplois; mais c'est presque toujours après le nom de la personne : à M.*** Président, Conseiller, Avocat au Parlement de, &c.

Lorsqu'une personne est assez désignée par le nom de la charge qu'elle occupe, on supprime volontiers son nom propre. Ainsi on adresse tout simplement à Mgr. le Contrôleur général des Finances, à Mgr. le Chancelier, à Mgr. l'Intendant de &c. l'Evêque de &c. à M. le premier Président du Parlement, de la Chambre des comptes &c. &c.

On donne quelquefois aux femmes les titres de leurs maris, mais on les met toujours avant le nom à Mme. la Maréchale de ** la Présidente de ** il faudroit bien se garder de dire à Mme. *** Présidente au Parlement de, &c.

il est des occasions où l'on supprime totalement leur nom par ex. à Mme. la Chancelière, à Mme. l'Intendante. On sait qu'il est certaines charges dont les titres ne peuvent pas se donner aux femmes de ceux qui les possedent; & que l'on ne diroit pas. Mme. *l'Avocate*, *la Procureuse Générale* &c.

Quand on indique la demeure, on ne doit pas dire par ex. *en rue S. Jacques*, encore moins faire précéder ces mots du verbe *demeurant*, mais seulement *rue S. Jacques*, *rue S. Honoré*, *à Paris*. Si la Ville est peu connue, il faut y joindre le nom de la province où elle se trouve.

En écrivant aux Religieuses, c'est toujours, *à Madame*, &c. Ce n'est guères que pour les Sœurs Converses que l'on met *à ma très-chere Sœur*.

Au-dessus d'une Lettre à un Religieux, il ne faut pas mettre, comme on le fait communément, *au Reverend Pere, le Reverend Pere*; c'est joindre un datif & un nominatif : il faut tout simplement, *au Reverend Pere, Reverend Pere*, &c.

Il n'est pas d'usage, il est même contre la politesse d'affranchir les Lettres, à l'exception de celles qui sont pour les pays étrangers; j'en excepte aussi les Lettres adressées ou à de pauvres gens, que les moindres frais incommodent, ou à des Journalistes, des Gazetiers, &c. qui ne seroient pas moins incommodés de tous les frais qu'occasionneroit la multitude des Lettres qu'ils sont exposés à recevoir.

Lorsqu'on écrit à un Ministre, à un Intendant pour plusieurs affaires différentes, il est assez

d'usage d'écrire autant de lettres ou memoires, que l'on a de choses à proposer ou à demander. La raison en est toute simple : c'est que ces affaires sont renvoyées à des Commis différents à qui il est plus commode de remettre la lettre, que de détailler la chose dont il s'agit.

Ces détails me paroissent suffisants ; si je voulois tout dire, je ne finirois plus. Depuis qu'il y a dans le monde des Grands & des flatteurs, c'est-à-dire, de l'orgueil & de la bassesse, le cérémonial est devenu une science étendue & difficile. Heureusement la liberté & l'aisance qui caractérisent la bonne compagnie parmi nous, s'affranchissent aujourd'hui de cet amas de rubriques, aussi impolies dans le fond, que fatiguantes à l'extérieur. Il n'est plus permis qu'aux Gentils-

hommes de campagne, aux Barons Allemands, ou aux *Monsignors* d'Italie, de s'en tenir ſcrupuleuſement à l'ancienne étiquette, pour ſavoir s'ils feront quatre pas ou cinq en reconduiſant un étranger, & s'ils doivent être très-humbles ou ſeulement très-affectionnés ſerviteurs.

Manquer à quelques petites formalités, ce n'eſt pas un crime, dès qu'il n'y a point de mauvaiſe volonté; & les Grands vraiment dignes de ce nom ne s'en formaliſent pas. On a remarqué que ceux qui étoient les plus prompts à s'offenſer de cette eſpéce de manque d'égards, étoient communément ceux qui dans le fond en méritoient le moins. Perſonne n'eſt plus jaloux du titre de Gentilhomme, qu'un homme nouvellement ennobli.

MODÉLES

DE LETTRES,

SUR

DIFFÉRENTS SUJETS.

LETTRES FAMILIERES *ET BADINES.*

„ AYEZ autant d'eſprit „ que vous voudrez ou „ que vous pourrez, dans „ une Lettre où vous vous égaie- „ rez pour égayer vos amis, " dit Mr. *de Voltaire*. J'adopte volon-

tiers cette maxime, pourvû qu'on ne donne pas à ce mot *esprit* une signification trop étendue. S'il doit faire disparoître le naturel, il ne faut pas l'admettre; il n'a droit de se montrer dans une Lettre que pour remplir les vuides du sentiment.

C'est dans une Lettre familiere que la plaisanterie & l'enjouement sont à leur véritable place; c'est là que l'unique régle est de n'en consulter aucune.

Je me trompe; jusques dans les plus tendres effusions de cœur, c'est à la prudence à guider votre plume. Tous les jours on se repent d'avoir trop parlé; cependant une parole disparoît au moment où on la prononce. L'écriture au contraire donne de l'existence aux pensées; & l'on a souvent à rougir de ce que l'on a écrit dans un transport de fami-

liarité, dans un enthousiasme d'amitié ou de tendresse. Une Lettre peut être interceptée & fournir des armes contre vous; le cœur même d'un ami peut changer, quelqu'attaché qu'il vous paroisse. *Mme. de Maintenon* disoit: *On est tous les jours trompé à des amitiés de trente ans*; & elle disoit vrai.

LETTRE DE RACINE

A M. LE VASSEUR.

A Usez, le 24 Novembre 1661.

JE ne me plains pas encore de vous, car je crois bien que c'est tout au plus si vous avez maintenant reçu ma premiere Lettre. Mais je ne vous réponds pas que dans huit jours je ne commence à gronder, si je ne reçois point de vos nouvelles. Épargnez-moi donc cette peine, je vous supplie; & épargnez-vous à vous-même de grosses injures, que je pourrois bien vous dire dans ma mauvaise humeur.

J'ai été à *Nîmes*, & il faut que je vous en entretienne. Le chemin d'ici à *Nîmes* est plus diabolique mille fois que celui des Diables à *Nevers*, & la rue d'Enfer, & tels autres chemins ré-

prouvés ; mais la ville est assurément aussi belle & aussi *polide*, comme on dit ici, qu'il y en ait dans le Royaume : il n'y a point de divertissements qui ne s'y trouvent.

Suoni, canti, vestir, giuochi, vivande,
Quanto può cor pensar, può chieder bocca.

J'allai voir le feu de joie qu'un homme de ma connoissance avoit entrepris. Les Jésuites avoient fourni les devises, qui ne valoient rien du tout ; ôtez cela, tout alloit bien... Je trouvai encore d'autres choses qui me plurent fort, sur-tout les Arênes.

C'est un grand amphitéâtre un peu en ovale, tout bâti de prodigieuses pierres, longues de deux toises, qui se tiennent là depuis plus de seize cents ans, sans mortier & par leur seule pesanteur. Il est tout ouvert en dehors par de grandes arcades ; & en dedans ce ne sont autour que de grands siéges, où tout le peuple s'asséyoit pour voir les combats des bêtes & des Gla-

diateurs. Mais c'est assez vous parle de *Nimes* & de ses raretés. Peut-êtr même trouverez-vous que j'en ai tro dit ; mais de quoi voulez-vous que j vous entretienne ? De vous dire qu'i fait ici le plus beau temps du monde vous ne vous en mettez gueres en peine De vous dire qu'on doit cette semain créer des Consuls ; cela vous touch fort peu. Cependant c'est une belle cho se de voir le compere *Cardeur* & l Menuisier *Gaillard*, avec la robe roug comme un Président, donner des arrê & aller les premiers à l'offrande. Vou ne voyez point cela à Paris.

LETTRE

DE RACINE A M. VITART.

A Usez, le 30 Mai 1662.

MOn oncle, qui veut traiter son Evêque dans un grand appareil, est allé à *Avignon* pour acheter ce qu'on ne pourroit trouver ici, & il m'a laissé la charge de pourvoir cependant à toutes choses. J'ai de fort beaux emplois, comme vous voyez, & je sais quelque chose de plus que manger ma soupe, puisque je la sais faire apprêter. J'ai appris ce qu'il faut donner au premier, au second & au troisiéme service, les entremêts qu'il y faut mêler, & encore quelque chose de plus: car nous prétendons faire un festin à quatre services sans compter le dessert. J'ai la tête si remplie de toutes ces belles choses, que je vous en

pourrois faire un fort long entretien; mais c'eſt une matiere trop creuſe ſur le papier : outre que n'étant pas bien confirmé dans cette ſcience, je pourrois bien faire quelque pas de clerc, ſi j'en parlois encore long-temps.

Je vous dirai une petite hiſtoire aſſez étrange. Une jeune fille d'*Uſez*, qui logeoit aſſez près de chez nous, s'empoiſonna hier elle-même avec de l'arſenic, pour ſe venger de ſon pere qui l'avoit querellée trop rudement : du reſte elle étoit très-ſage. Telle eſt l'humeur des gens de ce pays-ci; ils portent les paſſions au dernier excès.

LETTRE

DE Mme. DE LA FAYETTE

A Mme. DE SEVIGNÉ.

A Paris, le 14 Juillet 1673.

VOici ce que j'ai fait depuis que je ne vous ai écrit : j'ai eu deux accès de fiévre ; il y a six mois que je n'ai été purgée : on me purge une fois, on me purge deux ; le lendemain de la deuxiéme je me mets à table : ah ! ah ! j'ai mal au cœur, je ne veux point de potage : mangez donc un peu de viande ; non, je n'en veux point : mais vous mangerez du fruit ; je crois qu'oui : hé bien mangez-en donc ; je ne saurois, je mangerai tantôt ; que l'on m'ait ce soir un potage & un poulet. Voici le soir, voilà un potage & un poulet ; je n'en veux point ; je suis dégoûtée ; je m'en,

vais me coucher, j'aime mieux dormir que de manger. Je me couche, je me tourne, je me retourne ; je n'ai point de mal, mais je n'ai point de ſommeil auſſi ; j'appelle, je prends un livre, je le referme ; le jour vient, je me leve, je vais à la fenêtre : quatre heures ſonnent, cinq heures, ſix heures, je me recouche, je m'endors juſqu'à ſept : je me leve à huit : je me mets à table à douze inutilement, comme la veille ; je me remets dans mon lit le ſoir inutilement, comme l'autre nuit. Êtes-vous malade ? nenni. Êtes-vous plus foible ? nenni. Je ſuis dans cet état trois jours & trois nuits : je redors préſentement ; mais je ne mange encore que par machine, comme les chevaux, en me frottant la bouche de vinaigre : du reſte, je me porte bien, & je n'ai pas même ſi mal à la tête.

LETTRE
DE Mlle. DE L'ENCLOS
A M. DE St. ÉVREMONT.

JE défie *Dulcinée* de sentir avec plus de joie le souvenir de son Chevalier. Votre Lettre a été reçue comme elle le mérite, & la triste figure n'a point diminué le mérite des sentiments. Je crois, comme vous, que les rides sont les marques de la sagesse. Je suis ravie que vos vertus extérieures ne vous attristent point ; je tâche d'en user de même. Vous avez un ami * Gouverneur de Province, qui doit sa fortune à ses agréments. C'est le seul vieillard qui ne soit pas ridicule à la Cour. M. de *Turenne* ne vouloit vivre que pour le voir vieux. Il le verroit pere de famille, riche & plaisant. Il a plus dit de plaisanteries sur sa nouvelle dignité, que les au-

* M. le Comte de *Grammont.*

tres n'en ont pensé. M. *d'Ebbene*, que vous appellez le *Cunctator*, est mort à l'Hôpital. Qu'est-ce que les jugements des hommes ? Si M. *d'Olonne* vivoit, & qu'il eût lu la Lettre que vous m'écrivez, il vous auroit continué votre qualité de son Philosophe. M. *de Lausun* est mon voisin. Il recevra vos compliments. Je vous rends très-tendrement ceux de M. *de Charleval*.

LETTRE
DE L'ABBÉ DE CHOISY
AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 4 Août 1687.

QUi vous auroit dit, Monsieur, il y a quinze ans, que cet Abbé *de Choisy* votre voisin seroit un jour votre confrere ; * vous ne l'eussiez jamais cru en lisant ses Lettres : & même en lisant celle-ci, pourrez-vous croire que Mes-

* Il venoit d'être reçu à l'Académie Françoise.

sieurs de l'Académie, tous gens de bon sens & de bon esprit, aient voulu mettre son nom dans la même liste que le vôtre ? Consolez-vous, Monsieur, il faut bien qu'il y ait des ombres dans les tableaux. Les uns parlent, les autres écoutent ; & je saurai fort bien me taire, sur-tout quand ce sera à vous à parler. Venez donc quand il vous plaira, vous ne me trouverez point dans votre chemin. Quoique ma nouvelle dignité me fasse votre égal (en Apollon, s'il vous plaît) je me rangerai toujours pour vous laisser passer.

LETTRE
DE M. DE COULANGES
A Mme. DE GRIGNAN.

A Tonnerre, le 3 Octobre 1694.

CEla est honteux, cela est horrible, cela est infâme, que depuis que je suis dans votre voisinage, je ne vous aye pas donné le moindre signe de vie; cependant, *Tonnerre* & *Grignan*, *Grignan* & *Tonnerre*, tous ces châteaux peuvent fort bien avoir quelque commerce ensemble sans se mésallier, & ne pas regarder aux portes à qui passera le premier. Il y a un mois que je me promene dans les États de Mme. *de Louvois*; en verité ce sont des États au pied de la lettre. Nous allons, quand le temps nous y invite, faire des voyages de long cours pour en connoître la grandeur; & quand la curiosité nous

porte à demander le nom de ce Premier village, à qui est-il ? on nous répond, c'est à *Madame* ; à qui est celui qui est le plus éloigné ? c'est à *Madame* : mais là-bas, là-bas, un autre que je vois ? c'est à *Madame* : & ces forêts ? elles sont à *Madame* : voilà une plaine d'une grande longueur : elle est à *Madame* : mais j'apperçois un beau château ; c'est *Nisei*, qui est à *Madame* : quel est cet autre château sur un haut ? c'est *Pussi*, qui est à *Madame*. En un mot, Madame, tout est à *Madame* en ce pays ; je n'ai jamais tant vu de possessions. Au surplus, *Madame* ne se peut dispenser de recevoir des présents de tous les côtés ; car que n'apporte-t-on point à *Madame*, pour lui marquer la sensible joie qu'on a d'être sous sa domination ? Tous les peuples des villages courent au-devant d'elle avec la flûte & le tambour ; qui lui présente des gâteaux ; qui des châtaignes ; qui des noisettes ; pendant que les cochons, les

veaux, les moutons, les coqs-d'Inde, les perdrix, tous les oiseaux de l'air, & tous les poissons des rivieres l'attendent au château. Voilà, Madame, une petite description de la grandeur de *Madame*; car on ne l'appelle pas autrement dans ce pays-ci; & dans les villages & par-tout où nous passons, ce sont des cris de *vive Madame*, qu'il ne faut pas oublier. Mais cependant au milieu d'un tel triomphe, il faut vous dire que *Madame* n'en est pas plus glorieuse; elle est civile; elle est honnête; & l'on vit auprès d'elle dans une liberté charmante.

Adieu, ma très-aimable Madame: croyez toujours que je ne suis pas indigne de toute l'amitié dont vous m'honorez, par toute la bonne & très-sincere tendresse que j'ai pour vous.

LETTRE

DE Mme. DE SEVIGNÉ, *A M. DE COULANGES.*

A Orléans, 11 Septembre 1695.

NOus voici arrivés ſans aucune avanture. Nous avons trouvé ce matin deux grands vilains pendus à des arbres ſur le grand chemin ; nous n'avons pas compris pourquoi des pendus ; car le bel air des grands chemins ! il me ſemble que ce ſont des roués : nous avons été occupés à deviner cette nouveauté : ils faiſoient une fort vilaine mine, & j'ai juré que je vous le manderois. A peine ſommes-nous deſcendus ici, que voilà vingt bateliers autour de nous, chacun faiſant valoir la qualité des perſonnes qu'il a menées, & la bonté de ſon bateau ; jamais les couteaux de *Nogent*, ni les chapelets de

Chartres n'ont fait plus de bruit. Nous avons été long-temps à choisir ; l'un nous paroissoit trop jeune, l'autre trop vieux ; l'un avoit trop d'envie de nous avoir, cela nous paroissoit d'un gueux dont le bateau étoit pourri ; l'autre étoit glorieux d'avoir mené M. *de Chaulnes :* enfin la prédestination a paru visible sur un grand garçon fort bien fait, dont la moustache & le procédé nous ont décidés. Adieu, mon vrai cousin, nous allons voguer sur la belle Loire.

LETTRE

DE M. REGNARD A Mlle. ***.

Ce 2 Juillet 1709.

J'Ai lu avec plaisir, belle ***, les vers que vous avez faits sur la félicité de votre état. C'est ordinairement la mauvaise fortune & la nécessité qui font devenir Poëte ; mais *Apollon* vous

a souillé son esprit au milieu de l'abondance & de la prospérité. Vous avez raison de vous estimer heureuse ; je croirois mon état presque aussi heureux que le vôtre, si ce n'étoit une malheureuse dartre, qui s'est emparée de mon visage, & qui s'irrite contre les remedes. En vain j'ai employé l'abstinence du vin, les saignées, les anodins & potions purgatives : la rebelle qu'elle est a établi son trône de rubis sur la partie supérieure ; & rit des efforts que je fais pour la déposséder. C'est une grande mortification pour moi de me voir attaqué par l'endroit le plus sensible. Vous m'avez souvent fait compliment sur mon teint ; & voilà qu'en un moment mes joues se changent en bourgeons épouvantables. Le Ciel soit loué de tout : pourvû que votre amitié ne change point, je me consolerai de toutes mes disgraces.

LETTRE

DE Mme. LA DUCHESSE DU MAINE

A M. DE LA MOTTE.

Au mois de Novembre 1726.

JE commence par vous dire, Monsieur, que je ne vous écris point. Je crois qu'il est bon que je prenne cette précaution, de crainte que vous ne vous y trompiez, & que vous ne preniez ceci pour une réponse. Voici la raison qui m'empêche de vous écrire. Mme. *de Lambert* vous fait un portrait de moi, auquel je suis bien aise que vous croyiez que je ressemble; ainsi je dois prendre le parti de me taire, & de la laisser parler. Je ne vous dirai donc point que, pour la premiere fois de la vie, Mme. *de Lambert* s'est trompée; qu'elle a fait un portrait purement idéal, qui n'a aucune réalité, & qui est à-peu-près com-

me le monde intelligible du Pere *Malebranche*; qu'elle m'a peinte comme elle voudroit que je fusse, & non comme je suis en effet; que lorsqu'elle vous reproche d'avoir employé avec elle l'ironie, elle se venge en se servant avec vous de l'hyperbole la plus outrée; qu'elle prouve bien que le goût ne peut être reduit en principes, puisque le sien la trompe si fort, & lui fait voir les choses si différentes de ce qu'elles sont: je ne vous dis rien de tout cela; au contraire, je vous prie de croire tout ce que Mme. *de Lambert* vous dit de moi. Certainement je ne vous désabuserai pas, ou du moins ce sera le plus tard que je pourrai. Je vais avoir grand soin de me cacher à tous les beaux esprits qui ne me connoissent pas encore; & loin de demander d'être reçue parmi vous, je me garderai bien de m'y produire, pour l'honneur de Mme. *de Lambert* & pour le mien. Je ne sais si je dois lui savoir tant de gré de ce qu'elle dit de moi. Il est

vrai que j'en dois être très-flattée ; mais d'un autre côté, elle me met dans l'impossibilité de vanter son discernement, sa justesse d'esprit, sa façon d'écrire, & tant d'autres talents qu'autrefois je pouvois louer tout à mon aise ; elle me force à renoncer au commerce de tant de gens de mérite qui composent ses assemblées ; * elle me réduit à ne pouvoir ni écrire ni parler ; en un mot, en me voulant rendre une personne universelle, il se trouve qu'elle m'anéantit. Cependant je ne puis me résoudre à me priver de vos Lettres. Ecrivez-moi, Monsieur, & Mme. *de Lambert* répondra.

* On leur avoit donné le nom de Mardi, à cause du jour où elles se tenoient.

LETTRE

DE M. DE LA MOTTE

A Mme. LA DUCHESSE DU MAINE,

en réponse à la précédente.

JE ne laisserai pas, Madame, de répondre à ce que vous n'écrivez pas. Ce que V. A. S. dit qu'elle ne dit point, vaut mieux que ce que disent les autres. J'en excepte pourtant Mme. *de Lambert*, qui parloit si-bien de vous, que je l'en crois malgré vous; votre Lettre même la justifie à merveille de toute hyperbole, & vous avez achevé votre portrait en le désavouant, tout ressemblant qu'il est. Bon Dieu, Madame, que je suis fâché de ne pouvoir aller à *Sceaux* ! je vois bien que toute la semaine est Mardi * dans ce pays-là. Les *Lambert*, les *Dreuillet*, les *St. Aulaire*, & bien d'autres qui valent sans doute

* Voyez la note précédente.

beaucoup dès qu'ils vous plaiſent, & par-deſſus tout une Princeſſe qui aide les gens, quelqu'eſprit qu'ils ayent, à en avoir encore davantage; où ſe trouveroit l'exquis, s'il n'étoit pas là? Je vous aſſure, Madame, que le Mardi, s'il m'en veut croire, ſera déſormais bien modeſte : il craindra votre préſence autant qu'il la ſouhaitera, & il aura grand beſoin de ſe raſſurer ſur la parole de Mme. *de Lambert*, qui jure que vous ne faites jamais valoir votre ſupériorité. Quoiqu'il en ſoit, Madame, venez, venez pour la confuſion des ſuperbes. Pour moi je ne m'embarraſſe pas d'être humilié, j'ai un bon ſecret pour cela; je fais mon bien du mérite des autres, par le plaiſir que j'y prends. Venez nous enrichir, Madame, venez nous charmer; expoſez-vous généreuſement à tous les ſentiments qui pourront naître; nous envelopperons tout ſi-bien ſous le reſpect, que vous n'aurez rien à dire. Je vous demande une grace, Madame;

dame ; si vous daignez m'honorer d'un mot de réponse, ne vous en remettez point à Mme. *de Lambert* ; il me faut une *Louise-Bénédicte de Bourbon* ; je ne sais quel goût j'ai pour ce nom-là, mais je vous jure que je ne saurois m'en passer.

Je suis, Madame, avec un très-profond respect, &c.

LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE

A M. D'ARGET.

A Lausanne, le 8 Janvier 1758.

VOus demandez, mon cher ami & compagnon de Potsdam, comment *Cineas* s'est accommodé avec *Pyrrhus*? C'est premièrement que *Pyrrhus* fit un opéra de ma tragédie de *Mérope* & me l'envoya ; c'est qu'ensuite il eut la bonté de m'offrir sa clef, qui n'est pas

celle du Paradis, & toutes ses faveurs, qui ne conviennent plus à mon âge; c'est qu'une de ses sœurs, qui m'a toujours conservé ses bontés, a été le lien de ce petit commerce qui se renouvelle quelquefois entre le Héros Poëte, Philosophe, Guerrier, brillant, fier, modeste Roi, & le Suisse *Cineas* retiré du monde. Vous devriez bien venir faire quelque tour dans nos retraites, soit de *Lausanne*, soit des *Délices*, nos conversations pourroient être amusantes. Il n'y a point de plus bel aspect dans le monde que celui de ma maison. Figurez-vous quinze croisées de face, en ceintre, un canal de douze grandes lieues de long, que l'œil enfile d'un côté, & un autre de quatre à cinq lieues; une terrasse qui domine sur cent jardins; ce même lac qui présente un vaste miroir au bout des miens; les campagnes de la Savoie au-delà du même lac, couronnées des Alpes qui s'élèvent jusqu'au ciel en amphithéâtre; enfin une mai-

son où je ne suis incommodé que des mouches au milieu des plus rigoureux hivers : Mme. *Denis* l'a ornée avec le goût d'une Parisienne. Nous y faisons beaucoup meilleure chere que *Pyrrhus* : mais il faudroit un estomac ; c'est un point sans lequel il est difficile à *Pyrrhus* & à *Cineas* d'être heureux. Nous répétames hier une tragédie ; si vous voulez un rôle, vous n'avez qu'à venir : c'est ainsi que nous oublions les querelles des Rois & celles des gens de Lettres, les unes affreuses, les autres ridicules. On nous a donné la nouvelle prématurée d'une bataille entre M. le Maréchal *de Richelieu* & le Prince *de Brunswik* : il est vrai que j'ai gagné aux échecs à ce Prince une cinquantaine de louis ; mais on peut perdre aux échecs, & gagner à un jeu où l'on a pour seconds trente mille bayonnettes. Je conviens avec vous que le Roi de Prusse a la vue basse, & la tête vive ; mais il a le premier des talents au jeu qu'il joue,

la célérité : le fond de son armée a été discipliné pendant quarante ans ; songez comment doivent combattre des machines régulieres, vigoureuses, aguerries, qui voyent leur Roi tous les jours, qui sont connues de lui, & qu'il exhorte chapeau bas à faire leur devoir. Souvenez-vous comment ces drôles-là font le pas de côté & le redoublé, comment ils escamotent la cartouche, comment ils tirent six à sept coups par minute. Enfin, leur maître croyoit tout perdu il y a trois mois, il vouloit mourir, il me faisoit ses adieux en vers & en prose ; & le voilà qui, par sa célérité & par la discipline de ses soldats, gagne deux grandes batailles dans un mois, court aux Français, vole aux Autrichiens, reprend *Breslau*, fait quarante mille prisonniers & des épigrammes. Nous verrons comment finira cette sanglante tragédie, si vive & si compliquée.

FRAGMENTS

DE LETTRES FAMILIÈRES.

IL ne sera pas dit que l'on cachete une Lettre à mon nez, sans que je vous donne quelque légère *signifiance*. Bon jour ou bon soir, ma petite sœur, selon l'heure que vous recevréz cette Lettre. Nous passons ici notre temps tout doucement, &c. M. de Sevigné à sa sœur.

Mon cher Coulanges, hélas! vous avez la goutte au pied, au coude; au genou; cette douleur n'aura pas grand chemin à faire pour tenir toute votre petite personne. Quoi, vous criez! vous vous plaignez, vous ne dormez plus, vous ne mangez plus, vous ne buvez plus, vous ne chantez plus, vous ne riez plus! quoi, la joie & vous ce n'est plus la même chose! Cette pensée me fait pleurer; mais pendant que je pleure, vous êtes guéri, je l'espère & je le souhaite. Me. de Sevigné à Mr. de Coulanges.

La même à sa fille.

Je ne puis vous dire combien je vous plains, ma fille, combien je vous loue, combien je vous admire : voilà mon discours divisé en trois points : *je vous plains* d'être sujette à des humeurs noires qui vous font sûrement beaucoup de mal : *je vous loue* d'en être la maîtresse quand il le faut : & *je vous admire* de vous contraindre pour paroître ce que vous n'êtes pas, &c.

La même à la même.

Allez vous promener, Madame la Comtesse, de me venir proposer de ne vous point écrire ; apprenez que c'est ma joie & le plus grand plaisir que j'aye ici, &c.

M. de la Motte à Me. la Duchesse du Maine.

Vous m'écrivez en vous jouant ; vous m'en dites tant & si peu qu'il vous plaît ; je vois les Graces autour de vous qui se relaient à dicter vos Lettres ; ou plutôt je vois que vous ne leur laissez rien à faire que de sourire à votre badinage : en vérité cela est bien commode, &c.

Quoi ! parce que Mademoiselle votre sœur se fait Religieuse, faut-il que vous soyez au désespoir ? Ne peut-on vivre contente dans le monde, sans avoir une sœur ? Est-ce un grand malheur de perdre l'espérance d'avoir un beau-frere, & le plaisir de partager avec lui la succession paternelle ? Il n'est pas permis, Madame, d'assister à l'autel en habit de deuil, & de pleurer sur la victime.

Lettre de M. Pavillon à Mme. ***

Mademoiselle votre sœur n'est pas tant à plaindre que vous pensez : elle est morte, à la vérité, pour la famille ; mais c'est d'une mort volontaire à son égard, précieuse devant Dieu ; & que les hommes appellent civile, parce qu'on ne sçauroit rien faire de plus honnête & de plus obligeant pour ceux qui restent.

vrai que j'en dois être très-flattée ; mais d'un autre côté, elle me met dans l'impoſſibilité de vanter ſon diſcernement, ſa juſteſſe d'eſprit, ſa façon d'écrire, & tant d'autres talents qu'autrefois je pouvois louer tout à mon aiſe ; elle me force à renoncer au commerce de tant de gens de mérite qui compoſent ſes aſſemblées ; * elle me réduit à ne pouvoir ni écrire ni parler ; en un mot, en me voulant rendre une perſonne univerſelle, il ſe trouve qu'elle m'anéantit. Cependant je ne puis me réſoudre à me priver de vos Lettres. Ecrivez-moi, Monſieur, & Mme. *de Lambert* répondra.

---

* On leur avoit donné le nom de Mardi, à cauſe du jour où elles ſe tenoient.

familier ; elles ne doivent afficher ni la morgue du pédantisme, ni les prétentions de l'éloquence.

Une autre observation, que l'on ne fait peut-être pas assez souvent, c'est qu'il faut bien connoître les personnes à qui on les adresse. C'est outrager la raison, que de l'exposer aux railleries & au persifflage de la précieuse ou du petit-maître.

Il n'est pas moins important de prévoir aussi les circonstances où l'on recevra votre Lettre ; quelque bonne qu'elle fût d'ailleurs, elle est mauvaise dès qu'elle est déplacée. Plutarque vous diroit : *Tu tiens sans propos beaucoup de bons propos.*

LETTRE

DE M^ME^. DE MAINTENON A M^ME^. DE CHANTELOU.

Paſſi, 28 Avril 1666.

ME voilà, Madame, bien éloignée de la grandeur prédite. Je me ſoumets à la Providence : & que gagnerois-je à murmurer contre Dieu ? Mes amis m'ont conſeillé de m'adreſſer à M***, comme s'ils avoient oublié les raiſons que j'ai de n'en rien eſpérer : irai-je le regagner par mes ſoumiſſions, & briguer l'honneur d'être à ſes gages ? On m'a envoyée à M. *Colbert*, mais ſans fruit. J'ai fait préſenter deux placets au Roi, où l'Abbé *Teſtu* a mis toute ſon éloquence : ils n'ont pas ſeulement été lus. Oh ! ſi j'étois dans la faveur, que je traiterois différemment les malheureux ! qu'on doit peu compter

ſur les hommes ! Quand je n'avois beſoin de rien, j'aurois obtenu un évêché ; quand j'ai beſoin de tout, tout m'eſt refuſé. Mme. *de Chablais* m'a offert ſa protection ; mais du bout des lèvres : Mme. *de Lyonne* m'a dit, *je verrai, je parlerai*, du ton dont on dit le contraire. Tout le monde m'a offert ſes ſervices, & perſonne ne m'en a rendu. Le Duc eſt ſans crédit, le Maréchal occupé à demander pour lui-même. Enfin, Madame, il eſt très-ſûr que ma penſion ne ſera point rétablie. Je crois que Dieu m'appelle à lui par ces épreuves : il appelle ſes enfants par les adverſités. Qu'il m'appelle, je le ſuivrai dans la régle la plus auſtère. Je ſuis auſſi laſſe du monde que les gens de la Cour le ſont de moi. Je vous remercie, Madame, des conſolations chrétiennes que vous m'offrez, & des bontés que mon frere m'écrit que vous daignez lui témoigner.

LETTRE

DU PERE BOUHOURS

AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 6 Février 1675.

J'Ai reçu votre Lettre, Monſieur, avec toute la joie que donnent les Lettres qu'on ſouhaite extrêmement, & qu'on n'attend preſque plus. Je ne ſavois à qui me prendre de votre ſilence; il ne s'en eſt rien fallu que je ne m'en ſois pris à cette réſignation que le Ciel vous a donnée depuis peu, & qui vous a un peu endurci. A vous parler franchement, Monſieur, quelque zèle que j'aye pour votre repos & pour votre ſalut, je ne ſerois pas bien aiſe que vous fuſſiez ſi philoſophe & ſi chrétien pour moi.

Je ſuis ravi que Dieu entre un peu dans vos réflexions, & que vous regar-

diez comme une faveur du Ciel, ce qui est une disgrace aux yeux du monde. Croyez-moi, Monsieur, votre mauvaise fortune en est une bonne pour vous, à parler chrétiennement. La providence a des desseins de miséricorde sur nous lorsqu'elle nous afflige; & les chemins les plus rudes sont d'ordinaire les plus sûrs pour aller où elle nous conduit. Mais parlons d'autre chose: pour peu que je continuasse sur le même ton, vous prendriez ceci pour un sermon; & je craindrois de vous endormir. Enfin nous avons un Confesseur du Roi. C'est le Pere *de la Chaise*, homme de mérite & de qualité, qui a de l'esprit, du savoir, un grand fond d'honneur & une droiture des premiers siécles, sur-tout beaucoup de piété & une conduite très-sage. Selon toutes les apparences, il remplira dignement ce poste, que je ne lui envie pas, je vous jure. Quand on a une fois renoncé à tout, on est trop heureux de n'être rien.

LETTRE

DU COMTE DE BUSSY AU PERE RAPIN,

Sur la mort de M. le premier Président DE LAMOIGNON.

A Bussy, ce 22 Décembre 1677.

AH ! mon révérend Pere, quelle perte nous venons de faire ? & où trouverons-nous jamais un ami qui ait l'esprit & le cœur faits comme Mr. le premier Président *de Lamoignon*? Vous me demandez par votre derniere Lettre des réflexions sur les choses du monde : hélas ! mon révérend Pere, je ne croyois pas en avoir de si tristes à vous faire ; mais enfin je vous dirai que jamais aucun événement ne m'a plus détaché du monde que celui-ci. M. le premier Président paroissoit avoir la santé d'un homme de trente ans ; il étoit dans un

grand poste, & sur le point de monter plus haut : il étoit heureux en ses enfants & en ses biens : enfin il jouissoit d'une grande fortune, qu'il devoit à sa vertu, ce qui est bien rare : & tout cela le quitte en deux jours avec la vie. Ah ! mon révérend Pere, que les jugements de Dieu sont incompréhensibles ! Combien voyons-nous de gens heureux jusqu'à l'extrême vieillesse, qui sont bien éloignés de la vertu de notre ami ? Je ne finirois point si je voulois vous dire tout ce que cette mort me fait penser. Le bon Dieu soit notre consolation : vous en avez besoin, avec toute votre sagesse ; car vous aimiez ce grand homme autant qu'il le méritoit : pour moi je ne l'oublierai jamais.

LETTRE

DE MADAME DE SEVIGNÉ

AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 5 Avril 1681.

J'Apprends, mon cher coufin, que ma niéce ne fe porte pas trop bien. C'eft qu'on ne peut pas être heureux en ce monde : ce font des compenfations de la Providence afin que tout foit égal, ou qu'au moins les plus heureux puiffent comprendre par un peu de chagrin & de douleur ce qu'en fouffrent les autres,qui en font accablés. Le P. *Bourdaloue* nous fit l'autre jour un fermon contre la prudence humaine, qui fit bien voir combien elle eft foumife à l'ordre de la Providence; & qu'il n'y a que celle du falut, que Dieu nous donne lui-même, qui foit eftimable. Cela confole, & fait qu'on fe foumet

plus doucement à sa mauvaise fortune. La vie est courte, c'est bientôt fait ; le fleuve qui nous entraîne est si rapide, qu'à peine pouvons-nous y paroître. Voilà des moralités de la semaine sainte.

LETTRE

DE Mme. DE SÉVIGNÉ

A Mme. DE GRIGNAN, SA FILLE.

Aux Rochers, Mercredi 30 Nov. 1689.

IL me semble, ma chere enfant, que j'ai été traînée malgré moi à ce point fatal où il faut souffrir la vieillesse ; je la vois, m'y voilà : & je voudrois bien au moins ménager de ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des *défigurements* qui sont près de m'outrager ; mais j'entends une voix qui dit : Il faut marcher malgré vous ; ou bien, si vous ne voulez

pas, il faut mourir, qui eſt un autre extrêmité à quoi la nature repugne. Voilà pourtant le ſort de tout ce qui avance un peu trop; mais un retour à la volonté de Dieu, & à cette loi univerſelle qui nous eſt impoſée, remet la raiſon à ſa place, & fait prendre patience. Prenez-la donc auſſi, ma très-chere; & que votre amitié trop tendre ne vous faſſe point jetter des larmes que votre raiſon doit condamner.

LETTRE

DE MADAME DE SEVIGNÉ

A M. DE COULANGES,

En lui apprenant la mort de M. DE LOUVOIS.

A Grignan, le 26 Juillet 1691.

JE ſuis tellement éperdue de la nouvelle de la mort très-ſubite de M. *de Louvois*, que je ne ſais par où com-

mencer pour vous en parler. Le voilà donc mort, ce grand Ministre, cet homme si considérable, qui tenoit une si grande place, dont *le moi*, comme dit M. *Nicole*, étoit si étendu ; qui étoit le centre de tant de choses : que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire & à conduire ! Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps ; je voudrois bien donner un échec au Duc de Savoie, un mat au Prince d'Orange : non, non, vous n'aurez pas un seul moment. Faut-il raisonner sur cette étrange avanture ? non en vérité, il y faut réfléchir dans son cabinet. Voilà le second Ministre que vous voyez mourir, depuis que vous êtes à Rome : rien n'est plus différent que leur mort ; mais rien n'est plus égal que leur fortune, & les cent millions de chaînes qui les attachoient tous deux à la terre.

Quant aux grands objets qui doivent porter à Dieu, vous vous trouvez embarrassé dans votre Religion sur ce qui se passe à Rome & au Conclave : mon pauvre cousin, vous vous méprenez ; j'ai oui dire qu'un homme d'un très-bon esprit tira une conséquence toute contraire au sujet de ce qu'il voyoit dans cette grande ville ; il en conclut qu'il falloit que la Religion Chrétienne fût toute sainte & toute miraculeuse, de subsister ainsi par elle-même au milieu de tant de désordres & de tant de profanations : faites donc comme lui, & tirez les mêmes conséquences.

LETTRE

DE Mme. LA MARQUISE DE LAMBERT.

*A Mme ***.*

VOus écrivez, Madame, le langage des Dieux ; & je vous répondrai le langage des hommes. Quand

je suis chagrine, je me jette dans la morale; je vais vous rendre quelques-unes de mes réflexions de ce matin.

Pour tirer parti d'une retraite forcée, j'ai voulu me consoler en pensant aux avantages de la solitude. Vous me mandez que vous rentrez dans la vôtre. Le monde n'a-t-il pas affoibli le goût que vous aviez pour elle? N'avez-vous point trouvé votre maniere de penser & vos sentiments un peu dérangés? Quelque préparé qu'on soit quand on se présente aux objets, ils font malgré nous leur impression. M'est-il permis de citer? Un Philosophe assuroit, « qu'il ne rentroit jamais chez lui tel qu'il en étoit » sorti; qu'il y avoit toujours quelques » sentiments qu'il avoit affoiblis, qui se » réveilloient; que plus il avoit vu de » monde, plus les passions acquéroient » d'autorité; qu'il est difficile de résister à leurs efforts quand elles viennent » si fort accompagnées; enfin, qu'il » revenoit toujours plus imparfait, pour

„ avoir été parmi les hommes “. Ces dangers ne sont pas pour vous, Madame.

Comme j'ai vu que le temps n'étoit pas d'accord avec mes desirs, j'ai essayé d'accommoder mes désirs au temps ; & pour me venger de sa malice, j'ai résolu non-seulement de supporter ma situation, mais même d'en jouir : cela est téméraire. Pour m'aider, j'ai lu une Lettre de *Pline* étant à sa maison de campagne, dont il fait une très-aimable description ; ensuite il fait passer en revue toutes les occupations de la ville, qui, lorsqu'il y est, lui paroissent si importantes ; (ces grands riens, qui tiennent une si grande place dans notre imagination, perdent bien de leur prix quand on les voit de loin ;) après avoir rendu compte à son ami de l'emploi de son temps, il s'écrie : „ O innocente „ vie ! que cette oisiveté est aimable ! „ qu'elle est honnête & préférable aux

„ plus illustres emplois ! mer, rivages,
„ dont je fais mon vrai cabinet, que
„ ne m'inspirez-vous pas ! & ne vaut-il
„ pas mieux passer ici sa vie à ne rien
„ faire, que de songer sérieusement
„ dans la ville à faire des riens, “ ? Je voudrois bien pouvoir illustrer mon loisir comme *Pline* : mais il ne m'en restera que l'ennui & l'inutilité.

Avec vous, Madame, je prends de la hardiesse, & je vais vous citer une autorité respectable pour vous ; c'est la Sagesse, qui dit : *Je te menerai dans la solitude, & là, je parlerai à son cœur.* C'est-là où la Vérité donne ses leçons ; où les préjugés s'évanouissent ; où la prévention s'affoiblit ; où l'opinion qui gouverne tout, commence à perdre ses droits ; où nous apprenons à rabattre du prix des choses que notre imagination fait nous surfaire : enfin il me semble que dans la solitude, nous n'avons que les besoins de la nature, qui après

tout ſont très-bornés ; & que dans la ville, nous avons ceux de l'opinion, qui ſont immenſes. Je voudrois bien déranger des idées qui occupent une ſi grande place dans mon eſprit, & rendre, s'il eſt poſſible, mon bonheur indépendant : il ne devroit preſque dépendre que de nous ; c'eſt par une eſpéce d'uſurpation que les objets extérieurs ſe ſont mis en poſſeſſion d'en diſpoſer : je voudrois bien me reſaiſir d'un droit ſi important. Eh ! qu'il eſt dangereux de ſe confier à ce qui eſt hors de nous ! tout, en éloignement, me paroît diminuer de prix & de valeur, hors vous, Madame, qui êtes toujours pour moi dans le même point de vue.

Voilà ce que mon eſprit a penſé, mais ce que mon cœur n'a pas ſenti : il ne recevra jamais des vérités qui pourroient le conduire à s'éloigner de vous. L'un & l'autre s'accordent ſur votre compte, Madame ; car mon eſprit a toujours trouvé parfait ce que mon cœur lui

lui a montré aimable : & ma retraite m'a appris que la solitude est amie des sentiments, puisque les miens, Madame, ont infiniment augmenté pour vous.

Je change de ton, & je vous assure, Madame, que dès que les eaux seront retirées, ma morale ne me retiendra pas un moment ; & que je serai très-pressée d'avoir l'honneur de vous aller trouver.

FRAGMENTS
DE LETTRES
SÉRIEUSES ET MORALES.

JE n'ai que quatre ou cinq cents livres a manger : & cela m'a suffi jusqu'à présent ; m'y voilà fait, & mon appétit ne va pas plus loin. Si j'avois l'estomac plus grand ; ou, pour parler d'une façon plus sérieuse, si le bonheur, qui sans doute est l'objet qu'on

Lettre d'un Curé dans les Amognes en Nivernois. Mercure de France, Mai 1757.

envisage dans une situation aisée, se ramassoit dans les champs, & s'accumuloit dans la grange, en proportion avec la dîme, j'ambitionnerois un bénéfice plus considérable: mais je vois tous les jours des choses qui me guérissent de ce désir; je vois des gens dont le revenu est triple & quadruple du mien: sont-ils plus contents que moi? vivent-ils même plus à leur aise? Non; ils ont plus de revenus; mais ils ont plus de besoins; & ces besoins, pour les satisfaire, les assujettissent à des mouvements, des travaux, des inquiétudes qui, bien appréciés, doivent faire plaindre plutôt qu'envier leur état. Le bonheur, pour eux, occupe un vaste terrein, & porte sur je ne sais combien d'étaies différentes, dont l'ébranlement d'une seule fait crouler tout l'édifice. Le mien ne gît que dans un point presqu'imperceptible, & ne porte que sur lui-même, ou, pour mieux dire, ne porte sur rien; & je ne suis heureux,

que parce que je ne pense point à l'être, ni même à regarder seulement si je le suis. On dit communément que pour l'être, il ne faut que se persuader qu'on l'est. La contradictoire, à moi, me paroîtroit beaucoup soutenable; & je penserois que pour être heureux, il ne faudroit pas même songer à se croire tel. *Orphée* ramène *Euridice* des Enfers, il veut voir si cette chere épouse le suit; il la regarde, & elle disparoît. Emblême bien naturel du bonheur; un simple coup d'œil le fait évanouir.

Me. de Sevigné au Comte de Bussy.

O gens heureux! ô demi-Dieux! si vous êtes au-dessus de la rage de la bassette *; si vous vous possédez vous-mêmes, si vous prenez le temps comme Dieu l'envoie, si vous regardez votre exil comme une piéce attachée à l'ordre de la Providence, si vous ne retournez point sur le passé pour regretter ce qui se passa il y a trente ans, si vous êtes au-dessus de l'ambition & de

* Jeu fort à la mode en ce temps-là.

l'avarice; enfin, ô gens heureux! ô demi-Dieux! si vous êtes toujours comme je vous ai vus, & si vous passez paisiblement votre hiver à *Autun* avec la bonne compagnie que vous me marquez.

L'Abbé de Choisy, Journal du voyage de Siam.

J'ai une place d'écoutant dans toutes leurs assemblées, & je me sers souvent de votre méthode (*a*) une grande modestie, point de démangeaison de parler. Quand la balle me vient bien naturellement, & que je me sens instruit à fond de la chose dont il s'agit, alors je me laisse forcer, & je parle à demi-bas, modeste dans le ton de la voix aussi-bien que dans les paroles. Cela fait un effet admirable; & souvent quand je ne dis mot, on croit que je ne veux pas parler; au lieu que la bonne raison de mon silence est une

(*a*) La relation de ce voyage est adressée à l'Abbé *de Dangeau*, & l'Auteur lui parle comme dans une Lettre.

ignorance profonde, qu'il est bon de cacher aux yeux des mortels. Encore est-ce quelque chose d'avoir profité de vos leçons.

Lettre de M. de la Riviere à Me. de Lambert.

Il y a long-temps, Madame, que je prêche à Mme. *de* *** la paix d'une retraite. Chaque saison de la vie a des bienséances qui lui sont propres, & qui prescrivent de nouvelles régles de conduite. Il est dangereux de s'y méprendre : le monde ouvre sur nous des yeux malins ; tout y est plein de gens qui s'offensent des mérites d'autrui à proportion qu'ils éclatent ; il suffit souvent d'être vertueux pour être haï ; les hommes rebutent ce qui passe leur régle, & ce qu'ils n'ont pas le courage d'imiter. Pour moi, Madame, la peur m'a pris ; & l'on ne sauroit plus m'envier que le bonheur de mon obscurité : comme j'ai toujours mis le ridicule presque au niveau du deshonneur, je me suis dépêché de vieillir, de peur de vieillir trop tard.

Lettre de Mme. de Mainte-non.

Que ne puis-je vous donner mon expérience ! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, & la peine qu'ils ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous pas que je meurs de triſteſſe, dans une fortune qu'on auroit eu peine à imaginer ? J'ai été jeune & jolie, j'ai goûté des plaiſirs ; j'ai été aimée par-tout dans un âge plus avancé, j'ai paſſé des années dans le commerce de l'eſprit ; je ſuis venue à la faveur ; & je vous proteſte que tous les états laiſſent un vuide affreux. (*a*)

Siécle de Louis XIV.

(*a*) Si quelque choſe pouvoit détromper de l'ambition, dit M. de Voltaire, ce ſeroit aſſurément cette lettre.

DES RÉPONSES ET DES BILLETS.

IL n'y a qu'une chose à dire sur les réponses, c'est qu'elles doivent prendre le ton de la Lettre qui les occasionne. L'annonce de la réception de cette Lettre en fait communément le début ; & l'on continue à la suivre articles par articles, autant que le sujet le demande. Les Négociants disent toujours : *J'ai reçu la vôtre du* 15. *du* 18. &c. cela n'est bon que parmi eux. Pour parler exactement, il faut dire : *J'ai reçu votre Lettre*, &c.

Il y a un proverbe qui dit que *toute Lettre mérite une réponse*, & *Pibrac*, qui a fait tant de quatrains, si peu lus, quoique si di-

gnes de l'être, dit que le bon ſens eſt dans les proverbes.

Ce ſeroit une impoliteſſe groſſiere que de ne rien dire à celui qui vous adreſſeroit la parole dans un entretien familier : c'en eſt donc une auſſi conſidérable de ne pas répondre à ceux qui vous écrivent. Par le même principe que nous ne ſaurions rappeller trop ſouvent, qu'un commerce de Lettres n'eſt qu'une véritable converſation. Il y a de l'impoliteſſe encore à ne pas répondre auſſitôt qu'on le peut.

La multitude des occupations n'eſt pas une raiſon qui puiſſe diſpenſer d'une réponſe : tout au plus c'eſt un prétexte de la différer. Je ne ſçai qu'une choſe qui puiſſe juſtifier ce procédé ; ce ſont ces manques d'égards qu'on ne ſauroit rejetter, ni ſur l'ignorance, ni ſur la bonne in-

tention de celui qui écrit. Perſonne n'eſt tenu de répondre à une ſottiſe. Le mal eſt que l'on ſe formaliſe quelquefois trop aiſément. Il n'avoit pas fait une faute ce Militaire qui, en écrivant au miniſtre de la guerre *Louvois*, l'appelloit *Monſieur*, ce n'étoit qu'une ignorance du cérémonial; cependant il ne reçut point de réponſe. Il récrivit, ſe corrigea, donna du *Monſeigneur*; mais M. de *Louvois* qui avoit encore ſur le cœur la premiere Lettre, différoit de répondre. Le Militaire déſeſpéré lui écrivit une troiſiéme fois & le nomma *mon Dieu*, *mon Créateur*.

Ce qui diſtingue un billet d'une Lettre, c'eſt qu'on le commence & qu'on le finit ſans façon; c'eſt qu'on l'écrit ſouvent ſur une demi-feuille de papier; c'eſt qu'on le plie ſans

cérémonie & même ſans le cacheter; c'eſt qu'on n'y met point d'adreſſe, ou qu'on ſe contente d'écrire au-deſſus, *pour M****, &c.

Il n'y a que des occupations bien importantes & bien preſſées, une ſupériorité bien marquée, ou une familiarité bien établie, qui puiſſent autoriſer à écrire un billet. Hors de là il paſſe pour une impoliteſſe.

Voici un joli billet de *Louis XIV*. à M. le Duc *de la Rochefoucauld*, qu'il venoit de nommer Grand-Maître de la Garderobe: *Je me réjouis avec vous, comme votre ami, du préſent que je vous ai fait, comme votre maître.*

LETTRES

DE CONSEILS.

ON a dit depuis long-temps que les talents étoient partagés, & que les dons du génie n'étoient pas communs à tous; il en est de même du bon sens & de la prudence. Mais la société répare en quelque sorte les torts de la Nature, de cette mere si tendre envers les uns, tandis qu'à l'égard des autres elle est une marâtre si sévère. Les idées répandues dans les esprits de ceux qui vous environnent, sont un supplément à celles que vous n'avez pas. Cet homme que vous consultez, devient alors un autre vous-même, & ses connoissances ne font plus avec les vôtres qu'une

même masse de lumières, qui vous éclaire & vous conduit.

On insiste toujours sur l'utilité qu'il y a de consulter, & l'on parle fort peu de la manière de donner des conseils. Celle-ci est pourtant plus difficile que l'autre n'est nécessaire.

La premiere régle, c'est de ne donner aucun avis qu'on ne vous l'ait demandé, à moins que votre situation ne vous en fasse un devoir. Un pere doit des conseils à ses enfants, un maître à ses disciples, un ami en doit à son ami.

Voulez-vous que vos conseils soient écoutés? donnez-les sans affecter aucune supériorité sur ceux à qui ils s'adressent; on ne persuade jamais ceux qu'on paroît vouloir dominer: donnez-les sur-tout sans y laisser entrevoir le moindre air de malignité.

Voulez-vous qu'on les aime? donnez-les de manière à paroître persuadé que les personnes font déjà ce que vous voulez leur insinuer. En louant la conduite que vous semblez supposer qu'ils tiennent ou qu'ils tiendront, vous trouverez le secret de la leur indiquer sans blesser leur amour propre. Il ne faut jamais l'oublier : cet amour propre s'irrite aisément. *Moliere* dans une scene du *Misantrope*, ce chef-d'œuvre du Théâtre comique, fait paroître deux femmes, dont l'une répond aux avis piquants que lui donne l'autre, par des avis plus piquants encore. Il n'a peint que ce qui arrive tous les jours dans la société.

Il est indigne d'un honnête homme de déguiser la vérité quand on la lui demande. Hélas ! pourquoi faut-il qu'il soit si

dangereux de la dire? *Clitus* dit la vérité à *Alexandre*, & *Alexandre* aſſaſſina *Clitus*. *Charideme* la dit à *Darius*, & *Darius* fit couper la tête à *Charideme*; *Philoxene* la dit à *Denis*, & *Denis* le chargea de fers. Que veux-je conclure de tout cela? qu'il faut trahir la vérité? A Dieu ne plaiſe: elle eſt trop chere à mon cœur. Je veux ſeulement inſinuer que l'art de la dire demande beaucoup de diſcrétion & de prudence.

LETTRE

DE RACINE A SON FILS.

C'Est tout de bon que nous partons pour notre voyage de *Picardie*. Comme je ferai quinze jours sans vous voir, & que vous êtes continuellement présent à mon esprit, je ne puis m'empêcher de vous répéter encore deux ou trois choses que je crois très-importantes pour votre conduite.

La premiere, c'est d'être extrêmement circonspect dans vos paroles, & d'éviter la réputation d'être un parleur, qui est la plus mauvaise réputation qu'un jeune homme puisse avoir dans le pays où vous entrez. La seconde est d'avoir une extrême docilité pour les avis de M. & Mme. *Vigan*, qui vous aiment comme leur enfant.

N'oubliez point vos études, & cultivez continuellement votre mémoire,

qui a grand besoin d'être exercée. Je vous demanderai compte à mon retour de vos lectures, & sur-tout de l'histoire de France, dont je vous demanderai à voir vos extraits.

Vous savez ce que je vous ai dit des Opéra & des Comédies : on en doit jouer à *Marly*. Il est très-important pour vous & pour moi-même qu'on ne vous y voie point, d'autant plus que vous êtes présentement à *Versailles* pour y faire vos exercices, & non point pour assister à toutes ces sortes de divertissements. Le Roi & toute la Cour savent le scrupule que je me fais d'y aller ; & ils auroient très-méchante opinion de vous, si à l'âge où vous êtes, vous aviez si peu d'égard pour moi & pour mes sentiments. Je devois avant toutes choses vous recommander de songer toujours à votre salut, & de ne point perdre l'amour que je vous ai vu pour la Religion. Le plus grand déplaisir qui puisse m'arriver au monde, c'est

s'il me revenoit que vous êtes un indévot, & que Dieu vous est devenu indifférent. Je vous prie de recevoir cet avis avec la même amitié que je vous le donne. Adieu, mon cher fils, donnez-moi souvent de vos nouvelles.

LETTRE

DE Mme. DE MAINTENON

A SON FRERE.

ON n'est malheureux que par sa faute. Ce sera toujours mon texte & ma réponse à vos lamentations. Songez, mon cher frere, aux voyages d'Amérique, aux malheurs de notre pere, aux malheurs de notre enfance, à ceux de notre jeunesse; & vous bénirez la Providence, au lieu de murmurer contre la fortune. Il y a dix ans que nous étions bien éloignés l'un & l'autre du point où nous sommes au-

jourd'hui. Nos eſpérances étoient ſi peu de choſe, que nous bornions nos vœux à trois mille livres de rente. Nous en avons à préſent quatre fois plus, & nos ſouhaits ne ſeroient pas encore remplis! Nous jouiſſons de cette heureuſe médiocrité que vous vantiez ſi fort. Soyons contents. Si les biens nous viennent, recevons-les de la main de Dieu: mais n'ayons pas des vûes trop vaſtes. Nous avons le neceſſaire & le commode : tout le reſte n'eſt que cupidité. Tous ces deſirs de grandeur partent du vuide d'un cœur inquiet. Toutes vos dettes ſont payées : vous pouvez vivre délicieuſement ſans en faire de nouvelles. Que déſirez-vous de plus? Faut-il que des projets de richeſſe & d'ambition vous coûtent la perte de votre repos & de votre ſanté? Liſez la vie de *S. Louis*: vous verrez combien les grandeurs de ce monde ſont au-deſſous des déſirs du cœur de l'homme. Il n'y a que Dieu qui puiſſe le raſſaſier. Je vous

le répete, vous n'êtes malheureux que par votre faute. Vos inquiétudes détruisent votre santé, que vous devriez conserver, quand ce ne seroit que parce que je vous aime. Travaillez sur votre humeur : si vous pouvez la rendre moins bilieuse & moins sombre, ce sera un grand point de gagné. Ce n'est point l'ouvrage des réflexions seules : il y faut de l'exercice, de la dissipation, une vie unie & réglée. Vous ne penserez pas bien, tant que vous vous porterez mal ; dès que le corps est dans l'abattement, l'ame est sans vigueur. Adieu. Ecrivez-moi plus souvent, & sur un ton moins lugubre.

LETTRE

DE LA MÊME A SA NIECE.

DE quoi vous plaignez-vous, ma chere niece ? de ce que je ne vous ai pas écrit sur la mort de M. *de Caylus* ?

TAYLOR ... OXFORD

Vous ſavez ſi je m'y ſuis intéreſſée : & nous ne devons pas en être aux compliments : je ſuis ſi malade & ſi vieille, que je me réduis aux Lettres néceſſaires. Qu'eſt-ce que cette dépendance que vous voulez avoir de moi ? vous êtes en âge & en poſſeſſion de vous bien conduire : que voulez-vous changer à la veille de ma mort ? Vous ne ſerez pas aſſez folle pour vous remarier : vivez en bonne mere : ne rentrez pas dans le monde : choiſiſſez un certain nombre d'amies : voyez peu d'hommes, & que ce ſoient d'honnêtes gens : vivez à la vieille mode : ayez toujours une fille qui travaille dans votre chambre quand vous êtes avec un homme : défiez-vous des plus ſages : défiez-vous de vous-même : croyez-en une perſonne qui a de l'expérience, & qui vous aime. Vous êtes encore jeune & belle : au nom de Dieu, ne vous commettez point : occupez-vous de vos enfants ; ſervez Dieu ſans cabale : ne mépriſez perſonne,

& ne vous entêtez de rien : suivez la vie commune, soyez simple : & pardonnez à ma tendresse cette petite instruction ; elle vaut bien un compliment.

LETTRE
DE LA MÊME.
A M. LE CARD. DE NOAILLES.

A Marly, ce 11 Janvier 1706.

MArchez bien droit & bien sûrement, Monseigneur, dans l'affaire de Mme. *de Mondonville*. Vous êtes accusé d'aimer les Jansénistes, & encore plus de haïr les Jésuites. Ils regardent M. *Couet* comme leur ennemi. Ne dites ni n'écrivez que ce que vous diriez ou écririez au Roi & au P. *de la Chaise* : défiez-vous de tout. Soutenez ou excusez le Roi, & gardez la force de la vérité pour la lui dire à lui-même. Excusez la liberté de mes conseils & de mes expressions : c'est mon zèle qui me les inspire.

LETTRE DE Mme. DE SEVIGNÉ A SA FILLE.

J'Ai écrit au Marquis *, ma chere Comtesse, quoique je lui eusse déjà fait mon compliment. Je le prie de lire dans cette triste garnison, où il n'a rien à faire : je lui dis que puisqu'il aime la guerre, c'est quelque chose de monstrueux de n'avoir point envie de voir les livres qui en parlent, & de connoître les gens qui ont excellé dans cet Art : je le gronde, je le tourmente : j'espere que nous le ferons changer : ce seroit la premiere porte qu'il nous auroit refusé d'ouvrir. Je suis moins fâchée qu'il aime un peu à dormir, sachant bien qu'il ne manquera jamais à ce qui touche sa gloire, que je ne le suis de ce qu'il aime à jouer. Je lui fais entrevoir

* Le fils de Me. de Grignan.

que c'est une ruine : s'il joue peu, il perdra peu; mais c'est une petite pluie qui mouille : s'il joue souvent, il sera trompé, il faudra payer; & s'il n'a point d'argent, ou il manquera de parole, ou il prendra sur son nécessaire. On est malheureux aussi parce qu'on est ignorant; car même sans être trompé, il arrive qu'on perd toujours. Enfin, ma fille, ce seroit une très-mauvaise chose, & pour lui, & pour vous, qui en sentiriez le contre-coup. Le Marquis seroit donc bienheureux d'aimer à lire : la jolie, l'heureuse disposition ! on est au-dessus de l'ennui & de l'oisiveté, deux vilaines bêtes.

LETTRE

DE M. REMOND DE S. MARD A M. DE S***.

Qui envoyoit son fils au service.

VOus envoyez M. votre fils à la guerre, Monsieur, & vous dites pour vos raisons qu'il y a des gens d'aussi bonne maison que lui qui y vont? C'est-à-dire, que comme c'est la coutume des enfants de qualité d'aller à la guerre, il faut que votre fils y aille. Quoi! vous ne faites donc rien que par coutume? & avec cela vous prétendez être philosophe? Oui, direz-vous; la philosophie, après avoir bien raisonné, nous ramène à la coutume, dont elle nous avoit écartés; & obligés de vivre avec les hommes, il nous faut bien faire comme eux. Tout beau, Monsieur: nous

nous sommes assujettis aux usages extérieurs que les hommes ont établis entre eux, nous sommes obligés de nous habiller, de faire des révérences comme eux, de ne pas toujours laisser éclater le mépris que nous avons pour ceux qui le méritent ; & pour cela, de parler ce jargon commun par lequel nous nous témoignons les uns aux autres des dispositions d'estime & d'amitié que nous n'avons pas. Voilà, Monsieur, à quoi la coutume & la raison même nous assujettit ; mais permettez-moi de vous dire qu'elle n'ordonne rien de plus. De l'air que vous y allez, je gage que si vous aviez été de la Cour de ces Rois dont les Courtisans célébroient la mort en se la donnant eux-mêmes, vous auriez fait la sotise de vous la donner aussi. C'est trop, Monsieur ; il faut vivre avec les hommes, mais il ne faut pas être leur dupe. Vous n'avez qu'un fils que vous aimez, & qui mérite bien de l'être ; vous l'envoyez à

l'armée, pour laquelle je sais qu'il n'a point de goût; vous-même qui l'y envoyez, n'estimez pas trop ceux qui y vont, & cependant il part par votre ordre. Si ce n'est pas la coutume, dites-moi, je vous prie, qui peut vous obliger à exposer un fils que vous aimez tendrement?

LETTRE
DE Mlle. DE BARRY
A SON FRERE,
Élève de l'École Roy. Milit.

Mercure de France, Septemb. 1757.

J'Apprends, mon cher Frere, que vous allez sortir de l'école Militaire pour entrer dans la carriere des Lettres. Vous êtes un des premiers élèves que cette école ait formés, & comme étant parmi ses enfans du nombre de ses aînés, vous allez porter des premiers dans le sein de la patrie les fruits de cette excellente culture.

Je n'ai eu juſqu'à ce moment que la douce habitude de vous aimer ; mais je vous avouerai que je mêle à cet amour un vrai reſpect, quand je me répréſente votre deſtinée honorable. Vous n'aviez reçu en naiſſant qu'un nom & de la pauvreté. C'étoit beaucoup que le premier de ces dons ; mais la cruelle mediocrité rend cet honneur bien peſant ; & qui ſçait ſi cette fâcheuſe compagne vous auroit permis de vivre & de mourir avec toute la pureté de votre naiſſance ?

Heureuſement pour vous & pour vos pareils, dans un de ces momens où Dieu parle au cœur des bons Rois, celui qui nous gouverne a jetté les yeux ſur la pauvre nobleſſe de ſon Royaume. Son ame s'eſt ouverte au mouvement le plus généreux ; il a adopté ſur le champ une foule d'enfans illuſtres & infortunés. Un édit plein de grandeur leur a imprimé ſa protection Royale, & a conſolé par cet appui, les manes plaintifs de leurs Peres.

Benissons, Mon cher Frere, les circonstances qui ont fait éclore un acte aussi grand dans les premieres années de votre vie. Dix ans plus tard, ce bienfait n'eût existé que pour vos concitoyens; mais benissons surtout ces ames vraiment héroïques qui ont embrassé & exécuté un projet aussi noble & aussi paternel.

Vous voilà donc, graces à cet établissement, muni des leçons de l'honneur le plus pur & des plus belles lumieres. Votre éducation a été une espéce de choix parmi les autres éducations & l'Etat vous a prodigué ses soins les plus précieux & les plus chers. En verité, Mon cher Frere, je considere avec joye tant d'avantages; mais je ne sçaurois m'empêcher de murmurer un peu contre mon sexe qui, en me laissant sentir toutes ces choses comme vous, met entre votre bonheur & le mien, une si grande difference. Suivez donc vos destins, puisqu'il le faut, augmentez même, j'y

conſens, de plus en plus ma jalouſie. Je ne vous diſſimulerai pourtant pas que votre tâche me paroit un peu difficile : vos ſecours paſſés augmentent vos engagemens, & des ſuccès ordinaires ne vous acquitteroient peut-être pas. Si les inſpirations du cœur valoient toujours celles de la raiſon, je romprois ſans doute, le ſilence & je riſquerois auprès de vous ces conſeils que l'amitié me ſuggère ſur votre conduite & vos devoirs.

1°. Mon cher Frere, je me figurerois en votre place, qu'en tout état & en tout tems, je dois être modeſte ; & quoique les bienfaits du Roi honorent ſes plus grands ſujets, je m'en tiendrois dans ce ſens fort glorieux ; mais j'irois auſſi juſqu'à conſiderer dans ce bienfait ma patrie entiere, & je ferois en ſorte que ma conduite fût l'expreſſion de ma reconnoiſſance.

2°. J'aurois un courage prudent & raſſis ; point de tons, point de prétentions. Je cederois dès que je pourrois

Leucate. Les Ligueurs la crurent plus facile à vaincre ; ils l'avertirent du dessein de son mari, & lui promirent sa vie, si elle livroit la Ville. La réponse de la femme de Barry, fut que l'honneur de son mari lui étoit encore plus cher que ses jours. La grandeur fut égale de part & d'autre ; Barry souffrit la mort ; & sa femme après avoir défendu la place avec succès, alla ensevelir sa douleur & sa jeunesse dans un Couvent de Besiers où elle mourut.

Le fils de ce généreux Barry succéda à son gouvernement en 1637. Serbelloni, après avoir investi cette place, tenta de le corrompre & lui promit des avantages considerables, s'il embrassoit le service des Espagnols : l'histoire de son pere fut la seule réponse que le Général Espagnol en reçut.

Voilà, mon cher frere, deux Barry qui n'ont point eu d'école militaire pour Berceau, & qui ont été pourtant bien grands l'un & l'autre. Sou-

à la vôtre, & j'entre à merveille, comme vous voyez, dans l'éducation que vous avez reçue.

Il faut pourtant que j'ajoûte à mes avis le pouvoir de l'exemple, je suis assez heureuse pour le trouver dans notre sang. De tels exemples sont, comme vous savez, des commandemens absolus : je ne sais si c'est cette raison seule qui me détermine à vous le transcrire ici ; mais quand j'y mêlerois un peu d'orgueil, c'est peut-être là toute la gloire de notre sexe ; la vôtre consiste à les imiter.

Barry notre grand Oncle étoit Gouverneur de Leucate en Languedoc sous le règne de Henri IV, les Ligueurs l'ayant fait prisonnier, le conduisirent dans la ville de Narbonne, qu'ils avoient en leur pouvoir, là on le menaça de la mort la plus rigoureuse, s'il ne livroit la place, sa réponse fut qu'il étoit prêt à mourir. Barry avoit une jeune épouse qui s'étoit renfermée dans

ſa bonté ; mais je ſuis ſûre qu'on les reconnoitra encore mieux à toutes vos actions. Je ſuis certaine encore que vous ne perdrez jamais le ſouvenir de ce que vous devez à ceux qui vous ont dirigé dans l'école que vous quittez, & principalement à ce Citoyen vertueux que ſes grandes qualités ont, pour ainſi dire, aſſocié à l'œuvre immortelle de ce règne. Je vous aimerai alors de tendreſſe & de fierté ; & tandis que confinée dans un Château, je partagerai ma vie entre les ſoins de mon ſexe & des amuſemens litteraires, je vous perdrai de vûe dans le chemin de la gloire. Vous cueillerez des Lauriers & votre ſœur diſputera aux jeux floraux leurs couronnes. Elle s'élèvera peu à peu à un ſtile plus noble ; & ſi vous devenez jamais un grand guerrier, vous lui apprendrez à vous chanter, & vous aurez de ſa part un poëme. Je meurs d'envie d'avoir quelque jour ce talent, & vous ſentez par-là ce que mon ambition vous

demande. Adieu, mon cher frere, pardonnez à ma jeunesse ces réflexions, mais sachez-en gré à mon amitié. J'ai voulu vous écrire dans l'époque la plus importante de votre vie, & mon cœur a volé pour cela jusqu'à vous : c'est lui qui m'a dicté tout ce que cette lettre contient ; il vous aime trop, pour avoir pu se tromper. Je suis avec toute l'amitié possible, mon cher frere, votre sœur, &c.

LETTRES

DE DEMANDES ET PLACETS.

HOmere peint les prieres boîteuſes, ridées, marchant toujours les yeux baiſſés, toujours rampantes, & toujours humiliées. Le ton d'une Lettre de demande doit être ſimple & modeſte, à proportion de l'élévation de ceux à qui on s'adreſſe, & de la qualité de celui qui prie. Demander avec hauteur, c'eſt marchander un refus.

Ce ne feroit pas bien connoître le cœur humain, que de croire en obtenir quelque choſe en parlant beaucoup de ſoi-même. M. *de Buſſy-Rabutin* écrivit plus de cinquante Lettres à *Louis XIV.* pour qu'il lui permît d'aller ſe faire tuer à l'armée, au lieu

de s'ennuyer en Bourgogne. Il rappelloit ses services passés, il parloit de sa condition, il vantoit son esprit; & il n'obtint rien. C'est que ce procédé irrite l'amour propre. Il craint que vous ne regardiez comme une justice, ce qu'il ne voudroit vous accorder que comme une grace.

Il est un art d'intéresser les personnes que l'on implore, en leur faisant entrevoir qu'il est de leur avantage de nous rendre service. Ce moyen peut réussir quelquefois; le plus souvent l'artifice est soupçonné, & l'on vous refuse ce que vous cherchiez à surprendre, au lieu de le demander.

Louez plutôt avec finesse ceux à qui vous êtes obligé d'avoir recours, intéressez leur vanité. Pour obtenir quelque chose des hommes, le plus sûr est de parler à leurs passions. Ils sont tous à

peu près comme M. *Jourdain*, * qui se seroit fait un scrupule de laisser sans récompense les termes obligeants que lui prodiguoit le garçon Tailleur.

* Le Bourgeois Gentilhomme; Comédie de Moliere.

Quoique dans le fond, les placets soient de véritables Lettres de demande, je ne m'y arrêterai presque pas. Ils sont assujettis à des formules qui ne sont point celles d'une Lettre.

On sait qu'un placet est une espéce de requête adressée à un Prince, à un Ministre, ou à un Juge, pour en obtenir quelque grace. Un style respectueux & précis, des expressions choisies sans le paroître, ces pensées qui portent la conviction dans l'esprit, ces tours qui jettent la persuasion dans l'ame; voilà quels doivent en être le ton & les ornements. Les placets que *Pelisson* fit pour le célébre & malheureux

Fouquet sont des modéles en ce genre. On trouve dans les recueils de vers, un assez grand nombre de placets écrits & tournés avec adresse. Depuis qu'il a plu aux Poëtes de se faire passer pour les favoris des Dieux, tout rimeur s'est mis en possession de traiter familièrement avec les Grands. Cela donne à leurs ouvrages une aisance, une finesse, un essor, à quoi la prose ne sauroit atteindre quand le respect la tient dans la contrainte.

Je ne citerai d'autre placet que celui-ci, qui mérite bien d'être conservé, ne fût-ce que par sa singularité. Il est de *Dufresni*, cet homme qui faisoit de si beaux jardins * & de si mauvais vers;

* *Dufresni* avoit la charge de Contrôleur-général des jardins du Roi, & il la remplissoit bien. Il mourut âgé de 76 ans.

& c'eſt au Duc Régent qu'il fut adreſſé.

Monseigneur,

Dufreſni vous ſupplie de le laiſſer dans ſa pauvreté, afin qu'il reſte un monument de l'état où étoit la France avant la Régence de V. A. R.

On dit que M. le Duc d'*Orléans* eut la bonté d'écrire au bas: *Je vous refuſe abſolument.*

LETTRE DE SCARRON AU DUC DE RETZ.

MONSEIGNEUR,

Vous vous ſavez peut-être bon gré d'être généreux ; détrompez-vous-en ; c'eſt la plus incommode qualité que puiſſe avoir un grand Seigneur, quand il eſt aſſez imprudent pour rire quelquefois au nez à un malheureux comme moi. Nous autres écrivains, nous n'avons qu'à être obligés une fois, nous importunons tous les jours de notre vie. Vous me donnates l'autre jour les œuvres de *Voiture* : j'ai à vous demander une choſe de bien plus grande importance. Je connois tels Seigneurs qui auroient changé de couleur à ces dernieres paroles de ma Lettre ; mais un

Duc de *Retz* les aura lues ſans s'effrayer; & je jurerois bien qu'il eſt auſſi impatient de ſavoir ce que je lui demande, que je ſuis aſſuré de l'obtenir. Un Gentilhomme de mes amis, qui à l'âge de vingt ans a fait vingt combats auſſi beaux que celui des *Horaces* & des *Curiaces*, & qui eſt auſſi ſage que vaillant, a tué un fanfaron qui l'a forcé de ſe battre. Il ne peut obtenir ſa grace hors de *Paris*, & voudroit bien y être en sûreté, à cauſe qu'il a une répugnance naturelle à avoir le col coupé : je le logerois bien chez un grand Prince : mais il feroit mauvaiſe chere ; & je tiens que mourir de faim eſt un malheur plus à craindre que d'avoir le col coupé. Si votre hôtel lui ſert d'aſyle, il eſt à couvert de l'un & de l'autre ; & vous ferez bien aiſe d'avoir protégé un jeune Gentilhomme de ce mérite-là. Au reſte, vous aurez le plus grand plaiſir du monde à le voir moucher les chandelles à coups de piſtolets,

toutes les fois que vous en voudrez avoir le passe-temps ; & vous me remercierez sans doute, comme vous êtes très-généreux, de vous avoir donné un si beau moyen d'exercer votre générosité ; & moi je vous promets de ne vous en point laisser manquer ; & qu'aussitôt que vous m'aurez accordé ce que je vous demande, je vous importunerai tous les jours d'employer votre crédit & celui de vos amis, pour obtenir la grace du mien. La muse burlesque ne s'en taira pas, & s'acquittera assez bien d'un remercîment ; quoique jusqu'ici elle n'ait guères eu à travailler en pareille matière. Je vous demande mille pardons de la longueur de ma Lettre, & vous baise autant de fois les mains blanches, ou telles qu'elles sont. Obligez d'un mot de réponse,

Votre, &c.

LETTRE

DE RACINE

A M^ME^. DE MAINTENON.

MADAME,

J'avois pris le parti de vous écrire au sujet de la taxe qui a si fort dérangé mes petites affaires ; mais n'étant pas content de ma Lettre, j'avois simplement dressé un mémoire dans le dessein de le présenter à Sa Majesté.... Voilà, Madame, tout naturellement comment je me suis conduit dans cette affaire ; mais j'apprends que j'en ai une autre bien plus considérable sur les bras.... Je vous avoue que lorsque je faisois tant chanter dans *Esther** : *Rois, chassez la calomnie* ; je ne m'attendois guères que je serois moi-même un

* Tragédie de M. Racine.

our attaqué par la calomnie. On veut me faire passer pour un homme de cabale & rebelle à l'Eglise.

Ayez la bonté de vous souvenir, Madame, combien de fois vous avez dit que la meilleure qualité que vous trouviez en moi, c'étoit une soumission d'enfant pour tout ce que l'Eglise croit & ordonne, même dans les plus petites choses. J'ai fait par votre ordre près de trois mille vers sur des sujets de piété; j'y ai parlé assurément de toute l'abondance de mon cœur, & j'y ai mis tous les sentiments dont j'étois le plus rempli: vous est-il jamais revenu qu'on y eût trouvé un seul endroit qui approchât de l'erreur?....

Pour la cabale, qui est-ce qui n'en peut être accusé, si on en accuse un homme aussi dévoué au Roi que je le suis, un homme qui passe sa vie à penser au Roi, à s'informer des grandes actions du Roi, & à inspirer aux autres les sentiments d'amour & d'admira-

tion qu'il a pour le Roi ? J'ose dire que les grands Seigneurs m'ont bien plus recherché que je ne les recherchois moi-même : mais dans quelque compagnie que je me sois trouvé, Dieu m'a fait la grace de ne rougir jamais, ni du Roi, ni de l'Evangile. Il y a des témoins encore vivants qui pourroient vous dire avec quel zèle on m'a vu souvent combattre de petits chagrins qui naissent quelquefois dans l'esprit des gens que le Roi a le plus comblés de ses graces. Hé ! quoi, Madame, avec quelle confiance pourrai-je déposer à la postérité que ce grand Prince n'admettoit point les faux rapports contre les personnes qui lui étoient le plus inconnues, s'il faut que je fasse moi-même une si triste expérience du contraire ?

Je vous assure, Madame, que l'état où je me trouve est très-digne de la compassion que je vous ai toujours vûe pour les malheureux. Je suis privé de l'honneur de vous voir ; je n'ose pres-

que plus compter sur votre protection, qui est pourtant la seule que j'aie tâché de mériter. Je chercherois du moins ma consolation dans mon travail ; mais jugez quelle amertume doit jetter sur ce travail, la pensée que ce même grand Prince dont je suis continuellement occupé, me regarde peut-être comme un homme plus digne de sa colere que de ses bontés.

Je suis, &c.

LETTRE
DU COMTE DE BUSSY
A M. DE P....
Ministre & Secretaire d'État.

JE fais ce que je puis, Monsieur, pour ne pas abuser de vos bontés. Cependant je me trouve souvent engagé à vous faire de très-humbles prières. Toutes les affaires que vous avez

me font peur, mais votre cœur me rassure. Si ma fortune étoit en meilleur état qu'elle n'est, je serois plus réservé à m'adresser à vous. Il faut que je vous croie bien désintéressé, Monsieur, pour espérer de vous des graces, puisque je n'aurai peut-être jamais l'honneur de vous voir. Mais vous m'aimerez partout, car vous me l'avez bien des fois promis. J'aurai aussi pour vous, toute ma vie, toute la reconnoissance & toute l'amitié imaginable; & personne ne sera jamais plus véritablement que moi, &c.

LETTRE

DU MÊME

A Mme. LA PRÉSIDENTE D'OSEMBRAY,

Pour lui recommander un procès.

A Chaseu, ce 11 Novembre 1689.

EST-il possible, Madame, que, faite comme vous êtes, & de l'humeur dont je suis, je ne vous écrive jamais que de procès? Apparemment cela ne devroit pas être ainsi, mais ma mauvaise destinée m'a fait faire tous les jours des personnages pour lesquels je n'étois pas né. Il faut donc que j'achève comme j'ai commencé; & pour cet effet, Madame, je vous supplie de recommander à M. votre Mari une affaire que j'ai dans sa Chambre. Je me suis jusqu'ici si-bien trouvé de vos recommandations, que je ne prendrai

jamais d'autre voie ; d'autant plus que cela me donne lieu de vous dire toujours, que vous êtes la perſonne du monde que j'eſtime & que j'aime autant, & que j'aimerois encore davantage, ſi je me ſentois digne d'être aimé.

LETTRE

DE Mme. DE MAINTENON

A M. LE CARD. DE NOAILLES.

A S. Cyr, 10 Août 1701.

C'Eſt toujours dans les mauvaiſes affaires qu'on a recours à vous, Monſeigneur : & en voici une qui m'embarraſſe. Vous ſavez l'amitié que j'ai pour le Duc *de Richelieu.* Il a exigé de moi pluſieurs ſollicitations contre Mme. *d'Acigné.* Je meurs de peur qu'il n'ait tort : j'aiderois donc à ſoutenir une injuſtice. On me dit de tous côtés que c'en eſt une d'empêcher qu'elle ne

soit tutrice de ses petits-enfants. Donnez-moi votre avis. Je ne voudrois pas manquer à ce que je dois à mon ancien ami : je voudrois encore moins manquer à ce que je dois à ma conscience. Votre conseil. Il réglera ma conduite sans vous commettre : dût Mme. *d'Acigné* m'accuser d'être injuste, ou M. *de Richelieu* m'accuser d'être ingrate.

LETTRE
DE M. DE VILLARS
A Mme. DE MAINTENON,
Pour la prier de procurer à sa sœur l'Abbaye de Chelles.

Au Camp de Brucsal, 3 Juillet 1707.

MADAME,

J'ai pris la liberté en partant de vous supplier d'être favorable à une sœur que j'ai Religieuse à *Vienne* depuis plus de trente ans. J'espère que M. le Cardinal *de Noailles* & le P. *de la Chaise* auront informé S. M. des témoignages qui leur avoient été rendus de sa conduite par M. l'Archevêque de *Vienne*. Je regarderai comme un très-sensible bonheur pour moi, de voir cette sœur,

que j'aime fort. Abbeſſe de *Chelles*. *

Le Roi récompenſe le gain des batailles; ne pourroit-il pas récompenſer le ſuccès des prières? Perſonne n'a plus d'envie de vaincre que moi; & perſonne ne prie avec plus de zèle que ma ſœur pour la proſpérité des armes de Sa Majeſté.

* Me. de Villars eut cette Abbaye.

LE

DE M.

A Mme. D
Pour la pri
de son fils
sa charge.

Mon

MA

Vous avez
mettre de re
affaires les pl
voient me te
fiance, je v
votre protecti
de donner à r
ſeiller d'État
le remplis. J
d'état de ſer
ſeils, à cauſe

devenu un ſerviteur inutile ; & n'ayant qu'un fils, j'avoue que l'objet de mes vœux ſeroit de lui voir cet établiſſement.

Daignez, Madame, me donner en cette occaſion des marques de vos anciennes bontés pour un vieillard ſourd, gouteux, reconnoiſſant, & revenu de toute ambition, mais non des ſentiments paternels.

LETTRE

DE M. LE MARQUIS DE FEUQUIERES, *

AU ROI,

En faveur de son Fils.

Paris, le 27 Janvier 1711.

APrès avoir mis devant les yeux de Dieu toute ma vie, que je vais lui rendre, il ne me reste plus rien à faire avant de la quitter, que de me jetter aux pieds de V. M. Si je croyois avoir plus de 24 heures à passer encore en ce monde, je n'oserois prendre la liberté que je prends. Je sais que j'ai déplu à V. M.; & quoique je ne sache pas précisément en quoi, je ne m'en crois pas moins coupable. J'espère,

* M. le Marquis *de Feuquieres* écrivit cette Lettre douze heures avant sa mort. Le Roi la lut, il en fut touché, & il accorda au fils les pensions du pere.

Sire ; que Dieu me pardonnera mes péchés, parce que j'en ressens en moi un repentir bien sincére. Vous êtes l'image de Dieu, & j'ose vous supplier de pardonner au moins à mon fils des fautes que je voudrois avoir expiées de mon sang. Ce sont celles, Sire, qui ont donné à V. M. de l'éloignement pour moi, & qui sont cause que je meurs dans mon lit, au lieu d'employer à votre service les derniers moments de ma vie, & la dernière goutte de mon sang; comme je l'ai toujours souhaité. Sire, au nom de ce Roi des Rois devant qui je vais paroître, daignez jetter des yeux de compassion sur un fils unique que je laisse en ce monde, sans appui & sans bien : il est innocent de mes malheurs : il est d'un sang qui a toujours bien servi V. M. Je prends confiance en la bonté de votre cœur; & après vous avoir encore une fois demandé pardon, je vais me remettre entre les mains de Dieu, à qui je de-

mande pour V. M. toutes les prospérités que méritent vos vertus.

LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE

A M. L'ABBÉ DU BOS.

A Cirey, ce 30 Octobre 1738.

IL y a déjà long-temps, Monsieur, que je vous suis attaché par la plus forte estime; je vais l'être par la reconnoissance. Je ne vous répéterai point ici que vos livres doivent être le bréviaire des gens de Lettres, que vous êtes l'Ecrivain le plus utile & le plus judicieux que je connoisse : je suis si charmé de voir que vous êtes le plus obligeant, que je suis tout occupé de cette derniere idée.

Il y a long-temps que j'ai rassemblé quelques matériaux pour faire l'histoire de *Louis XIV*; je ne me presse pas d'é-

lever mon bâtiment : *Pendent opera interrupta, minaque murorum ingentes.* Si vous daigniez me conduire, je pourrois dire alors *æquataque machina cœlo* : voyez ce que vous pouvez faire pour moi, pour la vérité, pour un ſiécle qui vous compte parmi ſes ornements.

Celui qui a ſi-bien débrouillé le chaos de l'origine des François, m'aidera ſans doute à répandre la lumiere ſur les plus beaux jours de la France. Songez, Monſieur, que vous rendrez ſervice à votre diſciple & à votre admirateur.

LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE

A M. DE S'GRAVESENDE,

Pour le prier d'écrire en sa faveur au Cardinal de Fleuri.

VOus vous souvenez, Monsieur, de l'absurde calomnie qu'on fit courir dans le monde pendant mon séjour en Hollande : vous savez si nos prétendues disputes sur le Spinosisme, & sur des matieres de Religion, ont le moindre fondement : vous avez été si indigné de ce mensonge, que vous avez daigné le réfuter publiquement. Mais la calomnie a pénétré jusqu'à la Cour de France, & la réfutation n'y est pas parvenue. Le mal a des aîles, & le bien va à pas de tortue. Vous ne sauriez croire avec quelle noirceur on a écrit & parlé au Cardinal *de Fleuri*.

Tout mon bien est en France, & je suis dans la nécessité de détruire une imposture, que dans votre pays je me contenterois de mépriser, à votre exemple.

Souffrez donc, mon aimable & respectable Philosophe, que je vous supplie très-instamment de m'aider à faire connoître la vérité. Je n'ai point encore écrit au Cardinal pour me justifier. C'est une posture trop humiliante, que celle d'un homme qui fait son apologie; mais c'est un beau rôle que celui de pendre en main la défense d'un homme innocent. Ce rôle est digne de vous, & je vous le propose comme à un homme qui a un cœur digne de son esprit. Ecrivez au Cardinal : deux mots & votre nom feront beaucoup, je vous en réponds. Il en croira un homme accoûtumé à démontrer la vérité. Je vous en remercie, & je me souviendrai toujours de celles que vous m'avez enseignées. Je n'ai qu'un regret,

ques-uns de ces moments que je fis il y a pluſieurs années la paraphraſe du pſeaume . . . . . jugez-vous cette piéce digne de votre critique ? ne l'épargnez pas ; je ſerai gloire toute ma vie de déférer à vos avis ; comme je ſais profeſſion d'être avec les ſentiments de la plus haute eſtime, &c.

RÉPONSES
A DES LETTRES
DE DEMANDE,
ET
LETTRES
Pour accompagner un présent.

RÉpondre à une Lettre de demande, c'eſt accorder ou refuſer ce qui fait le ſujet de la Lettre.

Le proverbe latin dit que c'eſt donner deux fois, que de donner promptement. Je trouve qu'il y a bien de l'orgueil, pour ne rien dire de plus, à faire attendre long-temps ce qu'on pourroit accorder tout de ſuite.

Tous ceux qui donnent ne

savent pas toujours donner. Il est une maniere d'accorder qui flatte encore plus que la chose même. *Louis XIV.* dit à Mme. *de Maintenon*, en lui donnant une pension qu'on avoit long-temps sollicitée pour elle : *Madame, je vous ai fait attendre long-temps ; mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous.* (*a*) Ce monarque dit à peu près la même chose à l'Abbé de Fleury, en lui donnant l'Evéché de Frejus.

Il est aisé de voir que ces maniéres polies vont bien aux Grands. Les graces dont ils sont les dépositaires, ne leur procu-

(*a*) Voyez les Mémoires pour servir à l'Histoire de Mme. *de Maintenon.* Cet ouvrage, pour le dire en passant, n'est guères qu'une compilation d'anecdotes quelquefois curieuses, mais souvent fausses, & tout-à-fait indécentes. M. l'Abbé *Laduocat* dans son Dictionnaire historique, article *Maintenon*, en porte à peu près le même jugement.

rent que des flatteurs ; il n'y a que la maniere de les faire qui puisse leur assurer des amis : mais souvent ils accordent & ils donnent avec tant de hauteur, qu'on seroit dispensé de la reconnoissance, si les fautes d'autrui pouvoient autoriser les nôtres. M. le Duc de ***, exilé à ***, se plaignoit un jour de ce qu'il ne venoit presque personne chez lui : Il y a cependant ici, disoit-il, bien des gens à qui j'ai fait des graces. *Oui*, reprit franchement quelqu'un ; *mais elles venoient de si haut, qu'elles assommoient en tombant.*

Pour ce qui est des lettres destinées à accompagner les petits présents qu'on se fait dans la société ; j'en ai peu mis, parce que j'en ai trouvé peu de bonnes, & qu'il vaut mieux ne point donner d'exemples que d'en donner

de mauvais. Ordinairement on prend occasion de la chose qu'on envoie pour dire un mot gracieux à la personne à qui on l'adresse. En poësie on nomme cela un *envoi*, & les faiseurs de vers ne manquent pas d'en insérer toujours un bon nombre dans leurs *œuvres diverses* : on peut les y consulter.

Il doit être bien dur, quand on est né avec une ame, d'avoir à refuser ; cependant l'indiscrétion de ceux qui demandent, & les circonstances où l'on se trouve, en font quelquefois une nécessité. Alors c'est à la politesse à adoucir le refus. On laisse entrevoir qu'il en coûte beaucoup de ne pouvoir pas obliger une personne pour laquelle on s'intéresse d'ailleurs ; on rejette sur les circonstances la nécessité où l'on est de refuser ; on assure qu'on

souhaite & qu'on se flatte d'être plus heureux dans quelqu'autre occasion &c. Il est difficile qu'on ne trouve pas toujours quelque chose d'obligeant à répondre. Tous les hommes, sur-tout les gens en place, devroient dire à peu près comme cet * Empereur Romain : *Il ne faut pas que personne se retire triste d'auprès de moi.*

* Titus.

REPONSE

DU VICOMTE D'ORTE,

COMMANDANT DE BAYONNE,

A CHARLES IX

Qui lui avoit ordonné de faire massacrer les Protestants.

SIRE,

J'ai communiqué le commandement de V. M. à ses fidéles habitants & gens de guerre de la garnison: je n'y ai trouvé que bons citoyens & braves soldats, mais pas un bourreau. C'est pourquoi eux & moi supplions très-humblement V. M. de vouloir employer nos bras & nos vies en choses possibles : quelque hazardeuses qu'elles soient, nous y mettrons jusqu'à la derniere goutte de notre sang.

LETTRE

DE M. COLBERT A M. VOSSIUS.

QUoique le Roi * ne foit pas votre Souverain, il veut néanmoins être votre bienfaiteur, & m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme une marque de fon eftime & un gage de fa protection. Chacun fait que vous fuivez dignement l'exemple du fameux *Voffius* votre pere ; & qu'ayant reçu de lui un nom qu'il a rendu illuftre par fes écrits, vous en confervez la gloire par les vôtres : ces chofes étant connues de Sa Majefté, elle fe porte avec plaifir à gratifier votre mérite ; & j'ai d'autant plus de joie qu'elle m'ait donné ordre de vous le faire favoir, que je puis me fervir de cette occafion pour vous affurer que je fuis, &c.

* Louis XIV.

A Paris, ce 21 Juin 1663.

RÉPONSE

DE Mme. DE SEVIGNÉ A SA FILLE.

A Paris, ce 1 Décembre 1679.

VRaiment oui, ma fille, je vous la donne cette jolie écritoire, & ç'a toujours été mon intention. J'attendois que vous l'euſſiez approuvée pour vous déclarer ce préſent. L'Abbé jure qu'il l'a penſé de même; en ſorte que s'il l'avoit miſe par mégarde ſur le petit mémoire de dépenſe qu'il vous a envoyé, il vous prie de l'effacer entiérement. Ce ſera donc l'écritoire *de ma mere*; elle eſt aſſez jolie pour me donner l'ambition que vous la nommiez ainſi; & d'autant plus que vous m'aſſurez que vous n'en faites point un poignard, &c.

RÉPONSE

DE Mme. DE SEVIGNÉ A SA FILLE.

Aux Rochers, 22. Janvier 1690.

MOn Dieu, que votre état est violent! qu'il est pressant! & que j'y entre toute entiere avec une véritable douleur! Mais, ma fille, que les souhaits sont foibles & fades dans de pareilles occasions! & qu'il est inutile de vous dire, que si j'avois encore, comme j'ai eu, quelque somme portative qui dépendît de moi, elle seroit bientôt à vous! Je me trouve en petit volume, accablée & menacée de mes petits créanciers, & je ne sais même si je pourrai les contenter, comme je l'espérois, car je me trouve suffoquée par l'obligation de payer tout-à-l'heure cinq mille francs de lods & ventes des terres de Mme. *d'Acigné* que j'ai achetées, pour n'en pas payer dix si j'attendois

encore deux ans. Ainsi me voilà, mais ce n'est que pour vous dire la douleur que me donne mon extrême impossibilité. Votre frere m'a paru sensible à votre peine; & je suis sûre qu'il feroit bien son devoir, si le temps étoit comme autrefois, c'est-à-dire, qu'on trouvât à emprunter. Il veut vous parler lui-même, & vous dire comme il pense sur ce sujet.

RÉPONSE
DE M. L'ABBÉ DE CHAULIEU
A Mme. ***

J'Aurois été moi-même recevoir vos ordres, Madame, si la goutte ne m'avoit repris à l'autre pied. Je suis réduit à vous supplier très-humblement de me les donner. Envoyez-moi simplement le mémoire de ce que vous désirez; n'y ajoûtez ni recommandation ni promesse de reconnoissance. Le plaisir de faire une chose qui puisse vous plaire, est si sensible à mon cœur, qu'il porte avec lui sa recommandation & ma récompense. Que vous dire de plus? rien, je crois; sinon que voilà les sentimens de respect & d'attachement, que je conserverai éternellement pour vous.

LETTRE

(a) DU COMTE DE ***

*AU CHEVALIER DE ****

1746.

VOus partagez mes larmes, mon cher ami, vous partagerez mes biens. L'amitié nous a rendus freres,

(a) Cette Lettre se trouve dans le bon ouvrage de M. le Marquis *Caraccioli* intitulé : *Caractères de l'amitié*. Il assure qu'elle n'est pas supposée ; & je le crois : il est encore des cœurs amis de la vertu.

Un Anglois fort riche, après avoir éprouvé que les plaisirs n'étoient pas le bonheur, & que les trésors ne combloient pas les vuides de notre ame, désespéroit de trouver jamais la félicité. Il passoit un jour devant la cabane d'un paysan ; des cris qu'il y entendit le firent entrer ; il voit d'un côté un Collecteur avide qui enlevoit des meubles, faute d'argent pour payer les impôts, & de l'autre, une famille éplorée, livrée au désespoir. Son cœur s'ouvre à la pitié, & sa bourse aux bienfaits : ses guinées ramènent le calme & la joie dans cette maison ; époux, femme, enfans, tout tombe à ses genoux ; & ce moment si délicieux lui fit entrevoir que le bonheur n'est pas une chimere. Il fit des heureux, & il le devint.

l'amitié nous rendra héritiers du pere que nous pleurons. La fortune eſt aveugle; mais je vois clair, je vois que mes richeſſes n'auront de prix qu'autant qu'elles vous ſeront utiles. Acceptez ſans peine l'offre que je vous en fais, & ne me regardez que comme un fermier qui vous paye une rente avec exactitude. Sur-tout point de remercîment; je ſuis payé par le ſeul plaiſir de vous en faire. Vous jouiſſez donc à préſent de quinze mille livres de rente, qui ſeroient toutes à vous, ſi vous étiez moins généreux: mais je vous connois; vous en conſacrerez plus de la moitié pour obliger les autres: & c'eſt par cette raiſon que vous avez mérité vous-même qu'on vous obligeât. Adieu: félicitez-moi ſeulement d'avoir une ame; car dans tout ceci je ne remplis que les devoirs d'homme.

REPONSE

DE M. LE COMTE D'ARGENSON

A M. DE FONTENELLE.

JE n'ai point perdu de vûe, Monsieur, la demande que vous avez faite, de faire passer sur la tête de M. *de S. Gervais*, votre parent, une partie de la pension de 1200 liv. que vous avez sur la Cassette. J'ai attendu le moment favorable d'en parler au Roi, & S. M. a bien voulu distraire six cents livres de votre pension en faveur de M. *S. Gervais*, pour le mettre en état de se soutenir à son service.

Je serai fort aise si dans cette affaire j'ai réussi à vous satisfaire, comme je le souhaiterois ; mais soyez persuadé qu'il me restera toujours l'envie de trouver de nouvelles occasions de vous faire connoître les sentiments avec lesquels je suis, &c.

RÉPONSE
DE M. DE VOLTAIRE
A M. LE BRUN, (a)
Secretaire des commandemens de S. A. S. Mgr. le Prince DE CONTI.

Au château de Ferney. Pays de Gex,
5 Novembre 1760.

JE vous ferois, Monsieur, attendre ma réponse quatre mois au moins, si je prétendois la faire en aussi beaux vers que les vôtres; il faut me borner à vous dire en prose combien j'aime votre ode & votre proposition. Il convient assez qu'un vieux soldat du grand *Corneille* tâche d'être utile à la petite-fille de son Général. Quand on bâtit des châteaux

(a) M. *le Brun* avoit écrit à M. *de Voltaire* en faveur d'une petite-niéce du grand *Corneille*, & il en reçut cette belle réponse.

& des Églises, & qu'on a des parents pauvres à soutenir, il ne reste guères de quoi faire ce qu'on voudroit pour une personne qui ne doit être secourue que par les plus grands du Royaume.

Je suis vieux; j'ai une niéce * qui aime tous les Arts, & qui réussit dans quelques-uns. Si la personne dont vous me parlez, & que vous connoissez sans doute, vouloit accepter auprès de ma niéce l'éducation la plus honnête, elle en auroit soin comme de sa fille; je chercherois à lui servir de pere. Le sien n'auroit absolument rien à dépenser pour elle. On lui paieroit son voyage jusques à Lyon; elle seroit adressée à Lyon à M. *Tronchin*, qui lui fourniroit une voiture jusqu'à mon château, ou bien une femme iroit la prendre dans mon équipage. Si cela convient, je suis à vos ordres: & j'espère avoir à vous remercier jusqu'au dernier jour de ma vie, de m'avoir procuré l'honneur de faire ce que devoit faire

* Me. Denis.

M. *de Fontenelle.* (*a*) Une partie de l'éducation de cette Demoiselle seroit de nous voir jouer quelquefois les piéces de son grand-pere, & nous lui ferions broder les sujets de *Cinna* & du *Cid.*

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime & tous les sentiments que je vous dois, &c.

„ (*a*) Tout le monde sait que M. *de Fontenelle* approchoit du terme de sa longue carrière, lorsque le pere de Mlle. *Corneille* l'alla „ voir. M. *de Fontenelle*, qui n'avoit pas sa „ généalogie bien présente, & qui s'étoit persuadé qu'il avoit survécu à tous ses parents „ mâles du côté des *Corneilles*, prit le seul héritier de ce nom pour un imposteur : crédulité „ bien pardonnable à son âge. Voilà, Monsieur, „ l'exacte vérité dont je suis bien instruit." *Année Lit.* 1760. *Tom.* 8. *Lett.* 7.

RE'PONSE
DE M. DE VOLTAIRE
A Mlle. CORNEILLE.

Aux Délices, 22 Novembre 1760.

VOtre nom, Mademoiselle, votre mérite, & la Lettre dont vous m'honorez, augmentent dans Mme. *Denis* & dans moi le desir de vous recevoir, & de mériter la préférence que vous voulez bien nous donner. Je dois vous dire que nous passons plusieurs mois de l'année dans une campagne auprès de *Genéve*; mais vous y aurez toutes les facilités & tous les secours possibles pour tous les devoirs de la Religion: d'ailleurs, notre principale habitation est en France, à une lieue de-là, dans un château très-logeable que je viens de faire bâtir, & où vous serez beaucoup plus commodément que dans

la maison d'où j'ai eu l'honneur de vous écrire. Vous trouverez dans l'une & dans l'autre habitation de quoi vous occuper tant aux petits ouvrages de la main qui pourront vous plaire, qu'à la musique & à la lecture. Si votre goût est de vous instruire de la Géographie, nous ferons venir un Maître, qui sera très-honoré d'enseigner quelque chose à la petite-fille du grand *Corneille*. Mais je le serai beaucoup plus que lui de vous voir habiter chez moi. J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

FRAGMENTS DE RÉPONSES *A DES LETTRES DE DEMANDE, &c.*

J'Ai donné le placet dont vous m'aviez chargée. Il a été rejetté pour quatre raisons. La premiere, &c. Lettre de Mme. de Maintenon.

Voilà tout ce qu'on m'a répondu.

Je ſuis fâchée d'avoir ſi mal réuſſi dans une affaire que vous déſiriez, & qui intéreſſe une maiſon que j'aime en général & en particulier.

Lettre de l'Abbé de Chaulieu.

Voilà un petit préſent d'huile d'*Aix* excellente. L'olive a toujours été le ſymbole de la paix. Ne pourroit-elle point aujourd'hui faire finir la guerre que vous m'avez déclarée ſi ouvertement?

Lettre du même.

J'ai été obligé d'aſſembler tous les Experts & les Maîtres à écrire d'*Aix*, pour lire ce que M. le Duc *de Bouillon* m'a fait l'honneur de me mander dans votre Lettre; aucun ne l'a pu faire: ceci n'eſt point une plaiſanterie. Ce qui m'embarraſſoit le plus, eſt que j'ai deviné qu'il ſouhaitoit quelque choſe de moi: & le moyen d'y ſatisfaire ſans le ſavoir? Heureuſement M. *de Crillon* eſt entré, comme j'étois dans ces peines mortelles; & après un long travail, il a trouvé le mot de caffé dans une ſyllabe, où il n'y a pour toutes lettres

qu'un *a*, une *f* & un *y*. Jugez vous-même de l'orthographe. Comme j'ai reçu la Lettre à onze heures du soir, & que je pars demain à quatre du matin, je n'ai pu emporter le caffé; mais M. *de Crillon* s'est chargé de l'envoyer demain à *Marseille*, & de le faire tenir à *Paris* au plutôt. Voilà tout ce que j'ai pu faire pour le service de Monseigneur le grand Chambellan, dont je suis avec un profond respect le très-humble serviteur.

Lettre de Me. de Mainte-non.

Dès que j'eus reçu votre mémoire, je l'envoyai & recommandai à M. *de Torci*. Il parla au Roi & m'écrivit un refus fondé sur beaucoup de raisons. Vous voyez qu'on ne fait pas tout ce qu'on voudroit..... Je suis votre très-humble servante, & bien affligée d'ajoûter, votre servante très-inutile.

Lettre de M. de S. Evremont

Comme tout le monde vous donne des fruits, je n'ai pas voulu être le seul qui ne vous en donne pas. Recevez des

pêches d'un homme qui n'a pas de jardin, d'aussi bon cœur qu'il vous les donne.

Lettre de M. de Voltaire.

Je me donnerai bien de garde de vous envoyer les petites piéces fugitives que vous me demandez. Tous ces vers de société ne sont bons que pour les sociétés seules & pour les seuls moments où ils ont été faits. Il est ridicule d'en faire confidence au Public, &c.

Lettre de J. Bapt. Rousseau.

Il y auroit bien de l'ingratitude à moi, Monsieur, si je vous refusois quelque chose après toutes les obligations que je vous ai ; & je ne m'en acquitterois pas en vous envoyant tous les ouvrages que j'ai faits en ma vie. Je n'ai donc garde de vous refuser celui que vous me faites l'honneur de me demander, &c.

Lettre de Racine à Boileau.

J'ai parlé à M. *de Pontchartrain*, le conseiller, du garçon qui vous a servi & M. le Comte *de Fiesque*, à ma prié-

re, lui en a parlé auſſi. Il m'a dit qu'il feroit ſon poſſible pour le placer; mais qu'il prétendoit que vous lui en écriviſſiez vous-même, au lieu de lui faire écrire par un autre. Ainſi je vous conſeille de forcer un peu votre pareſſe, & de m'envoyer une Lettre pour lui, ou bien de lui écrire par la poſte.

LETTRES

DE REMERCIEMENS.

UN remerciement eſt un devoir ſacré pour qui compte encore la reconnoiſſance au nombre des vertus ; & jamais on ne méritera le titre glorieux de bienfaiteur, quand on ne rougit pas d'être ingrat.

Une Lettre de remerciement devroit être dictée par le cœur, puiſque la reconnoiſſance eſt un ſentiment. Il faut du moins que l'eſprit s'étudie à en prendre le ton, & qu'il s'y étudie d'autant plus, qu'il eſt bien difficile de rendre ce que l'on ne ſent que foiblement.

Un ton enjoué n'y ſeroit peut-être pas déplacé, pourvu qu'il

fût toujours ſubordonné aux égards & au reſpect. Il annonce un bon cœur, pour qui la reconnoiſſance eſt un devoir ſans être un fardeau.

Le ſervice reçu, les circonſtances qui l'ont accompagné, la générosité de celui qui oblige, la ſenſibilité de celui qui reçoit, voilà à peu près quels ſont les articles ſur leſquels on peut s'étendre.

Je n'aimerois pas qu'on promît d'uſer de retour dans l'occaſion; il me ſemble que c'eſt faire mal ſa cour. Cette eſpéce d'offre de ſervice eſt un regard ſur vous-même, qui dérobe une partie de l'attention que vous ne devez qu'au bienfait, pour la donner uniquement à votre vanité.

Ces mots de remerciement & de reconnoiſſance me rappellent une anecdote. M. *de Vaugelas*

travailloit au Dictionnaire de l'Académie, lorsque le Cardinal *de Richelieu* lui donna une pension. Il vint pour l'en remercier. Au moins, dit le Cardinal en l'appercevant, vous n'oublierez pas le mot de *pension* dans votre Dictionnaire : Non, Monseigneur, reprit sur le champ l'Académicien ; & encore moins celui de *reconnoissance*.

LETTRE

DE M. BOURSAUT

AU R. P. BELLANGER, JESUITE.

Remercîments des soins qu'il prenoit pour son fils.

IL doit m'être bien honteux, mon R. P. de vous avoir tant d'obligations, & d'avoir attendu si tard à vous témoigner combien j'y suis sensible. Des affaires, des maladies, & je ne sais combien de conjonctures qui succedent l'une à l'autre, me laissent si peu de loisir, que je suis obligé de quitter un devoir pour un autre devoir; & souvent même je suis contraint de manquer à celui qui me seroit le plus agréable. Jugez-en, s'il vous plait, mon R. P. par le plaisir que je me serois fait de m'en acquitter auprès de vous, & de vous marquer combien je vous suis re-

devable des bontés que vous avez pour mon fils, & des ſoins que vous prenez pour en faire un honnête homme. Pour peu qu'il ait d'inclination à le devenir, il eſt impoſſible qu'il n'y réuſſiſſe pas, par l'avantage qu'il a, non ſeulement de recevoir vos leçons, mais encore de pouvoir profiter de vos exemples. Je ſouhaite de tout mon cœur qu'il réponde à toutes les graces que vous lui faites; & qu'il travaille à ſe rendre d'autant plus habile, qu'il n'y aura point d'excuſe pour lui, quand on ſaura qu'il a eu l'honneur d'étudier ſous vous. Parmi les méchantes qualités qu'il peut avoir, je ſuis ſûr au moins qu'il en a une fort bonne; c'eſt, mon R. P. qu'il connoît ce que vous faites pour lui, & qu'il me parle de vous avec une effuſion de cœur pleine de tendreſſe, de reſpect, & de reconnoiſſance. Je ſais bien qu'il n'en peut trop avoir; & que l'excès, qui eſt preſque toujours un vice, devient en de pareilles occa-

sions une vertu. Je n'ose dire que ce soient des sentiments que je lui ai inspirés : il est mal-aisé de vous connoître, & de ne pas les avoir. Mais quelque redevable qu'il vous puisse être, je n'hésite point à vous assurer qu'il ne sera jamais avec plus d'estime ni de reconnoissance que moi, &c.

LETTRE

DE M. LE MARÉC. DE TALLARD

A Mme. DE MAINTENON.

MADAME,

Recevez, s'il vous plaît, ici mes très-humbles remercîments du mot que vous me fites l'honneur de me dire hier. Rien n'égale vos bontés : rien n'égale ma reconnoissance.

Vous m'avez accordé votre protection pour me faire Chevalier de l'Ordre ; j'en ai ressenti les effets quand j'ai

été Duc. Vous acheverez, Madame, quand il vous plaira, de me mettre au rang de mes camarades. Pour moi je ne ſongerai toute ma vie qu'à marquer au Roi, & à vous, la reconnoiſſance de ce que je dois à l'un & à l'autre: trop heureux, Madame, ſi vous êtes auſſi perſuadée de mes ſentiments, que je le mérite.

LETTRE

DE RACINE

A M. LE PRINCE DE CONDÉ.

MONSEIGNEUR,

C'eſt avec une extrême reconnoiſſance que j'ai reçu encore, au commencement de cette année, la grace que Votre Alteſſe Séréniſſime m'ac-

corde si libéralement tous les ans. (*a*) Cette grace m'est d'autant plus chere, que je la regarde comme une suite de la protection glorieuse dont vous m'avez honoré en tant de rencontres, & qui a toujours fait ma plus grande ambition. Aussi, en conservant précieusement les quittances du droit annuel dont vous avez bien voulu me gratifier, j'ai bien moins en vue d'assurer ma charge à mes enfants, que de leur procurer un des plus beaux titres que je puisse leur laisser, je veux dire les marques de la protection de V. A. S. Je n'ose en dire davantage; car j'ai éprouvé plus d'une fois que les remercîments vous fatiguent presqu'autant que les louanges. Je suis avec un profond respect, &c.

(*a*) Sa charge de Trésorier de France à Moulins, étoit dans le casuel de Mr. le Prince, qui lui faisoit donner tous les ans une quittance de la Paulette.

LETTRE

DE Mme. DE S. GERAN

A Mme. DE MAINTENON.

POint de procédé, Madame, plus généreux que le vôtre : à mon insu vous demandez une grace pour moi ; vous l'obtenez, & vous laissez à M. *de Pontchartrain* à me l'apprendre. En vérité, la somme dont le Roi augmente ma pension, est trop considérable. Je n'aspirois qu'à une vie commode, & vous m'en procurez une agréable. Il me seroit bien difficile de vous exprimer ce qui se passe dans mon cœur sur vos bontés pour moi ; il en est pénétré, & je ne puis m'empêcher de vous dire tout grossiérement, que je vous aime comme ma vie. Je fais marcher mon profond respect après les senti-

mens

mens les plus tendres; ce n'est point le cérémonial de la Cour, mais c'est celui du cœur.

LETTRE
DE M. LE COMTE DE BUSSY
AU COMTE D'EG....

A Bussy, le 7 Août 1668.

JE vous rends mille graces de toutes les peines que vous avez prises pour moi, & de ce que vous vous êtes employé avec tant de chaleur pour mes affaires, dans une conjoncture où vous avez tant de raison de parler pour vous. Pour moi je suis un pauvre Diable égaré, qui ai toutes les peines du monde à retrouver le bon chemin; & qui, quand j'y serois rentré, n'ai pas assez de jour pour arriver au gîte; de sorte que je vis au jour la journée, sans crainte & sans espérance, méprisant les biens, &

les maux que je puis avoir : car de me tourmenter pour des maux où je ne puis trouver de remédes, je me ferois encore plus de mal que mes ennemis ne m'en font.

Adieu, mon cher : croyez bien que j'ai toute la reconnoissance que je dois à votre amitié, & toute l'estime que l'on doit à votre personne.

LETTRE
DU MÊME
A LA MARQUISE DE T....

Remercîments des attentions qu'elle avoit pour son épouse.

MA femme vient de me mander que parmi ceux qui lui ont témoigné de l'amitié, vous vous êtes tellement distinguée, Madame, que je serois le plus ingrat du monde, si je ne vous en rendois mille graces. Cela ne

m'a point surpris ; car il y a long-tèmps que je connois vôtre cœur, & que je suis persuadé qu'on n'en sauroit trop faire d'estime. Je pousserois avec raison ce chapitre bien plus loin : mais les personnes qui ont l'ame aussi belle que vous, aiment plus la gloire que les louanges. Tout ce que je vous dirai donc, Madame, c'est que je vous promets de ma part un cœur aussi plein de reconnoissance, que le vôtre l'est de générosité : je ne vous saurois dire plus nettement, que je serai toute ma vie de tout mon cœur à vous.

LETTRE

DU MÊME.

A M. LE DUC DE NOAILLES,

Pour le remercier de lui avoir procuré la permission de faire un voyage à Paris.

A Bussy, le 10 Juillet 1673.

JE viens de recevoir votre Lettre du premier Juillet, Monsieur, par laquelle, je vois la grace que le Roi m'a faite à votre sollicitation. Cette grace, & la maniere dont vous vous êtes toujours employé pour moi, me touchent si sensiblement, que j'ai de la peine à vous dire au point où cela est. Mais, Monsieur, aidez-moi, je vous supplie, à vous bien remercier. Dites-vous bien à vous-même, que je sens pour vous toute la reconnoissance & toute l'ami-

tié qu'un bon cœur peut ressentir quand on l'a comblé des bienfaits & d'honnêtetés. Je partirai d'ici au premier jour pour Paris. Que je serois heureux, si je pouvois vous dire moi-même que personne ne sera jamais à vous plus que moi !

LETTRE

DE M. DE LA BRUYERE

A M. LE COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 9 Décembre 1691.

SI vous ne vous cachiez pas de vos bienfaits, Monsieur, vous auriez eu plutôt mon remercîment. Je vous le dis sans compliment, la maniere dont vous venez de m'obliger, m'engage pour toute ma vie à la plus vive reconnoissance dont je puisse être capable. Vous aurez bien de la peine à me fermer la bouche ; je ne puis me taire sur une action aussi généreuse.

Je vous envoie, Monsieur, un de mes livres des caractères, fort augmentés, & je fais avec toute sorte de respect & de gratitude, &c.

LETTRE DE BOILEAU A RACINE.

A Paris ce 26 Juin 1693.

JE ne saurois, mon cher Monsieur, vous exprimer ma surprise; & quoique j'eusse les plus grandes espérances du monde, je ne laissois pas encore de me défier de la fortune de M. le Doyen. C'est vous qui avez tout fait, puisque c'est à vous que nous devons l'heureuse protection de Mme. *de Maintenon*. Tout mon embarras est de savoir comment je m'acquitterai de tant d'obligations que je vous ai. Je vous écris ceci de chez M. *Dongois*, le Greffier, qui est sincérement transporté de joie, aussi bien que toute notre famille; & de

l'humeur dont je vous connois, je suis sûr que vous seriez ravi vous-même de voir combien, d'un seul coup, vous avez fait d'heureux. Adieu, mon cher Monsieur. Croyez qu'il n'y a personne qui vous aime plus sincérement, ni par plus de raisons que moi.

LETTRE

DE M. DE FENELON

A MME. LA MARQ. DE LAMBERT.

JE devois déjà beaucoup, Madame, à M. *de Sacy*, puisqu'il m'avoit procuré la lecture d'un excellent * écrit; mais la dette est bien augmentée depuis qu'il m'a attiré la très-obligeante Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ne pourrois-je point enfin, Madame, vous devoir à vous même la lecture du second * ouvrage? Outre que le premier le fait desirer fortement, je

* Les avis d'une mere à son fils.

* Les avis d'une mere à sa fille.

ſerois ravi de recevoir cette marque des bontés que vous voulez bien me promettre. Je n'oſerois me flatter d'aucune eſpérance d'avoir l'honneur de vous voir en ce pays, dans un malheureux temps où il eſt le théâtre de toutes les horreurs de la guerre; mais dans un temps plus heureux, une belle ſaiſon pourroit vous tenter de curioſité pour cette frontiere. Vous trouveriez ici l'homme du monde le plus touché de cette occaſion, & le plus empreſſé à en profiter. C'eſt avec le reſpect le plus ſincere que je ſuis parfaitement & pour toujours, &c.

LETTRE
DE M. DE FONTENELLE
AU ROI DE POLOGNE, STANISLAS I.

SIRE,

Jugez de ma reconnoissance de la grace que Votre Majesté m'a faite, en m'accordant une place dans son Académie de *Nancy* ; par l'idée que j'en ai. Je me crois dans le même cas que si l'Empereur *Marc-Aurele* m'avoit admis dans une Compagnie qu'il eût pris soin d'établir & de former lui-même.

Je suis avec le plus profond respect, &c.

LETTRE DE ROUSSEAU A M. DE CROUZAS,

Qui avoit parlé avantageusement de lui dans un de ses ouvrages.

A Soleure, le 3 Novembre 1714.

SI les ames généreuses trouvent une satisfaction réelle dans les marques d'estime qu'elles donnent à leurs amis, il y a pour ces mêmes amis, lorsqu'ils sont généreux, une sorte de plaisir délicat, & que les hommes vulgaires ne connoissent point, à se sentir obligés aux personnes qu'ils aiment. Je suis actuellement dans ce cas, Monsieur, depuis que j'ai lu, sans m'y attendre, l'article de votre nouvel ouvrage, où vous parlez de moi d'une maniere en même temps si obligeante & si ingé-

nieuse. Un homme sensible à la gloire ne peut résister à la flatteuse idée de se voir associé à l'immortalité d'un livre digne de passer aux siécles les plus reculés. Souffrez donc que je vous en fasse ici mes très-sinceres remercîments, & que j'oublie pour un moment la honte où je dois être de n'avoir encore rien fait qui puisse mériter cet excès d'honneur, pour me livrer à la joie que j'ai de le recevoir d'une main aussi chere que la vôtre.

LETTRE

DE ROUSSEAU A M. BOUTET,

Qui ayant appris sa maladie, venoit de lui envoyer de l'argent.

A Bruxelles, le 6 Mars 1738.

AVec un seul ami comme vous, Monsieur, on seroit toujours tranquille, si la reconnoissance excluoit la confusion. La mienne augmente à la vue de vos bontés. Il est vrai qu'ayant actuellement pour me servir, trois ou quatre personnes qu'il faut nourrir & payer, j'avois besoin de secours; mais je n'avois besoin que du quart de ce que vous m'envoyez. Il n'est pas possible que vous soyez si généreux, sans vous incommoder; & moins vous y pensez, plus j'y songe & j'y dois songer. Les témoignages réitérés de votre

infatigable bonté ſuffiroient ſeuls pour remettre mon ſang & mes humeurs dans le plus parfait équilibre. Je ſuis beaucoup mieux ; mais j'ai vu ma vie ne tenir qu'à un filet auſſi mince que l'attachement aux bille-veſées de ce monde. Il y a un moment, Monſieur, où toute chimère diſparoît, & au bonheur duquel on doit ſe contenter de travailler.

LETTRE
DE M. DE VOLTAIRE AU R. P. VIONNET, JÉSUITE,
Qui lui avoit envoyé sa Tragédie de Xerxès.

Paris, le 14 Décembre 1749.

J'Ai l'honneur, mon Révérend Pere, de vous marquer une très-foible reconnoissance d'un fort beau présent. (a) Vos Manufactures de Lyon valent mieux que les nôtres; mais j'offre ce que j'ai. Il me paroît que vous êtes un plus grand ennemi de *Crebillon* que moi, vous avez fait plus de tort à son *Xerxès*, que je n'en ai fait à sa *Semiramis*. Vous & moi, nous combattons contre

* (a) Il lui envoyoit un exemplaire de sa Tragédie de *Semiramis*.

lui. Il y a long-temps que je suis sous les étendards de votre Société. Vous n'avez-guéres de plus mince soldat ; mais aussi il n'y en a point de plus fidéle. Vous augmentez encore en moi cét attachement, par les sentiments particuliers que vous m'inspirez pour vous ; & avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE
DE M. DE S. ÉVREMONT
A M. LE COMTE DE LYONNE.

1667.

MONSIEUR,

Si je pouvois m'acquitter de toutes les obligations que je vous ai par des remercîmens, je vous rendrois mille graces très-humbles ; mais comme la moindre des peines que vous

avez prises pour moi, vaut mieux que tous les compliments du monde, je vous laisserai vous payer vous-même du plaisir que sent un honnête homme d'en faire aux autres. Peut-être direz-vous que je suis un ingrat : si cela est, au moins ce n'est pas d'une façon ordinaire ; & connoissant la délicatesse de votre goût, je crois vous plaire mieux par une ingratitude recherchée, que par une reconnoissance trop commune.

Si par malheur ce procédé ne vous plaisoit pas, justifiez-moi vous-même ; & par ce que vous avez fait pour moi, croyez que je sens tout ce que je dois sentir pour vous. Quelque succès que puissent avoir vos soins, je vous serai toujours infiniment obligé ; & les bonnes intentions de ceux qui veulent me rendre service, ont toujours quelque chose de fort doux & de fort agréable pour moi, quand même elles ne réussiroient pas.

FRAGMENTS
DE LETTRES
DE REMERCIEMENS.

JE vous rends mille graces, Madame, de l'attention que vous avez eu à la subite & violente maladie, dont, par les soins de *Chambon*, j'ai été délivrée en vingt-quatre heures. Je suis ravie de vous devoir ce Médecin; car j'aime fort à être obligé aux personnes pour qui j'ai un attachement sincère, &c. Lettre de Mme. de Coulanges à Me. de Grignan.

(*a*) Il m'est arrivé assez tard, Monsieur, la connoissance de la vie que vous avez écrite du feu Roi de Suede, pour vous rendre bien des graces pour ce qui me regarde...... Avec votre style sublime, vous avez dit plus en deux Lettre du Cardinal Alberoni à M. de Voltaire.

(*a*) Ce tour ne me paroît pas bien François.

mots de moi, que ce qu'a dit *Pline* de *Trajan* dans son panégyrique. Heureux les Princes qui auront le bonheur de vous intéresser dans leurs faits ! votre plume suffit pour les rendre immortels, &c.

Lettre de M. le Franc.

Je vous dois, Monsieur, bien des remercîmens pour le présent que vous m'avez fait de votre traduction de *Nemesien* & de *Calpurnius*. Je la reçus deux jours avant mon départ pour ce pays-ci. Elle ne pouvoit arriver plus à propos; j'avois besoin de livres agréables.

Lettre de Me. de Lambert.

J'avois déjà prié M. l'Abbé *Alary*, Monsieur, de vous faire de ma part de très-sinceres remercîmens; mais cela ne suffit pas à ma reconnoissance: vous voulez bien qu'elle passe directement de vous à moi.

Lettre de Me. de Maintenon.

Vous ne serez pas remerciée, puisque vous ne voulez pas l'être; mais la reconnoissance ne perd rien au silence que vous m'imposez.

Je suis pénétrée du service que vous m'avez rendu ; & ce qui me charme dans votre procédé, c'est que vous m'ayez accordé votre protection sans me l'avoir promise. Par la noblesse de votre action, jugez, Madame, de ma reconnoissance & de mon respect. **Lettre de la même.**

Je suis un serviteur si inutile, que je n'oserois même parler de reconnoissance ; mais je ne suis pas moins sensible à l'obligation. **Lettre de M. de St. Evremont**

RÉPONSES A DES LETTRES DE REMERCIEMENS.

RÉPONSE DE Mme. DE SEVIGNÉ A M. DE POMPONE,

Qui l'avoit remerciée des nouvelles qu'elle lui donnoit.

Le Jeudi 20 Novembre 1664.

SI vous continuez à vous plaindre de la peine que je prends à vous écrire, & à me prier de ne point continuer, je croirai que c'est vous qui vous ennuyez de lire mes Lettres, & que vous vous trouvez fatigué d'y faire ré-

ponse; mais sur cela je vous promets encore de faire mes Lettres plus courtes, si je puis; & je vous quitte de la peine de me répondre, quoique j'aime encore vos Lettres. Après ces déclarations, je ne pense pas que vous espériez d'empêcher le cours de mes gazettes. Quand je songe que je vous fais un peu de plaisir, j'en ai beaucoup. Il se présente si peu d'occasions de témoigner son estime & son amitié, qu'il ne faut pas les perdre quand elles viennent s'offrir.

REPONSE

DE LA MÊME AU MÊME,

Sur le même sujet.

J'Ai reçu votre Lettre, qui me fait bien voir que je n'oblige pas un ingrat; jamais je n'ai rien vu de si agréable & de si obligeant: il faudroit être bien exempte d'amour propre, pour n'être pas sensible à des louanges comme les vôtres. Je vous assure donc que je suis ravie que vous ayiez bonne opinion de mon cœur; & je vous assure de plus, sans vouloir vous rendre douceurs pour douceurs, que j'ai une estime pour vous infiniment au-dessus des paroles dont on se sert ordinairement pour expliquer ce que l'on pense.

REPONSE DE M. DE P.... AU COMTE DE BUSSY.

A Laon, ce 4 Octobre 1673.

MONSIEUR,

Le foible service que j'ai tâché de vous rendre, ne méritoit pas la maniere dont vous me témoignez que vous l'avez reçu; & vous deviez me laisser la satisfaction d'avoir fait une action que vous desiriez, sans y mêler un compliment que je n'avois point attendu. Soyez assuré, Monsieur, du plaisir que je trouverai toujours à vous témoigner par mes services, la vérité avec laquelle je suis, &c.

REPONSE

DE ROUSSEAU

AU COMÉDIEN BARON,

Qui l'avoit remercié d'avoir parlé avantageusement de lui.

Bruxelles, 14 Mai 1729.

VOus ne me devez, Monſieur, aucune reconnoiſſance des expreſſions dont je me ſers toutes les fois qu'il s'offre quelque occaſion de parler de vous. L'amitié me les dicte, l'équité me les inſpire, la vérité me les arrache; & je ne ſuis pas plus le maître de vous louer modérément, qu'un amant de parler de ſang froid de ſa maîtreſſe, ou un plaideur de la bonté de ſa cauſe. Ma ſenſibilité ne dépend pas de moi; c'eſt un maître qui me domine, & qui me force ſouvent, malgré moi, de blâmer avec excès ce qui eſt blâmable,

blâmable, & de louer de même ce que je trouve digne de louange. J'ai connu en ma vie plusieurs personnages dignes de mon admiration, mais ils ne sont plus; & de tout ce que j'ai admiré dans ma jeunesse, vous êtes, mon cher Monsieur, le seul qui nous reste. Jugez par-là combien vos jours doivent m'être précieux, & avec combien de passion je desire que vous en ménagiez la durée.

REPONSE DE M. DE VOLTAIRE *AU CARDINAL ALBERONI.*

MONSEIGNEUR,

La Lettre dont Votre Eminence m'a honoré, est un prix aussi flatteur de mes ouvrages, que l'estime de l'Europe a dû vous l'être de vos actions. Vous ne me deviez aucun remercîment, Mon-

seigneur ; je n'ai été que l'organe du Public, en parlant de vous. La liberté & la vérité, qui ont toujours conduit ma plume, m'ont valu votre suffrage. Ces deux caractères doivent plaire à un génie tel que le vôtre. Quiconque ne les aime pas, pourra bien être un homme puissant, mais ne sera jamais un grand homme. Je voudrois être à portée d'admirer celui à qui j'ai rendu justice de si loin. Je ne me flatte pas d'avoir jamais le bonheur de voir Votre Eminence ; mais si Rome entend assez ses intérêts pour vouloir au moins rétablir les Arts, le Commerce, & remettre quelque splendeur dans un pays qui a été autrefois le maître de la plus belle partie du monde ; j'espere alors que je vous écrirai sous un autre titre que sous celui de Votre Eminence, dont j'ai l'honneur d'être avec autant d'estime que de respect,

REPONSE

DU ROI DE POLOGNE

A M. DE FONTENELLE.

IL n'est aucune Académie qui ne s'estimât heureuse de vous posséder, Monsieur. La mienne sent parfaitement l'avantage qu'elle a de vous compter parmi ses Membres. Ses desirs se rapportent aux miens. Elle souhaite de pouvoir profiter long-temps de vos lumieres, & de voir accomplir à votre égard ce que dit *Horace* : *Dignum laude virum Musa vetat mori.* Je suis très-véritablement, Monsieur, votre bien affectionné, &c.

LETTRE DE FÉLICITATION.

L'Amitié, ou cet intérêt déguisé que l'on nomme bienséance, dictent toutes les Lettres de félicitation. L'on se réjouit avec ses amis, parce que l'on prend réellement part à leurs avantages ; on félicite ses protecteurs & ses égaux, pour n'être pas soupçonné d'ingratitude ou de jalousie.

Les premieres de ces Lettres sont faciles à faire. C'est bien là que j'appliquerois ce beau mot de M. *d'Alembert* * sur l'éloquence : *Sentez vivement, & dites tout ce que vous voudrez.*

* Dict. Encycl. art. Elocution.

Les autres coûtent davantage ; il est difficile de bien jouer

le sentiment. Que faire alors ? se jetter sur ces lieux communs tant de fois épuisés : le mérite de la personne à qui l'on écrit, la justice qu'on lui a rendue, les espérances dont on la flatte pour l'avenir, l'intérêt qu'on prend à tout ce qui la regarde ; en un mot recourir à ce jargon, à ce fatras de mots que la politesse place tous les jours sur nos lèvres, les tourner & les retourner jusqu'à ce que l'on puisse amener décemment *l'honneur d'être*, &c.

Un peu d'enjoûment ne gâte rien dans une lettre de félicitation. Il ôte aux complimens cette fadeur qui les accompagne presque toujours, & qui a fait dire à un de nos Poëtes :

> D'un compliment naquit un jour
> l'ennui.

La longueur est un grand

défaut dans une Lettre de félicitation. Il eſt à ſuppoſer que vous n'êtes pas le ſeul à faire votre compliment à une perſonne ; il faut donc lui laiſſer le loiſir d'écouter auſſi les complimens des autres. D'ailleurs une Lettre de félicitation n'eſt le plus ſouvent qu'un tiſſu de flatterie : autre grande raiſon d'être courte. Le ſage *Addiſſon** a dit quelque part : *La médiſance eſt préférable à la flatterie. Celle-là ne fait que taxer les gens d'être vicieux ; celle-ci les rend tels.*

* Spect. Tom. 2. diſc. 76.

LETTRE
DE M. BENSERADE
A MGR. LE CARDINAL LE CAMUS
Sur sa promotion.

MONSEIGNEUR,

Il faut avouer que Sa Sainteté & Votre Eminence se font honneur l'une & l'autre. On ne s'attendoit pas ici de vous trouver sur la liste des Cardinaux, & le Pape nous auroit bien moins surpris s'il vous eût mis dans les litanies que dans le sacré Collége. Il n'auroit en cela, tout au plus, qu'anticipé sur la fonction de quelqu'un de ses successeurs. Il n'y a rien de si pur, rien de si net que vôtre promotion, rien de si désintéressé que nos compliments. Votre pourpre n'ajoûte guères à nôtre vénération, & nous irons toujours à vous

comme l'on s'adresse aux Saints : pour les Cardinaux, on ne les prie plus, le temps en est passé. Je suis, &c.

LETTRE

DE M. FLECHIER

AU CARDINAL GUALTERI,

Sur sa promotion.

A Nîmes, le 15. Juin 1705.

J'Ai appris avec beaucoup de joie la justice que Sa Sainteté vous a rendue, que nous vous avons souhaitée, & que vous avez méritée, il y a longtemps. Les affaires du St. Siége que V. E. a si sagement & si honorablement traitées, l'approbation qu'elle a eu des peuples qu'elle a gouvernés, du Roi auprès duquel elle a été envoyée, du Pontife qu'elle a servi, lui ont attiré la dignité dont elle jouit comme une ré-

compense de ses vertus & de ses services. Elle doit avoir cette satisfaction particuliere, qu'elle a l'agrément & les suffrages de tous ceux qui ont eu l'honneur de la connoître. Pour moi, Monseigneur, j'ai toujours attendu cette promotion de tant de Cardinaux, comme si elle n'eût regardé que vous, croyant qu'on ne pouvoit assez vous approcher de la premiere place de l'Eglise, & sentant qu'on ne peut être avec plus de vénération que je le suis, &c.

LETTRE

DU COMTE DE BUSSY A M***,

Sur sa nomination à l'Evêché de Lombez.

A Chaseu, ce 10 Janvier 1671.

ENfin, Monsieur, le Roi vous a fait justice, & cela lui est aussi glorieux qu'à vous; car il y a long-temps que nous attendions des marques de l'estime qu'il vous devoit. Outre la joie que j'en ai, commune avec tous ceux qui sont bien aises de voir récompenser le mérite, j'en ai encore une particuliere & très-grande de voir celui de mon ami récompensé; car il ne me reste plus sur ce sujet qu'à souhaiter que vous jouissiez longues années, & que vous croyiez bien toujours qu'on ne peut être plus à vous que j'y suis, &c.

LETTRE

DU MÊME A M. MASCARON.

Sur sa nomination à l'Evêché de Tulles.

A Autun, ce 8 Mars 1679.

JE viens d'apprendre avec beaucoup de joie, Monsieur, la grace que le Roi vous a faite, non seulement pour l'intérêt de mon ami, mais encore pour celui de mon Maître. Je trouve qu'il est aussi beau au Roi de vous faire du bien, qu'à vous de le mériter.

(a) LETTRE DE M. LE DUC DU MAINE AU ROI.

SIRE,

Si Votre Majesté continue à prendre des villes, cela est décidé, il faut que je sois un ignorant; car M. *le Ragois* (b) ne manque jamais de me faire quitter mes livres quand la nouvelle en arrive; & je ne quitte la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, que pour aller faire un feu de joie.

(a) Cette Lettre du 13. Mars 1678 est de Mme. *de Maintenon*, qui étoit chargée de l'éducation du Prince.

(b) Il étoit Précepteur de M. le Duc *du Maine*: on a de lui un abrégé de l'Histoire de France & de l'Histoire Romaine par demandes & par réponses.

LETTRE

DE M. LE DUC DE MONTAUSIER

A MONSEIGNEUR (a),

Sur la prife de Philisbourg.

MONSEIGNEUR,

Je ne vous fais pas de compliment fur la prife de *Philisbourg* : vous aviez une bonne armée, une excellente artillerie, & *Vauban*. Je ne vous en fais pas non plus fur les preuves que vous avez données de bravoure & d'intrépidité : ce font des vertus héréditaires dans votre maifon. Mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, géné-

(a) M. de *Montaufier* avoit été fon Gouverneur. Lorfqu'il ceffa d'en faire les fonctions, il lui dit : „ Monfeigneur, fi vous êtes „ honnête homme, vous m'aimerez ; fi vous „ ne l'êtes pas, vous me haïrez, & je m'en „ confolerai.

reux humain, faisant valoir les services d'autrui, & oubliant les vôtres; c'est sur quoi je vous fais mon compliment.

LETTRE

DE Mme. LA DUCHESSE DU MAINE

A M. LE DUC DE VENDOSME,

Sur sa victoire de Villa-viciosa.

S'Il m'étoit aussi facile de faire une belle Lettre, qu'il vous est aisé de rétablir les Rois, que d'heureuses pensées je vous enverrois sur la grande nouvelle que nous apprenons de *Villa-viciosa!* Mais il s'en faut bien que j'aie une facilité si rare & il vous est plus aisé de gagner une bataille, qu'à moi d'écrire un trait d'esprit. Je me souviens d'ailleurs fort à propos du proverbe: *A grands Seigneurs peu de paroles.* Les plus grands de tous les Seigneurs, selon moi,

sont les vrais héros : ainsi je dois vous dire plus laconiquement qu'à personne, que vous êtes l'homme de l'Univers le plus comblé de gloire, le plus aimable, le plus aimé de tous les honnêtes gens & de votre famille ; que de tous ceux qui la composent, je suis celle qui vous aime le plus ; & qu'en vous préférant à tout, je ne crois faire que mon devoir.

LETTRE

DE M. FLECHIER

A M. LE MARÉC. DE VILLARS,

Sur sa campagne de 1707.

A Nîmes, ce 3 Juin 1707.

JE m'étois bien attendu, Monsieur, que vous feriez parler de vous ; mais je ne croyois pas que ce fût ni si promptement, ni si hautement. A peine êtes-

vous arrivé, que vous avez entrepris une affaire qu'on n'avoit guères osé tenter, & qu'on avoit quelquefois vainement tentée : il n'y a point de barriere si impénétrable que vous ne forciez ; & l'Allemagne a beau vous opposer des rivieres & des lignes qui semblent la mettre à couvert de toutes les forces étrangeres ; vous passez tout, vous forcez tout dès l'entrée de la campagne. On vous craint, on fuit devant vous. Soldats, Officiers, Généraux, se sauvent comme ils peuvent ; & vous finissez une grande action sans aucune perte. J'espere que les suites de cet heureux commencement seront glorieuses. Je vous en félicite par avance, par l'intérêt sincere que je prends à tout ce qui vous regarde, & par l'attachement & le respect particulier avec lequel, &c.

LETTRE

DU MÊME A M. LE PELLETIER,

Nommé à la charge de premier Président au Parlement de Paris.

A Nîmes, ce 26 Avril 1707.

AGréez, Monsieur, que je prenne part à la joie publique, sur le choix que le Roi a fait de vous pour être premier Président du premier Parlement de France. La réputation de votre sagesse, de votre droiture, de votre équité, avoit déja prévenu les esprits en votre faveur, & vous sembliez être fait pour cet auguste tribunal de la Justice, Sa Majesté vous y a placé; les peuples s'en réjouissent, par l'estime qu'ils ont pour vous, & par la protection qu'ils en esperent; & moi, par le respectueux attachement avec lequel, &c.

LETTRE DE BOURSAULT

A M. LE DUC DE S. AGNAN,

Qui venoit de recevoir du Roi une pension de dix mille livres.

MONSEIGNEUR,

Que j'aurois de joie si la justice que le Roi vous a rendue, égaloit le mérite que vous avez. Il n'y a personne en France qui fût aussi bien avec la fortune que vous y seriez; & personne aussi ne seroit capable d'en faire un aussi bon usage que vous. Sa Majesté est pleinement récompensée des bienfaits qu'elle a répandus sur vous, par les bénédictions qu'on répand sur Elle; on lui rend dans l'ame, des actions de graces de celles dont elle vous honore; &

les marques qu'elle vous donne de son estime, lui attirent celle de tout le monde. Je ne doute point, Monseigneur, qu'étant aimé & respecté comme vous l'êtes, vous n'ayiez reçu force complimens sur ce sujet. Je laisse à qui voudra la gloire de vous en faire de plus polis que le mien; mais je suis sûr qu'on ne vous en a point fait de plus sincere.

LETTRES

DE Mme. LA MARQ. DE LAMBERT

*A Mme. DE ***,*

Sur son mariage.

N'Ayant pu, Madame, avoir l'honneur de vous voir, & ma mauvaise santé me retenant à la campagne, permettez-moi de vous faire ici mes complimens sur une alliance aussi illustre, & si digne de vous. Vous portez un nom, Madame, qui étoit autrefois un

peu brouillé avec la pudeur ; mais vous allez le raccommoder avec la modestie, vous qui savez si bien en soutenir les droits. Que n'espere-t-on pas d'une personne comme vous, élevée dans des principes si purs, & endoctrinée par la vertu même ? Puissent vos jours heureux couler dans l'innocence & dans la paix ! Si je faisois des vers, vous auriez, Madame, un bel épithalame ; mais je n'ai que des souhaits à vous offrir & le très-respectueux attachement avec lequel je suis, &c.

LETTRES

DU P. RAPIN

AU COMTE DE BUSSY,

Sur le mariage de sa fille.

A Bastille, ce 12 Octobre 1673.

JE vous fais, Monsieur, mille conjouissances sur le mariage de Mlle. votre fille. Je le souhaite aussi heureux qu'elle en est digne : car que ne mérite-t-elle pas ? Je vous demande la permission de lui faire mes compliments, en faisant mille voeux pour qu'elle soit heureuse.

Je suis avec tout le respect imaginable, &c.

LETTRE

DE M. FLECHIER A M. ***,

Sur les couches de son épouse.

A Lavaur, ce 29 Septembre 1686.

J'Ai beaucoup de joie, Monsieur, d'apprendre l'heureux accouchement de Mme. votre femme. Ce sont des bénédictions que Dieu donne aux mariages, dont on doit le remercier. Il seroit à souhaiter qu'il y eût beaucoup de peres comme vous, capables de bien élever leurs enfants, & de leur laisser autant de vertus que de bien. Je me réjouirai toujours de tous les avantages qui vous arriveront, & je serai toute ma vie, &c.

LETTRE

LETTRE

DE ROUSSEAU

A M. DE CROUZAS,

Qui avoit remporté le prix à l'Académie des Sciences de Paris.

A Vienne, le 29 Janvier 1721.

JE ne pouvois recevoir, Monſieur, une plus agréable nouvelle que celle de votre dernier ſuccès à l'Académie des Sciences. C'eſt un honneur pour vous d'avoir réuni les ſuffrages de tant de Savants de toute eſpéce qui la compoſent : ce n'en eſt pas un moindre pour cette Compagnie d'avoir ſçu diſtinguer un mérite auſſi éclatant que le vôtre. C'eſt de ce mérite qu'il faut vous féliciter ; & l'Académie doit être félicitée de l'équité de ſon jugement.

FRAGMENTS
DE LETTRES
DE FÉLICITATION.

Lettre de Voiture au Duc d'Enguien

JE crois que vous prendriez la lune avec les dents, si vous l'aviez entrepris. Je n'ai garde de m'étonner que vous ayiez pris *Dunkerque* : rien ne vous est impossible. Je suis seulement en peine de ce que je dirai à Votre Altesse là-dessus, & par quels termes extraordinaires je lui pourrai faire entendre ce que je conçois d'Elle..... à nous autres beaux esprits qui sommes obligés de vous écrire sur les bons succès qui vous arrivent, c'est une chose bien embarrassante que d'avoir à trouver des paroles qui répondent à vos actions, & de temps en temps de nouvelles louanges à vous donner. S'il vous plaisoit vous laisser battre quelquefois, ou lever seulement le siége de devant

quelque place, nous pourrions nous sauver par la diversité, & nous trouverions quelque chose de beau à vous dire sur l'inconstance de la fortune, & sur l'honneur qu'il y a à souffrir courageusement ses disgraces. Mais dès vos premiers exploits, vous ayant mis avec raison de pair avec *Alexandre*, & voyant que de jour en jour vous vous élevez davantage; en vérité, Monseigneur, nous ne saurions où vous mettre, ni nous aussi, & nous ne trouvons plus rien à dire qui ne soit au-dessous de vous, &c.

Mais, mon Dieu! quel homme vous êtes, mon cher Gouverneur! * on ne pourra plus vivre avec vous; vous êtes d'une difficulté pour le pas qui nous jettera dans de furieux embarras. Quelle peine ne donnates-vous point l'autre jour à ce pauvre Ambassadeur d'Espagne! Pensez-vous que ce soit une chose bien agréable de reculer tout le long

Lettre de Me. de Sevigné à M. le Duc de Chaulnes, Ambassadeur à Rome.

* Il étoit Gouverneur de Bretagne.

d'une rue? Et quelle tracasserie faites-vous encore à celui de l'Empereur sur les franchises? Vous êtes devenu tellement pointilleux, que toute l'Europe songera à deux fois comme elle se devra conduire avec votre Excellence. Si vous nous apportez cette humeur, nous ne vous connoîtrons plus, &c.

Lettre du P. Brumoi à M. le Cardinal de Gesvres.

Il n'est ici question que de votre nouvelle dignité. Tout parle de vous nuit & jour, jusqu'aux fifres, aux tambours, aux cloches mêmes, qui, je vous jure, ont réveillé bien d'honnêtes gens en votre honneur. Connu ou non, chacun vous félicite à sa maniere. Souffrez donc, Monseigneur, qu'un inconnu se mêle au concert de la joie publique, &c.

Lettre de Scarron au Cardinal de Retz.

Vous m'avez fait riche en dépit de la fortune, en vous faisant Cardinal en dépit de tous vos envieux. J'ai hazardé tout mon bien à parier que vous le seriez bientôt; il faut qu'il aug-

mente de moitié, si j'ai affaire à des gens d'honneur, &c.

Lettre de Mme. de Grignan à M. de Bussy.

Mais ce n'est pas tout ce que je veux vous écrire, c'est un compliment que je veux vous faire sur le mariage de Mademoiselle votre fille. Je ne sais pas trop comment il faut s'en démêler, & je ne puis que répéter quelqu'un de ceux qu'on vous aura déja faits & dont vous vous êtes déja mocqué. Ce sera donc pour une autrefois, &c.

REPONSES A DES LETTRES *DE FÉLICITATION.*

REPONSE DE M.*** ÉVÊQUE DE LOMBEZ *A M. DE BUSSY.*

A Paris, ce 20 Janvier 1671.

JE compte, Monsieur, l'honneur que vous m'avez fait de prendre part à la grace que j'ai reçue des bontés du Roi, comme l'un des meilleurs revenus de l'Évêché de Lombez. Il m'est bien glorieux qu'un homme de votre qualité & de votre mérite veuille s'intéresser à ce qui me touche. J'en ai, Monsieur, toute la reconnoissance possible;

je m'en explique avec Dieu dans toutes les prieres que je lui fais : je lui demande pour vous la suite de ces sentiments chrétiens que vous me fites paroître, quand j'eus l'honneur de vous entretenir. Je vous souhaite tous les jours ce qu'une de vos amies dit être nécessaire à la félicité d'un homme ; Paris en ce monde, & Paradis en l'autre. Je suis, Monsieur, avec tout le respect imaginable, &c.

RÉPONSE

DE M. MASCARON AU MÊME.

A Paris, ce 16 Avril 1679.

LE Roi m'a donné plus qu'il ne pense, Monsieur. Le compliment que la grace qu'il m'a faite, m'a attiré de votre part, est pour moi un second bien presque aussi précieux que le premier. Toute la différence que j'y vois, c'est qu'il ne m'est pas permis de croire

que je sois digne d'un grand Évêché, & que mon cœur me dit que je mérite un peu de part dans votre amitié, par les sentiments avec lesquels je suis, &c.

RÉPONSE

DE M. DE HARLAY,

Nommé à l'Intendance de Bourgogne,

AU COMTE DE BUSSY.

A Dijon, ce 27 Avril 1686.

JE vous suis extrêmement obligé, Monsieur, de la part que vous voulez bien prendre à la grace que le Roi vient de me faire. Je souhaiterois qu'elle pût me fournir de fréquentes occasions de vous témoigner combien je suis sensible à l'honneur de votre souvenir, & à quel point je suis, &c.

RÉPONSE

DE M.*** AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 18 Mars 1692.

MONSIEUR,

J'ai vu par ce que vous m'écrivez sur le mariage de ma fille les témoignages que vous me donnez de la part que vous prenez aux choses qui me touchent. Je vous en suis bien obligé; & je vous prie de croire que j'aurai toujours beaucoup de joie quand je pourrai trouver des occasions de vous faire connoître que je suis, &c.

RÉPONSE DE M. FLECHIER AU P. BONTOUS JÉSUITE.

A Montpellier, ce 10 Janvier 1709.

Cette Lett. n'avoit pas encore été imprimée.

QUoique vous me donniez, mon Révérend Pere, des louanges que je n'ai pas méritées, & que vous fassiez pour moi au commencement de cette année, des souhaits qui ne peuvent pas être accomplis, je ne laisse pas de vous en être sensiblement obligé. Ce sont des hiperboles d'amitié que le cœur fournit à l'esprit, qui ne servent pas à persuader, mais qui ne laissent pas de plaire. Je ne prétends à aucune espéce d'immortalité en ce monde-ci. Nous passerons bientôt moi & mes ouvrages, & je ne puis pas dire avec le poëte *non omnis moriar*. Mon dernier mandement contre les spectacles qui

vient de tomber entre vos mains, durera autant qu'il pourra. Les hommes ont peine à se corriger ; il faut du moins les instruire & leur faire connoître le mal qu'ils font & qu'ils veulent faire. Le zéle le plus moderé a toujours son feu. Je ne sçais s'il est bon qu'on me trouve encore quelque jeunesse dans l'esprit. En tout cas ce n'est pas moi qui ne vieillit point, c'est la justice & la vérité qui sont toujours vives & jeunes. J'espère après votre carême vous revoir à Nîmes, & vous assurer qu'on ne peut être plus que je le suis, Mon Reverend Pere, Votre très-humble, &c.

LETTRES

DE CONDOLÉANCE.

QUoique j'aie dit que l'enjouement s'étendoit à toute sorte de sujets, on conçoit bien qu'il seroit ridicule d'écrire une Lettre de condoléance d'un style plaisant & badin. Ce seroit ressembler à cet * *Egnatius* dont se mocque si joliment le Poëte, qui pour montrer la blancheur de ses dents, venoit en riant vous complimenter sur les sujets les plus tristes. Ce n'est pas que l'on ne puisse quelquefois égayer un peu ses expressions, lorsque l'accident sur lequel on écrit n'est pas considérable; mais outre que ces occasions sont rares, il faut pour

* Catull. Epigr.

cela bien connoître les personnes & être ensemble sur le ton de la familiarité.

La plûpart du temps on se borne dans ces sortes de Lettres à témoigner simplement la part que l'on prend à la perte qui y donne occasion.

Si celui à qui vous écrivez pleure une personne qui lui étoit chere, entretenez-le sur ce sujet; louez la personne qui fait couler ses larmes, sans craindre de réveiller ou d'aigrir ses maux. La tristesse ressemble à la mélancolie : elle aime à se replier sur elle-même, & à se nourrir de sa douleur.

Quelques réflexions de piété ne sont pas déplacées dans une Lettre de condoléance, sur-tout si elle est écrite par une personne consacrée spécialement à Dieu. Le monde lui en fait une

bienſéance, & ſa conſcience un devoir.

Je ne dis rien que nous n'ayions éprouvé bien des fois. La Religion, cette grande choſe, la ſeule qui ne laiſſe aucun vuide dans l'ame, eſt bien propre à nous ſoutenir quand les caducités humaines nous abattent, & nous font ſentir ſi éloquemment notre néant & notre miſére.

Je ne crois pas qu'il ſoit beſoin d'avertir que ces réflexions doivent être courtes. Les moralités fatiguent, & l'on s'endort aiſément au ſermon.

M^me^. la Ducheſſe de Ventadour gouvernante des enfans de France, écrivoit au Roi convaleſcent à Metz, pour le féliciter ſur le retabliſſement de ſa ſanté. Au même moment un courrier lui annonce que M^me^. ſixiéme venoit de mourir à Fontevrault

où Mesdames étoient élevées. A une lettre de félicitation il auroit fallu en joindre une de condoleance ; elle réunit ainsi ces deux objets.

SIRE,

Après la grace que le Seigneur vient d'accorder à la France en lui conservant V. M. il ne falloit rien de moins qu'un Ange en Ambassade pour l'en aller remercier.

LETTRE
DE Mme. SCARRON (a)
A Mme. FOUQUET,
Sur la mort de son fils.

A Paris ce 4 Septembre 1659.

MADAME,

La perte que vous venez de faire est une perte publique, par la part que la Cour & la ville y prennent. Si quelque chose pouvoit en adoucir l'amertume, ce seroit sans doute la preuve que ce triste évènement vous donne de l'estime que toute la France a pour vous & pour Monseigneur le Sur-Intendant. La mort du Duc *d'Anjou* n'auroit pas été plus pleurée. Pour moi,

(a) Elle fut connue dans la suite sous le nom de Mme. *de Maintenon*.

Madame, qui fuis votre (*a*) redevable par tant de titres, j'ai bien plus befoin de confolation que je ne fuis en état d'en donner. J'aimois cet enfant avec des tendreffes infinies. J'avois fouvent lu dans fes yeux une félicité & une gloire à laquelle Dieu n'a pas voulu qu'il parvînt. Que fon faint nom foit béni ! Le Ciel vous l'a ravi, Madame ; il ne vous l'a ravi que pour le rendre plus heureux.

(*a*) Ce tour a vieilli, & n'eft plus d'ufage.

LETTRE

DE M. DE BUSSY

A Mme. LA COMTESSE DU P***,

Sur la mort de son mari, tué à l'armée.

A Bussy, ce 3 Juillet 1672.

JE crois, Madame que vous ne doutez pas de la part que je prends à la perte que vous venez de faire de M. votre mari. Ce qui doit diminuer votre affliction, c'est que ses grandes blessures lui aient donné le temps de mourir en bon Chrétien. C'est assez pour que vous ne doutiez pas de ma douleur, Madame, de savoir que vous êtes la personne du monde que j'aime le mieux & que j'estime autant. Cette perte est grande, je l'avoue; mais vous avez de la fermeté, & je suis assuré qu'il n'est point d'évènement au-dessus de votre courage.

LETTRE

DU MÊME.

A M. L'ABBÉ D'***,

Sur la mort de sa Sœur.

A Autun, ce 10 Février 1675.

J'Ai appris avec bien du déplaisir, Monsieur, la perte que vous avez faite de Mme. votre sœur. Car outre la part que je prends aux choses qui vous touchent, j'avois encore l'honneur de la connoître, & j'en faisois le cas qu'elle méritoit. Vous vous direz sur cet accident tout ce qu'il y a à vous dire, tant de la part de Dieu que de votre raison; & pour moi je me contenterai de vous assurer qu'il ne vous arrivera rien à quoi je ne m'intéresse extrêmement, & que je suis à vous de tout mon cœur.

LETTRE

DU MÊME.

AU MARÉCHAL D'H**,

Sur sa disgrace.

A Chaseu, ce 16 Avril 1672.

J'Ai appris avec bien du déplaisir ce qui vous est arrivé, Monsieur, parce-que je m'intéresse fort à tout ce qui vous touche. Je ne doute pas que votre plus grande douleur en cette rencontre ne soit d'avoir déplu à un aussi bon maître que le nôtre, & que ce ne soit pour cela que vous aurez plus besoin de votre fermeté : car pour les traverses de la fortune, je m'en fie bien à votre courage ; outre que cette même fortune vous a fait jusqu'ici assez de plaisir, pour que vous lui pardonniez quelque peine. J'espere que celle-ci ne

durera pas ; je le souhaite fort, car je suis assurément de tout mon cœur, &c.

LETTRE

DU MÊME

A MADAME DE D.***,

Sur la perte d'un procès.

A Bussy, ce 10. Janvier 1669.

J'Ai appris avec bien du déplaisir la perte de votre procès, Madame ; car je vous aime fort. Cependant *contre fortune bon cœur* ; vous avez assez de bien pour perdre le plus grand procès sans en être incommodée. Que cela ne vous altére donc point : conservez-vous ; & croyez que si vous survivez à vos parties, ce seront elles qui auront perdu leur procès.

LETTRE

DU MÊME

AU MARÉCHAL DE NAVAILLES,

Sur la mort de son fils.

A Autun, ce 14 Janvier 1673.

J'Ai appris avec une douleur extrême la perte que vous avez faite de M. votre fils, parce que je vous aime & que je vous estime infiniment. Il faut être aussi sage & aussi ferme que vous êtes pour soutenir une touche aussi rude que celle-là. Mais, quoique vous n'en ayiez jamais reçu de cette force, vous avez passé par des adversités qui vous ont appris à vous soumettre aux volontés de Dieu. Ç'a été là ma seule ressource dans mes disgraces, & celle que je vous souhaite, Monsieur, dans votre affliction.

LETTRE
DE MME. DE SEVIGNÉ A SA FILLE;
Sur la mort de M. l'Archevêque d'Arles, oncle de son époux.

A Paris, Vendredi 18 Mars 1689.

VOus avez bien raison, ma chere enfant, de croire que je serai affligée de la perte de M. l'Archevêque. Vous ne sauriez vous représenter combien le vrai mérite, la rare vertu, le bon esprit, & le cœur parfait de ce grand Prélat me le font regretter. Je ne puis songer à sa bonté pour sa famille, à sa tendresse pour tous en général, & pour vous & pour votre fils en particulier, sans qu'il me paroisse un grand vuide dans votre maison qui ne se remplira jamais; non, jamais;

je ne crains point de le dire. Il n'y a point d'esprits ni de cœur sur ce moule. Ce sont des sortes de métaux qui ont été altérés par la corruption du temps; & il n'y en a plus de cette vieille roche. Vous avez compris mes sentiments, vous m'avez fait bien de l'honneur; & je vous le rends, en voyant les vôtres tels qu'ils sont. Il faut avoir un peu de ce bon aloi que nous regrettons, pour sentir cette perte comme nous la sentons. Cette louange doit passer, car je suis persuadée qu'on est plus ou moins touché de ces grandes qualités, selon qu'on y a plus ou moins de rapport.

LETTRE

LETTRE
DE LA MÊME
A M. DE GRIGNAN,
SON GENDRE,
Sur le même sujet.

MOn cher Comte, recevez ici mon compliment. Vous avez été tendrement aimé de ce cher oncle. Il aimoit son nom, sa maison; il avoit raison, elle en vaut la peine. Je vous plains de n'avoir plus à honorer tant de mérite, tant de qualités respectables. Voilà cette premiere race passée; nous irons après, mon cher Comte: en attendant, je vous embrasse en pleurant, comme si j'avois l'honneur d'être de votre nom.

LETTRE

DE M. DE COULANGES

A Mme. DE GRIGNAN,

Sur la mort de son beau-frere.

Je ne m'accuserai point, ma belle Comtesse, de vous faire un méchant compliment; mais je vous assurerai seulement que j'ai été très-affligé de la mort de notre pauvre Chevalier. Je m'étois si bien trouvé de son commerce en Provence, & j'espérois de m'en trouver si bien partout, que sa perte me touche sensiblement. Voilà un beau sujet de méditation pour les jeunes gens, comme pour ceux d'un âge plus avancé; il ne faut se fier ni à l'âge, ni à la bonne santé, puisque nous sommes tous mortels, & que l'heure & le moment sont fort incertains. Je finis par cette moralité un peu

triviale, & vous embrasse, s'il vous plaît, ma belle Comtesse, avec le dernier respect & la derniere tendresse.

LETTRE

DE M. FLECHIER

A M. SALVADOR,

Sur la mort de son pere.

A Nîmes, ce 26 Février 17[illegible].

JE regrette bien, Monsieur, la perte que vous avez faite de M. votre pere ; & je compatis à votre douleur. Il vous laisse les véritables biens, qui sont ses vertus & ses bons exemples ; & les plus solides consolations, qui sont une longue continuation de sagesse & de piété, une vie de Chrétien, & une mort de Patriarche. Je vous souhaite une aussi longue pratique de bonnes œuvres ; & persuadé qu'il ne manque

à la perfection de votre mérite que ce qu'un âge comme le sien y peut ajouter, je félicite Mrs. vos enfants de retrouver en vous ce que vous perdez en M. votre pere. Je suis, &c.

LETTRES

DU MÊME

A M. LE PELLETIER,

Sur la mort de sa fille.

A Nîmes, ce 10 Octobre 1701.

Vous avez, Monsieur, dans la mort de Mme. votre fille, tout ce qui peut adoucir votre douleur; sa vie toujours chrétienne, & conforme à l'éducation qu'elle avoit reçue de vous; sa maladie, où elle a possédé son ame dans la résignation & la patience, & toutes les apparences de son salut & de son repos éternel. Ces tristes sépa-

tations pourroient dégoûter du monde ceux qui n'en sont pas déjà dégoutés ; mais du moins elles nous font voir qu'il ne faut s'attacher qu'à Dieu, qui ne finit point ; & qui seul doit remplir les vuides qui se font dans nos cœurs par la perte des personnes qui nous sont cheres. Je vous prie, Monsieur, de me pardonner cette petite moralité qui m'est échappée. Je sais que les sentiments de la Religion prévalent en vous à ceux du sang & de la Nature, & qu'on ne peut rien ajouter aux réflexions que vous avez faites & que vous faites tous les jours sur les fragilités & les miseres de cette vie. Je ne puis que vous assurer que je prends part à votre perte, que je compatis à votre douleur, & que je suis toujours, &c.

LETTRE

DE J. B. ROUSSEAU,

A M. D. ***.

Sur la mort de son fils aîné.

Vienne, 1 Novembre 1720.

QUelle perte, bon Dieu! & à quelle épreuve la Providence a-t-elle voulu mettre votre vertu, Monsieur? C'est ainsi qu'elle se joue des projets qui nous paroissent les plus légitimes. Vous avez joui jusqu'à present de tous les avantages de cette vie; une longue & constante prospérité, une fortune établie, une famille digne de vous: voilà bien des graces que Dieu n'étoit pas obligé de vous faire, & peut-être n'avez-vous pas assez songé que c'étoit à lui seul que vous les deviez. On ne lui attribue que la mauvaise fortune,

& on croit ne devoir la bonne qu'à soi-même. Il faut pourtant tôt ou tard payer nos dettes, & se mettre dans l'esprit qu'il ne nous envoie point dans ce monde pour être heureux selon nos vues, mais selon les siennes ; que ce qui nous paroît le plus grand des biens, est souvent la source de nos plus grandes afflictions ; & que ce qui nous afflige le plus, est au contraire plus souvent encore le principe du bonheur auquel il nous destine. En voilà assez, Monsieur, pour vous faire comprendre que les plus malheureux ne sont pas toujours les plus à plaindre, & que les plus heureux ne sont pas les plus dignes d'envie. Recevez votre affliction comme une expiation des fautes auxquelles nous sommes tous sujets en cette vie, & comme un gage du bonheur que Dieu vous prépare dans une autre. Il vous reste un fils ; donnez tous vos soins à en faire un aussi honnête homme que vous. En un mot, consolez-

vous avec celui qui vous reste, & priez pour celui que vous n'avez plus. Vous serez peut-être surpris de recevoir de pareils conseils d'un faiseur d'épigrammes : mais, Dieu merci, j'en ai porté la peine ; & je m'estimerois malheureux, si je n'en avois pas été puni.

LETTRE

DU MÊME.

A M. BROSSETTE,

Sur la mort de son épouse.

Vienne, le 30 Juin 1716.

JE vous demandois des nouvelles, Monsieur ; hélas ! je ne songeois guères à la douleur que devoit me causer la premiere que je recevrois de vous. J'ai senti la perte que vous m'apprenez, comme vous la sentez vous-même. Il est bien naturel de compatir aux malheurs de son ami ; mais le vôtre me toucheroit par ses circonstances, quand il ne

regarderoit qu'une personne indifférente. Je vous plains, Monsieur; vous me plaindriez peut-être à votre tour, si vous pouviez concevoir toute la part que je prends à votre affliction. Ne vous en étonnez pas. A force d'être malheureux, je suis devenu moins sensible à mes malheurs qu'aux malheurs d'autrui.

LETTRE

DU MÊME.

A M. DE VOLTAIRE.

Vienne, 25 Mars 1719.

MAlgré l'éloignement qui nous sépare, Monsieur, je ne vous ai jamais perdu de vue, & mon amitié vous a toujours suivi sans interruption dans les différents évènements dont votre vie a été mêlangée. Il y a longtemps que je vous regarde comme un homme destiné à faire un jour la gloire de son siécle, & j'ai eu la satisfaction

de voir que toutes les perſonnes qui me font l'honneur de m'écouter, en ont fait le même jugement que moi, ſur les divers ouvrages que je leur ai ſouvent lus de vous. Dans le temps que je jouiſſois du plaiſir de voir croître une réputation qui m'eſt ſi chere, j'ai eu la douleur d'apprendre les traverſes dont vos ſuccès ont été interrompus; & je puis vous aſſurer que je ne les ai guères moins vivement ſenties que les miennes propres. Je ne pouvois m'imaginer que vous les euſſiez méritées; & la perſuaſion où j'étois de votre innocence, me faiſoit voir entre vos avantures & les miennes un rapport qui augmentoit encore ma ſenſibilité. Une choſe cependant me conſoloit pour vous, c'eſt l'opinion où j'ai toujours été, que les malheurs ſont néceſſaires aux hommes, & que rien ne purifie tant leur vertu que les adverſités. C'eſt peut-être un avantage pour vous, dans la proſpérité où vous êtes aujourd'hui,

d'avoir souffert cette épreuve dans un âge qui ne tire point à conséquence. Nous naissons tous tributaires de la fortune, & les plus heureux sont ceux qui ont payé leurs dettes de bonne heure. Vous en voilà quitte, du moins je l'espere ainsi, pour le reste de vos jours. Je souhaite qu'ils soient aussi longs que ceux de *Corneille*, à qui vous succédez si dignement.

FRAGMENTS DE LETTRES *DE CONDOLÉANCE.*

VOus ne seriez pas fâché d'être pris, si vous saviez combien vous êtes plaint. Il y a, sans mentir, moins de plaisir d'être à Paris, que d'y être regretté comme vous êtes; & les plaintes que font pour vous tant d'honnêtes gens, valent mieux que la plus belle liberté du monde. Si vous ne pouvez à

Lett. de Voiture à M. de Montauzier prisonnier en Allemagne.

cette heure demeurer d'accord de cela, (car en l'état où vous êtes, vous avez bien la mine de ne pouvoir entendre raison) je vous le ferai comprendre ici quelque jour & avouer que vous ne devez pas mettre entre vos malheurs, un accident qui vous a fait recevoir des témoignages de l'affection de tout ce qu'il y a d'aimables personnes en France.

Lettre de Me. de Maintenon.

Madame *de Coulanges* m'a dit que vous aviez pensé mourir. Je ne l'ai su qu'après votre résurrection, & je n'y ai pas été moins sensible. Je vous plains de vos maux passés, & j'appréhende vos maux à venir. Ils deviennent, ce me semble, bien fréquents. Je suis fort intéressée à votre conservation, &c.

Lettre de la même.

Plus je pense à la perte que vous venez de faire, plus je la trouve grande, & plus j'en suis affligée, c'étoit un digne chef d'une famille comme la

vôtre, & qui ne peut être remplacé. Nous avons sujet de croire qu'il est heureux ; c'est donc nous-mêmes que nous pleurons. Votre état me serre le cœur, & vous ne vous consolerez de longtemps d'une telle séparation. Si j'étois maîtresse de ma conduite, je quitterois bien certainement toute autre chose pour être auprès de vous.

Vous avez perdu, Madame, un ami fidéle & cher ; c'est un bien si rare & si précieux, que j'ai cru devoir vous témoigner la part sensible que j'ai prise à votre chagrin : mon compliment fait le panégyrique de la bonté de votre cœur, &c. Lettre de l'Abbé de Chaulieu.

Je n'ai appris que d'hier la maladie de Votre Altesse. J'en ai été également surpris & affligé. Je vous avoue que je ne vous croyois point faite, Madame, pour la fiévre quarte, ni la fiévre quarte pour vous, &c. Lettre du même.

RÉPONSES A DES LETTRES DE CONDOLÉANCE.

RÉPONSE DU MARÉCHAL DE NAVAILLES, AU COMTE DE BUSSY.

A Perpignan, ce 4 Février 1679.

JE suis sensible, comme je le dois, Monsieur, au témoignage que vous me donnez de la continuation de votre amitié, sur la perte que j'ai faite de mon fils unique. En vérité, Monsieur, la nature ne peut seule résister à de pareilles épreuves, & l'on a grand besoin de secours pour soutenir la pesan-

teur d'un semblable coup. Je vous supplie, Monsieur, d'être bien persuadé de la recônnoissance que j'ai de vos bontés, & que personne ne sauroit être plus attaché que je le serai toujours à tous vos intérêts.

RE'PONSE

DE M. DE CHATEAUNEUF

AU COMTE DE BUSSY.

A Versailles, ce 8 Juin 1681.

JE suis extrêmement sensible à l'honneur que vous me faites de vous souvenir de moi, au sujet de la mort de mon pere. Je chercherai avec soin les occasions de vous marquer ma reconnoissance de cette preuve de votre amitié. En attendant, je me fais un plaisir de vous assurer que je suis véritablement, &c.

RÉPONSE

DE M. FLECHIER

AU P. VIGNES.

A Nîmes, ce 12 Mai 1701.

JE n'ai pas douté, mon Révérend Pere, que vous n'eussiez la bonté de prendre part à mon affliction quand elle vous seroit connue. Vous connoissez le frere que j'ai perdu, & vous l'avez regretté. Vous avez de l'amitié pour moi, & vous avez compati à la douleur que j'ai eue de le perdre. Je vous prie de lui accorder le secours de vos prieres, & de me croire autant que je le suis, &c.

LETTRE

DE M. DE St. ÉVREMONT.

RIen n'est si doux en amitié aussi-bien qu'en amour, que l'expression d'une véritable tendresse, & on ne sauroit mieux la témoigner qu'en prenant part aux malheurs de ceux qu'on aime. Votre déplaisir du mauvais succès de mon affaire emporte la moitié du mien, & me met en état de pouvoir supporter doucement ce qui m'en reste.

LETTRES

DE REPROCHES.

LOrſque la hauteur d'un Grand à qui vous avez été utile, la froideur d'un ami, l'indiſcrétion d'un confident, l'ingratitude d'un protégé, des ſoupçons, des rapports, & ce tas de petites choſes que l'on connoît ſi bien ſous le nom de *tracaſſerie*, lorſque tout cela, ou quelque choſe de tout cela, améne le reproche ſur vos lèvres; gardez-vous bien alors de n'écouter que les mouvements qui s'élèvent dans votre cœur : ce ſeroit le moyen d'aliéner les eſprits; & il vous ſeroit plus facile de rappeller ſur les hauteurs

les eaux qui en sont descendues, que de regagner des cœurs une fois aigris par vos reproches.

Si vous ne cherchez qu'à sauver les apparences, il est une certaine maniere de se plaindre, qui, sous le masque de la politesse & des égards, pique encore davantage que le reproche le plus amer, par la raison qu'elle semble être l'expression de l'indifférence.

Au contraire, si votre intention est de ramener ceux qui sont les objets de votre ressentiment; que l'enjouement leur adoucisse vos plaintes, prévenez vous-même leurs excuses, insinuez-leur le moyen de se justifier; blâmez le procédé, & ménagez l'intention. Paroître sûr de la fidélité de son ami, c'est s'en assurer en effet. * De toutes les manieres de faire des reproches,

* Fidelem si putaveris, facies. *Senec. ep.* 3.

celle-ci me paroît la plus conforme à cet esprit d'indulgence, de complaisance, d'égards, qui devroit tous nous animer, puisqu'il est le lien de la société.

Qu'on y fasse donc attention; une Lettre de reproches ne sauroit être écrite avec trop de prudence. Ce n'est pas moi qui l'ai dit le premier, mais on ne sauroit le répéter trop souvent: Qui se donne le droit de tout dire, donne le droit de tout répondre.

Une Dame de condition, dont le fils avoit épousé une riche roturiere, reprochoit un jour à sa belle-fille d'avoir fermé à sa maison la porte de tous les Chapitres de Noblesse: *Ajoûtez*, *Madame*, reprit vivement celle-ci, *ajoûtez aussi celle de l'Hôpital.*

LETTRE
DU COMTE DE BUSSY
A Mme. LA MARQ. D'HUMIERES.

A Buſſy, ce 6 Mars 1667.

SI j'en croyois aux apparences, Madame, je vous ferois des reproches de ne m'avoir point écrit depuis ſix mois que je ſuis parti de Paris. Mais vous êtes une trop bonne parente & amie, pour croire que vous ayez tort ſur les devoirs de l'amitié & de la proximité. Ces réflexions, Madame, m'allarment ſur votre ſanté: ſans elle vous ne ſentiriez pas vos proſpérités; & ce ſeroit grand dommage que vous ne fuſſiez pas heureuſe de tous points.

LETTRE

DE Mme. DE MAINTENON

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Versailles, ce 30 Octobre 1667.

JAmais je ne souhaitai plus ardemment d'être hors d'ici. Plus je vais, plus je fais de vœux pour la retraite, & de pas qui m'en éloignent. Je vous en parle rarement, parce que vous dites tout à votre confident. Vous aimez la franchise, & je hais la dissimulation. Je vous conjure qu'il ne sache plus de mes nouvelles par vous. Aujourd'hui je ne l'intéresse point, & il a sur tout ce qui regarde la Cour, des vûes, des sentiments, des connoissances qui ne ressemblent pas aux miens.

LETTRE

DU COMTE DE BUSSY

AU COMTE DE COLLIGNY.

A Chaſeu ce 19 Septembre 1674.

EST-ce vous, mon cher couſin, qui paſſez à ma porte à l'entrée de la nuit, ſans venir coucher chez moi? quoi! mon parent, mon ami, qu'il y a dix ans qui ne m'a vu, me faire un tour comme celui-là! allez, vous ne méritez pas les reproches que je vous fais, ils ſont trop tendres, pour une pareille action. Quand vous n'auriez pas le plaiſir que vous devriez avoir de me revoir; je vous aurois dit mille nouvelles ſur leſquelles nous aurions fait mille réflexions. Nous nous ſerions montrés l'un à l'autre, la fermeté avec laquelle nous ſoutenons notre mauvaiſe

fortune. Mais enfin puiſque tout cela vous eſt indifférent, je me contenterai de vous dire adieu.

LETTRE
DU COMTE DE BUSSY
A Mme. DE M***.

A Buſſy, ce 23 Décembre 1681.

POurquoi ne me faites-vous point réponſe, Madame? car vous avez reçu la Lettre que je vous écrivis en arrivant ici. Je ne m'étendrai point en longs reproches; peut-être n'en méritez-vous point? Si vous en méritez, j'aime mieux vous abandonner à vos remords, que de me plaindre. Sérieuſement, Madame, mandez-moi ce qui vous a empêché de m'écrire. J'aimerois mieux que vous euſſiez été un peu malade, que de croire que vous m'euſſiez moins aimé.

LETTRE

LETTRE
DE Mlle. DE SCUDERI
AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 2 Mars 1691.

NE vous vantez plus de connoître l'amitié, Monsieur : il y a six mois que je ne vous ai écrit, parce que je n'ai bougé du lit tout l'hyver ; & je n'ai pas eu la moindre marque de votre souvenir. Je vois bien que je pourrois être morte deux ou trois ans sans vous en inquiéter, si mon ombre ne vous alloit reprocher votre oubli. Prenez-y garde au moins, cela pourroit bien vous arriver ; car je crois que je saurai aimer au-delà du tombeau.

LETTRE

DE M. L'ABBÉ DE CHAULIEU

A MME. LA DUCHESSE ***.

VOus m'aviez paru faire si peu de cas de ma bonne santé, & vous en parliez même si souvent avec mépris, que je ne puis m'imaginer que ce soit un si grand crime auprès de vous que de l'avoir perdue. J'éprouve cependant tout le contraire. La goutte m'ôte toutes marques d'honneur de votre souvenir, de pitié, d'amitié, qui auroient fait toute ma consolation. Il y a quinze jours que je suis dans mon lit, sans que vous ayiez envoyé demander par un laquais au bedeau du *Temple* (a) s'il

(a) L'Abbé de *Chaulieu* demeuroit au Temple, qui appartient aux grands Prieurs de France: c'étoit autrefois la demeure des Templiers.

m'avoit enterré ou non. N'ai-je pas raison de me plaindre, & de vous faire quelques reproches de votre oubli & de votre indifférence? Car en aimant, qui ne veut être aimé? •

LETTRE
DE M. DE VOLTAIRE
A M. DE LA MARRE.

A Cirey, le 15 Mai 1736.

JE me flatte, mon cher Monsieur, que quand vous ferez imprimer quelqu'un de vos ouvrages, vous le ferez avec plus d'exactitude que vous n'en avez eu dans l'édition de *Jules-César.** Permettez que mon amitié se plaigne que vous ayez hazardé dans votre préface des choses sur lesquelles vous deviez auparavant me consulter...... Si vous me l'aviez envoyée, je vous aurois prié de corriger ces bagatelles. Mais

* Tragédie de M. de Voltaire.

TAYLOR INST. OXFORD

vos fautes sont si peu de chose en comparaison des miennes, que je ne songe qu'à ces dernieres : j'en ferois une fort grande de ne vous point aimer, & vous pouvez compter toujours sur moi.

LETTRE

DE Mme. LA DUCHESSE DU MAINE

A M. DE LA MOTTE,

Qui refusoit de lui envoyer des vers.

OUi vous avez raison ; je me rends, & je ne vous demande plus de vers. Je vois que quand Apollon vous manque, vous n'avez plus de ressource. Que j'avois grand tort de vous proposer de vous adresser à quelque autre ! (a) Je ne vous ferai plus de me-

---

(a) Madame la Duchesse *du Maine*, en rejettant les premieres excuses de M. *de La Motte*, avoit commencé sa Lettre par ce vers : *Consulte ton respect : écris ce qu'il te dicte*, &c.

naces, puiſque vous avez l'eſprit aſſez bien fait pour prendre le tout en bonne part jusqu'à la ſuppreſſion de mes Lettres..... Ainſi je finis tout court.

FRAGMENTS DE LETTRES *DE REPROCHES.*

Lettre de M. de Coulanges à Me. de Grignan, Commandante en Provence.

IL y a mille ans que nous n'avons eu de vos nouvelles. A qui en avez-vous, ma chere Gouvernante ? Croyez-vous qu'elles nous ſoient indifférentes ? Non, en vérité, nous vous aimons tendrement, & tous les habitants de ce royal Château où vous êtes, &c.

Lettre de Rouſſeau.

Permettez-moi, mon cher ami, de vous faire un petit reproche. D'où vient que m'écrivant un mois après la premiere repréſentation de ma Comédie ; bien informé de ſes divines fortunes,

que M. Desmarais, à qui vous aviez fait réponse, vous avoit demandées, d'où vient, dis-je, mon ami, que vous m'écrivez d'un air mystérieux ces seules paroles: *Je vous félicite du succès qu'a dû avoir le Capricieux?* En bonne foi est-ce avec moi qu'il faut prendre de ces politesses réservées & séches? &c.

Lettre de M. de la Motte à Mme. de Lambert.

A quoi pensez-vous, Madame, de me faire une si mauvaise querelle? Vous me confondez avec des hérétiques que j'ai combattus cent fois en votre présence, & que je viens de dénoncer moi-même à la Princesse.* Quoi, Madame, je ne passerois aux femmes que l'imagination & les saillies, à l'exclusion du sérieux & des vues profondes! A Dieu ne plaise, Madame; vous y avez mis bon ordre; & depuis que je vous ai vue, car il faut parler quelquefois sérieusement, vous m'auriez bien guéri de cette erreur, si j'en avois été capable. Choisissez donc mieux où placer vos vengeances, &c.

* Me. la Duchesse du Maine.

Malgré tout cela, Madame, j'ai une plainte à faire. Si heureux qu'on puisse être, on n'a pas toutes ses aises dans ce monde. Vos Lettres sont trop courtes. Vous avez jogé à merveille tous les sentimens; il n'y a que leur babil que vous n'avez pas attrapé, &c. Lettre de M de la Motte à Me. la Duchesse du Maine.

Je vois bien, Monsieur, qu'il faut vous réveiller pour avoir de vos nouvelles. Si nous étions au printemps ou dans l'automne, je dirois que les plaisirs de la campagne vous occupent; mais il me semble que dans la saison où nous sommes, vous avez le temps de songer à vos amis, &c. Lettre du P. Bouhours.

Avez-vous cru, ma chére Cousine, que M. d'Autun seroit plus aise du gain du procès de Mme. de Grignan, que moi, pour lui en avoir donné la nouvelle, & ne m'en avoir rien dit? si vous l'avez cru, je vous assure que vous vous êtes trompée, &c. Lettre de M. de Bussy à Me. de Sevigné.

LETTRES D'EXCUSES.

J'Ai lu cette pensée dans une Lettre de *Pope* : « Quand un „ homme dit le lendemain qu'il „ s'est trompé la vieille, c'est „ comme s'il disoit : *Je suis plus* „ *sage aujourd'hui qu'hier.* „ Cette réflexion bien méditée devroit rendre les excuses plus faciles : mais elles coûteront toujours à faire ; moins encore parce qu'elles humilient notre orgueil, que parce qu'elles nous obligent en quelque sorte à rendre hommage à celui des autres.

On aime mieux justifier ses torts que d'en convenir. Cela flatte davantage l'amour propre, qui ne cède jamais que ce

qu'il ne peut pas absolument refuser. C'est aux circonstances, à déterminer la maniere dont il convient de faire ses excuses; mais de quelque façon qu'on s'y prenne, le dépit, la contrainte ne doivent jamais se laisser entrevoir. La plûpart des femmes font cette faute. Les hommes ne cessent de leur répéter qu'elles sont faites pour avoir toujours raison; elles n'aiment pas à avouer que quelquefois elles ont tort.

Par le peu que je viens de dire il est aisé de voir quel doit être le ton d'une lettre d'excuses. Il faut y paroître touché d'avoir pu déplaire, disposé & empressé à réparer le passé; moderé dans tout ce que l'on dit, facile dans la maniere de s'exprimer, enjoué même pourvû qu'on ne se montre ni suffisant ni railleur; sans quoi, *ce seroit*, pour user

d'une expreſſion populaire mais énergique, *ce ſeroit jetter de l'huile ſur le feu*.

Je répéterai ici une obſervation déjà faite par le P. *Bouhours*, dans ſes Remarques ſur la Langue Françoiſe ; c'eſt qu'on ne doit pas dire *demander excuſe*, mais, *faire excuſe* à quelqu'un. Il ajoûte que cela vient de ce qu'on ne peut pas répondre *je vous accorde excuſe* ; mais, *je reçois vos excuſes*. Je n'aime du tout point cette raiſon : ſur ce principe, un étranger pourroit conclure auſſi qu'il faut dire *je vous donne mes excuſes*. En fait de Langues ſoumiſes à l'uſage & au caprice, il eſt dangereux de raiſonner par des analogies : elles vous conduiſent à l'erreur par les apparences du vrai.

LETTRE
DE BAYLE
A LA REINE CHRISTINE.

MADAME,

J'ai appris que dans mon Journal il y avoit eu un article, qui avoit déplu à V. M. Comme j'étois très-innocent du blâme dont on prétendoit me couvrir, je fus aussitôt surpris qu'accablé de douleur, quand je vis qu'on interprétoit mal mes véritables & droites intentions. Je n'ai jamais pensé ni écrit rien qui pût blesser ni ternir la réputation éclatante que V. M. s'est acquise. Tout au contraire, depuis que je pense & que j'écris, j'ai vu, lu & répété, à l'exemple de tous les Savants, tout ce que les Lettres ont publié à la louange de V. M.

& je ſais par cœur la plûpart des éloges & les plus beaux endroits qui regardent & qui célébrent les vertus & les qualités éminentes dont il a plu à Dieu de douer V. M. pour la gloire des Lettres & des Savants. Ma douleur fut donc très-vive quand je ſus que des perſonnes que vos bienfaits ont attachées à votre ſervice, me jugeoient coupable envers vous, Madame. J'ai travaillé à ma juſtification, & j'apprends qu'à peu de choſe près, V. M. s'eſt déclarée pour mon apologie ; &c.

LETTRE

DE Mme. LA COMT. DU PLESSIS

A M. DE BUSSY.

A Paris, ce 16 Avril 1672.

JE suis fort paresseuse quand il n'est question que de faire compliment à des amis, ou de les assurer que je les aime toujours. Je crois qu'ils ne doivent pas douter du dernier; & pour l'autre, il me semble qu'il n'importe guères à celui qui l'écrit & à celui qui le reçoit. Voilà mes raisons, bonnes ou mauvaises; je vous les mande comme je les pense. Il n'en est pas de même quand il est question du service de quelqu'un que j'aime autant que vous, & à qui je suis aussi proche. Mandez-moi à quoi je puis vous être utile, Monsieur, & vous verrez avec quelle

vivacité je m'emploierai pour vous marquer ma tendresse.

LETTRE

DE MME. DE LA FAYETTE

A MME. DE SEVIGNÉ.

Paris, le 30 Juin 1673.

HÉ bien, hé bien, ma Belle, qu'avez-vous à crier comme un aigle? Je vous mande que vous attendiez à juger de moi quand vous serez ici: qu'y a-t-il de si terrible à ces paroles? Mes journées sont remplies. Il est vrai que *Bayar* est ici, & qu'il fait mes affaires; mais quand il a couru tout le jour pour mon service, écrirai-je? encor faut-il lui parler. Quand j'ai couru, moi, & que je reviens, je trouve M. *de la Roche-foucauld*, que je n'ai point vu de tout le jour; écrirai-je? M. *de la Roche-foucauld & Gourville* sont ici;

écrirai-je ? Mais quand ils sont sortis ? ah ! quand ils sont sortis, il est onze heures, & je sors, moi. Je couche chez nos voisins à cause qu'on bâtit devant nos fenêtres. Mais l'après-dîner, j'ai mal à la tête ; mais le matin, j'y ai mal encore, & je prends des bouillons d'herbes qui m'enyvrent. Vous êtes en Provence, ma Belle ; vos heures sont libres, & votre tête encore plus : le goût d'écrire vous dure encore pour tout le monde : il m'est passé pour tout le monde : & si j'avois un Amant qui voulût de mes Lettres tous les matins, je romprois avec lui. Ne mesurez donc point notre amitié sur l'écriture ; je vous aimerai autant, en ne vous écrivant qu'une page en un mois, que vous, en m'en écrivant dix en huit jours.

LETTRE

DE Mme. DE M. ***

AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 25 Septembre 1683.

TAisez-vous, taisez-vous; car je m'imagine que vous parlez mal de moi, que vous m'appellez paresseuse, irréguliere, & peut-être pis; c'est-à-dire, ne me souciant pas de faire plaisir à mes amis. Pour vous faire voir le tort que vous avez de condamner les gens sans les entendre, je vais vous conter ma déplorable avanture. En passant sur le pont *Notre-Dame*, un bœuf cassa avec ses cornes la glace de mon carrosse du côté où j'étois, & un morceau tomba sur mon bras, qui me le coupa assez avant. J'en ai gardé le lit; & quoiqu'il y ait quinze jours, je sens encore des douleurs. Après cela qu'avez-vous à dire?

LETTRE
DE ROUSSEAU
A M. BOUTET.

Bruxelles, 29 Juillet 1737.

IL est vrai, Monsieur, que je n'ai pas toujours été exact à répondre à M. votre fils ; mais la plûpart des choses qu'il m'a demandées, n'etoient pas toujours de nature à faire la matiere d'une Lettre. Je me suis mal trouvé d'avoir écrit trop librement mes pensées à mes amis ; le papier perce, & il m'est revenu souvent de Paris des copies de mes Lettres qui m'ont occasionné bien des chagrins. Le manque de prévoyance dans les amis fait quelquefois le même effet que la mauvaise volonté. Je n'attribue qu'à la premiere raison les mauvais offices que m'a rendu un ami dont

M. votre fils m'a procuré la connoissance, & avec qui je n'ai garde de le confondre. Mais quelque persuadé que je sois de sa discrétion, & quelque confiance que j'aie en lui, je n'oserai jamais lui promettre de lui écrire tout ce que je pourrois lui dire si nous étions face à face. J'espere de son indulgence qu'il voudra bien passer cette petite réserve à un homme qui ressemble au chat échaudé, sûr que je ne l'étendrai pas au-delà des bornes permises à l'amitié, & charmé d'ailleurs d'entretenir un commerce de Lettres avec le fils d'un autre moi-même. Adieu, cher & parfait ami. Les paroles me manquent; & plus je suis content de mon cœur, moins je le suis de ma plume.

FRAGMENTS DE LETTRES *D'EXCUSES.*

FAisons la paix, mon pauvre Comte. J'ai tort : je ne sais jamais faire autre chose que de l'avouer, &c. Lettre de Me. de Sevigné au Comte de Bussy.

Vous ne manquez à rien, divine Pauline ; & j'ai bien des pardons à vous demander d'avoir soupçonné, comme j'ai fait, votre régularité. Je me garderai bien désormais de tomber dans la faute énorme que j'ai commise envers vous ; je ne veux point passer auprès de vous pour un petit bon homme épineux, & vous pouvez fort bien m'écrire *à vos bons points & aisements*, comme on dit, & quelquefois même ne me faire aucune réponse, sans que jamais je m'offense, &c. Lettre de M. de Coulanges à Me. de Simiane.

Je suis bien fâché, Monsieur, qu'un Lettre de M. de Voltaire.

peu d'indiſpoſition m'empêche de vous écrire de ma main. Je n'ai que la moitié du plaiſir, en vous marquant ainſi combien je ſuis ſenſible à vos politeſſes, &c.

Lettre du même.

Ma main ne vous écrit point, parce que je ſuis dans mon lit ; mais mon cœur vous dit que je vous aimerai toute ma vie, autant que je vous admirerai, &c.

Lettre de Rouſſeau.

Une maladie de quinze jours, ſuivie d'un abattement extraordinaire, m'a empêché juſqu'ici de répondre à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, &c.

Lettre de M. de Maucroix.

J'ai différé quelque temps à vous répondre, Monſieur ; c'eſt moins par négligence que par diſcrétion. Il ne faut pas ſans ceſſe interrompre vos études ou votre repos.

Lettre du P. Bouhours.

Vous avez ſujet de croire, Monſieur, que je ſuis mort. Je crois moi-même

que je l'ai été ; & quand je ſonge que mon mal ne m'a pas permis d'avoir commerce avec vous, il me ſemble qu'il m'a empêché de vivre. Quoique je ne ſois plus malade, grace aux eaux de *Beleſme* & l'air de la campagne, je ne ſuis pas encore bien reſſuſcité ; car ce n'eſt pas aſſez, pour vivre, que d'avoir de la ſanté, il faut avoir de la joie.

LETTRE
A UNE PERSONNE
QU'ON VIENT DE QUITTER.

IL est assez d'usage d'écrire aux personnes dont on vient de s'éloigner, soit pour les remercier des politesses qu'on en a reçues, soit pour leur témoigner le chagrin qu'on ressent de leur absence. Comme ces Lettres reviennent à celles de remercîment, dont j'ai déjà parlé, ou à celles de sentiment, dont je ne parlerai (a) pas, je me contente d'en rapporter quelques exemples.

(a) J'en ai dit la raison dans les Réflexions sur le style épistolaire.

LETTRE

DE Mme. LA DUCH. DU MAINE A Mme. LA MARQ. DE LAMBERT.

IL s'est fait une terrible métamorphose en moi depuis votre absence, Madame. Je ne raisonne plus, je n'écris plus; je crois même que je ne pense plus. C'est à présent que je puis dire avec vérité que je suis rentrée dans le néant. J'avois raison de craindre que la forme sous laquelle vous me faisiez paroître n'eût rien de réel. Mon pauvre esprit étoit comme ces cadavres qui paroissent des beautés admirables tant qu'un art magique les anime, & qui ne sont plus que des squelettes si-tôt que le charme est fini. Je suis précisément comme ces gens qui sortent d'un sommeil pendant lequel ils croyoient avoir des richesses en abondance, & qui sont

au déſeſpoir, à leur réveil, de ſe trouver auſſi pauvres qu'auparavant. En vérité, Madame, il y auroit trop de cruauté à me laiſſer long-temps dans cette ſituation. Je ne pourrois m'en prendre qu'à vous de tous les dégoûts que m'attireroit le changement qui s'eſt fait en moi. Revenez donc, Madame, ſi vous ne voulez pas me cauſer toutes ſortes de malheurs. Venez me faire reparoître telle qu'on me voyoit par la vertu de vos enchantements.

LETTRE
DE M. DE VOLTAIRE
AU ROI DE PRUSSE.

A Rotterdam, 20 Janvier 1742.

Sire,

Je ressemble à présent aux pélerins de la *Meque*, qui tournent leurs yeux vers cette ville après l'avoir quittée. Je tourne les miens vers votre Cour. Mon cœur pénétré des bontés de V. M. ne connoît que la douleur de ne pouvoir vivre auprès d'elle...... Mon attachement est égal à mes regrets, & si d'autres devoirs m'entraînent, ils n'effaceront jamais de mon cœur les sentiments que je dois à ce Prince qui pense & qui parle en homme; qui fuit cette fausse gravité, sous laquelle se cachent tou-

jours la petitesse & l'ignorance ; qui se communique avec liberté, parce qu'il ne craint point d'être pénétré ; qui veut toujours s'instruire, & qui peut instruire les plus éclairés.

Je serai toute ma vie, avec le plus profond respect & la plus vive reconnoissance, &c.

LETTRE

DU CHEVALIER DE S. VERAN

*A Mme. LA MARQ. DE ***.*

A Toulouse, ce 15 Novembre 1749.

SI notre voyage n'a pas été fort long, Madame, il a du moins été fort heureux ; quoique nous eussions dû verser vingt fois pour une ; tant la tristesse qui s'étoit emparée de nos gens ainsi que de nous, les empêchoit de faire attention à quoi que ce fût. Le Chanoine pour charmer sa douleur, dormit ou mar-

motta son bréviaire ; mon confrere, qui se dit poëte, & qui seroit le premier de tous s'il savoit l'art de rimer, aussi-bien que vous savez l'art de plaire, vous prépara une élégie qu'il croit très-belle parce qu'elle est très-longue ; & moi je tins sans cesse la tête à la portiere, les yeux tournés vers un château plus magnifique que tous les palais des Fées, & où des hôtes plus aimables que toutes les Fées du monde nous avoient si-bien accueillis. Cependant les chevaux avançoient, & nous voici arrivés fort bien portants & fort tristes. Il s'en faut beaucoup que nous trouvions ici les plaisirs que nous avons laissés à Cha***. Nous nous consolons un peu par l'espérance que vous voudrez bien vous souvenir quelquefois de nous, & nous vous souhaitons tout autant de joie que votre absence nous cause de chagrin.

LETTRE

DE Mme. LA MARQUISE DE ***

A Mme. DU MONTIER. (a)

MA CHERE MERE,

Quelque préparée que je fusse à notre séparation, je n'ai pas senti moins vivement votre éloignement. Qu'est-ce que le bonheur en cette vie? peut-on se flatter de le fixer, quand il dépend de tout ce qui nous environne? Qu'il est

(a) Ces Lettres de Mme. *du Montier* sont écrites avec élégance & avec chaleur. C'est une espéce de Roman moral qu'on lit avec intérêt. Il y a beaucoup à profiter pour une femme. Une fille ne doit pas le lire. Il s'y trouve des détails & des peintures qu'on ne sauroit trop éloigner d'une imagination à qui l'âge & les passions ne parlent déjà que trop haut.

Ces Lettres sont de Mme. *le Prince de Beaumont*, connues par plusieurs bons ouvrages; entr'autres, le *Magasin des Enfants* & le *Magasin des Adolescentes.*

dangereux de se livrer aux satisfactions les plus innocentes ! la félicité dont j'ai joui pendant votre court séjour ici, va répandre l'amertume sur tous les moments de ma vie. Je vous chercherai, je vous souhaiterai par-tout; je ne vous trouverai nulle part. Que vos Lettres au moins adoucissent ma peine : multipliez-les, ma chere mere; elles me deviennent plus nécessaires que jamais.

FRAGMENTS DE LETTRES

A une personne que l'on vient de quitter.

JE ne vous parlerai point, ma chere tante, de ce que je laissai derriere moi en m'avançant vers *Paris*. Mon cœur vous est connu, puisque vous l'avez formé : & pour peu que vous compreniez les charmes de votre conver-

Lettre de Me. de Caylus à Mme. de Maintenon.

ſation, vous comprenez mes regrets.

Lettre de Me. de Sevigné.

Quel jour, ma fille, que celui qui ouvre l'abſence! comment vous a-t-il paru? pour moi je l'ai ſenti avec toute l'amertume & toute la douleur que j'avois imaginée, & que j'avois appréhendée depuis ſi long-temps. Quel moment que celui où nous nous ſéparâmes! quel adieu! quelle triſteſſe d'aller chacun de ſon côté, quand on ſe trouve ſi bien enſemble!

LETTRES

D'AFFAIRES.

DIre ce qu'il faut, & ne dire que ce qu'il faut, c'est en quoi consiste tout le mérite d'une Lettre d'affaire. L'esprit, l'enjouement, la plaisanterie, lui sont absolument interdits; on ne s'amuse guères à tourner des phrases, quand on a la tête remplie de choses. Il n'y a que les réflexions que je ne voudrois pas tout-à-fait en exclure. Une réflexion peut naître du fond même des choses que l'on traite, & *l'à propos* excuse tout.

Ici l'on doit entrer en matiére sans préambule, & passer d'un article à l'autre sans chercher de transition: ce seroit un défaut

que de paroître s'occuper le moins du monde, de la manière dont on doit s'exprimer. Je n'approuve cependant pas le jargon que se sont faits bien des négocians *en réponse à la chere vôtre; vous prions, vous mandons; afin que ne fassiez faute &c.* C'est à tous les genres que s'étend ce mot de *Boileau*:

Que dans tous vos écrits la langue revérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

Les affaires qui demandent beaucoup de secret, je ne conseille pas de les traiter par Lettres: il y a tant d'inconvénients à craindre. Je sais que pour les prévenir on se sert quelquefois d'un chiffre dont on est convenu avec son correspondant; mais, outre que la plûpart de ces chiffres sont faciles à expli-

quer, l'usage que l'on en fait porte un air de mystere, toujours bien dangereux dans les négociations : le soupçon rend clairvoyant : une affaire soupçonnée est une affaire à moitié sçue.

On pourroit ajoûter beaucoup d'autres choses sur ce genre de Lettres : mais l'entérêt en dit à chacun sur ce sujet beaucoup plus que tout autre ne pourroit en dire, & d'une maniere bien plus persuasive.

LETTRE DE RACINE A BOILEAU.

MAdame de Maintenon m'a dit ce matin que le Roi avoit réglé notre pension à quatre mille francs pour moi, & à deux mille francs pour vous. Cela s'entend sans y comprendre notre pension de gens de Lettres. Je l'ai fort remerciée pour vous & pour moi. Je viens aussi tout à l'heure de remercier le Roi. Il m'a paru qu'il avoit quelque peine qu'il y eût de la diminution. Mais je lui ai dit que nous étions trop contents. J'ai plus appuyé encore sur vous que sur moi; & j'ai dit au Roi que vous prendriez la liberté de lui écrire, pour le remercier, n'osant pas lui venir donner la peine d'élever sa voix (a) pour

(a) Boileau commençoit à devenir un peu sourd.

vous parler. J'ai dit en propres paroles: *Sire, il a plus d'esprit que jamais, plus de zèle pour Votre Majesté, & plus d'envie pour travailler pour votre gloire, qu'il n'en a jamais eu.* Vous voyez enfin que les choses ont été réglées comme vous l'avez souhaité vous-même. Je ne laisse pas d'avoir une vraie peine de ce qu'il semble que je gagne à cela plus que vous. Mais outre les dépenses & les fatigues des voyages, dont je suis assez aise que vous soyez délivré, je vous connois si noble & si plein d'amitié, que je suis assuré que vous souhaiteriez de bon cœur que je fusse encore mieux traité. Je serai très-content si vous l'êtes en effet. J'espere vous revoir bientôt. Je demeure ici pour voir de quelle maniere la chose doit tourner : car on ne m'a point encore dit si c'est par un brevet, ou si c'est à l'ordinaire sur la Cassette. Je suis entièrement à vous. Il n'y a rien de nouveau ici. On ne parle que du voyage & tout le monde n'est

occupé que de ses équipages. Je vous conseille d'écrire quatre lignes au Roi, & autant à Mme de Maintenon qui assurément s'intéresse toujours avec beaucoup d'amitié à tout ce qui vous touche. Envoyez-moi vos Lettres par la poste, ou par votre Jardinier, comme vous le jugerez à propos.

LETTRE

DE Mme. DE MAINTENON

A SON FRERE.

J'Ai montré au Roi ce que vous m'avez écrit sur son accident: il l'a reçu comme vous pouvez le désirer. Il quitte l'écharpe aujourd'hui, & est, graces à Dieu, en parfaite santé.

Voici la réponse de M. *Pelletier*, qui vous renvoie votre Lettre, à cause du *Monseigneur*, qu'il ne veut recevoir de personne. Il montre une sagesse &

une modération admirables : & tout le monde eſt ravi de le voir où il eſt : jamais choix n'a été plus approuvé. Nous verrons ſi la proſpérité le gâtera.

M. *Brunet* me demanda hier s'il étoit poſſible que je conſentiſſe que vous mangeaſſiez votre bien. Je lui répondis que je vous en avois prié. Réjouiſſez-vous, mon cher frere, mais innocemment. Songeons à l'autre vie, & préparons-nous à y paſſer avec le plus de confiance que nous pourrons.

LETTRE

DE LA MÊME

A Mme. LA MARQ. DE VILLETTE.

A Fontainebleau, ce 21 Juin 1708.

JE vous prie, Madame, de donner vingt louis par extraordinaire à Mme. *de Scuderi*, & dix à Mme. *de Constans*. Si vous ne savez pas où prendre celle-ci, Mme. *de Caylus* est en grand commerce avec elle. De la maniere dont on nous parla hier de Mme. *de Pontchartrain*, je la crois morte présentement. Vous savez mes sentiments là-dessus pour la personne qui la perd, & en particulier pour Mme. la Chanceliere : acquittez-moi donc de tous mes devoirs. Tant que vous serez à Paris, vous devez me mander des nouvelles : nous aurions besoin qu'elles

fussent divertissantes : car je vous assure que nous mourons d'ennui.

LETTRE
DE Mme. DE LA FAYETTE
A Mme. DE SEVIGNÉ.

A Paris, 8 Octobre 1689.

MOn style sera laconique ; je n'ai point de tête ; j'ai eu la fiévre ; j'ai chargé M. *du Bois* de vous le mander.

(*a*) Votre affaire est manquée & sans remède : l'on y a fait des merveilles de toute part ; je doute que M. *de Chaulnes* en personne l'eût pu faire. Le Roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. *de Sevigné* ; mais il étoit engagé, il y a long-temps, & il l'a dit à tous ceux qui pensoient à la Députation. Il

(*a*) Il s'agissoit de faire nommer le Marquis de *Sevigné* Député des Etats de *Bretagne.*

faut laisser nos espérances jusqu'aux Etats prochains. Ce n'est pas de quoi il est question présentement ; il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hyver en Bretagne, à quelque prix que ce soit : vous êtes vieille ; les rochers sont pleins de bois ; les catarres & les fluxions vous accableront ; vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste & baissera ; tout cela est sûr : & les choses du monde ne sont rien en comparaison de tout ce que je vous dis. Ne me parlez point d'argent ni de dettes ; je vous ferme la bouche sur tout. M. *de Sevigné* vous donne son équipage ; vous venez à *Malicorne*, vous y trouvez les chevaux & la caléche de M. *de Chaulnes* ; vous voilà à Paris ; vous allez descendre à l'hôtel de *Chaulnes* ; votre maison n'est pas prête, vous n'avez point de chevaux, c'est en attendant ; à votre loisir vous vous remettrez chez vous. Venons au fait ; vous payez une pension à M. *de Sevigné* ;

vous avez ici un ménage ; mettez le tout ensemble., cela fait de l'argent ; car votre louage de maison va toujours. Vous direz : Mais je dois, & je payerai avec le temps. Comptez que vous trouvez ici mille écus, dont vous payez ce qui vous presse ; qu'on vous les prête sans intérêt, & que vous les rembourserez petit à petit, comme vous voudrez. Ne demandez point d'où ils viennent, ni de qui c'est : on ne vous le dira pas ; mais ce sont gens qui sont bien assurés qu'ils ne les perdront pas. Point de raisonnements là-dessus, point de paroles, ni de Lettres perdues ; il faut venir ; tout ce que vous m'écrirez, je ne le lirai seulement pas : en un mot, ma belle, il faut ou venir, ou renoncer à mon amitié, à celle de Mme. *de Chaulnes*, & à celle de Mme. *de Lavardin* ; nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir & mourir par sa faute : il y a de la misere & de la pauvreté à votre conduite : il faut venir dès qu'il fera beau.

LETTRES DE BONNE ANNÉE.

LE P. *Tournemine*, Jésuite, a fait une Dissertation * sur l'origine des étrennes. Il les fait remonter jusqu'aux temps les plus reculés. Le premier jour de chaque année nos bons ayeux alloient recevoir le gui sacré des mains de leurs Druides. Les Romains s'envoyoient du miel, des dattes, des figues séches; c'étoient les dragées de ce temps-là: d'autres peuples alloient se visiter en cérémonie. Nous autres, nous faisons différemment. Nous laissons le gui sur les chênes, nous donnons les dragées aux enfants,

* Journal de Trév. 1704.

& nous envoyons du papier à nos amis ; encore cet usage s'affoiblit-il tous les jours. On ne voit plus guères que les protégés courir ce jour-là chez leurs protecteurs, & leur porter des souhaits où l'intérêt se cache sous le voile du sentiment.

Comme ces Lettres ne sont guères plus d'usage que parmi les gens qui sont entre eux sur le ton des égards & des ménagements, elles sont assez difficiles à faire. Souvent on les écrit en vers, & alors ces idées tant rebattues de Parques à qui on arrache leurs fuseaux, de Temps à qui on coupe les aîles, &c. sont d'un merveilleux secours pour un homme qui veut remplir la page à quelque prix que ce soit.

Le mieux est de souhaiter tout simplement une heureuse année, & de demander aux per-

ſonnes qu'on cultive, la continuation de leurs bontés, en les aſſurant d'une gratitude éternelle. Un des plus beaux ſouhaits qui aient jamais été faits dans ce genre-là, eſt celui d'*Ovide à Germanicus* :

Dî tibi dent annos, à te nam cætera ſumes.

Le P. *Brumoi* le paraphraſe ainſi :

Ovide pour vos deſtinées
Feroit les ſouhaits les plus doux ;
Que le Ciel donne les années,
Vous trouverez le reſte en vous.

LETTRE

DE Mme. DE SEVIGNÉ

AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 3 Janvier 1687.

BOn jour & bon an, mon cher Comte. Que cette année vous soit plus heureuse que celles qui sont passées; que la paix, le repos & la santé vous tiennent lieu de toutes les fortunes que vous n'avez pas, & que vous méritez; enfin que vos jours désormais soient filés de soie, &c.

LETTRE

DE LA MÊME AU MÊME.

A Paris, ce 6 Janvier 1689.

JE commence par vous souhaiter une heureuse année, mon cher cousin: c'est comme si je vous souhaitois la continuation de votre philosophie chrétienne; car c'est ce qui fait le véritable bonheur. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu & sa volonté, où par nécessité il faut se soumettre. Avec cet appui, dont on ne sauroit se passer, on trouve de la force & du courage pour soutenir les plus grands malheurs. Je vous souhaite donc, mon cousin, la continuation de cette grace; car ç'en est une, ne vous y trompez pas: ce n'est point dans nous que nous trouvons ces ressources, &c.

LETTRE
DU COMTE DE BUSSY
A L'ÉVÊQUE D'AUTUN.

A Chaseu, ce 1 Janvier 1690.

BOn jour, Monsieur, & bonne année. Je vous assure que je vous la souhaite aussi heureuse qu'à moi-même, c'est-à-dire, que nous la passions dans la grace de Dieu & en bonne santé. Je crois que ce sera assez; car comme je ne songe pas à être Maréchal de France, je ne pense pas, Monsieur, que vous songiez à être Cardinal. Cependant je suis persuadé qu'il y a bien des gens dans le sacré Collége fort au dessous de votre mérite.

LETTRE

DE M. FLECHIER

A M. LE VICE-LEGAT D'AVIGNON.

A Montpellier, ce 22 Décembre 1703.

C'Est la raison & l'inclination, Monseigneur, plutôt que la coutume & la bienséance, qui m'engagent à souhaiter à Votre Excellence de saintes & heureuses fêtes. Je joins mes vœux pour votre conservation, à ceux que font les peuples que vous gouvernez avec tant de douceur & de prudence, & je m'intéresse avec eux au bonheur que vous leur procurez.

LETTRE

LETTRE
DU MÊME
A Mme. DE CAUMARTIN.

A Montpellier, ce 8 Janvier 1705.

JE vous ſouhaite à ce renouvellement d'année, Madame, tout ce qui peut contribuer à votre ſatisfaction & à votre repos. Notre vie s'écoule inſenſiblement, & il ne nous reſte de ce temps qui paſſe, que les moments qui nous ſeront comptés pour l'éternité. Nous ne devons deſirer de vivre que pour accomplir ce que Dieu demande de nous; & la tranquillité de la vie doit être regardée comme une grace & une bénédiction de douceur qu'il répand ſur nous, & qui nous engage à le ſervir avec plus de fidélité.

LETTRE

DU MÊME

A Mme. DE C***.

A Montpellier, ce 26 Décembre 1708.

QUand je vous souhaite, Madame, au commencement de cette année une longue suite de jours heureux, j'entends des jours de salut & de bénedictions spirituelles. Les années finissent sitôt, & les prospérités humaines valent si peu, qu'elles ne méritent pas nos premiers vœux, ni notre principale attention. Ce n'est pas que je ne demande pour vous au Seigneur ce repos qui fait qu'on le sert plus tranquillement, cette joie qui est le fruit d'une bonne conscience, ces biens qui sont la matiere de vos charités, & toutes les douceurs de la vie qui peuvent contribuer à votre sanctification.

LETTRE DE ROUSSEAU A M. CROUZAS.

A Soleure, le 31 Décembre 1718.

JE suis assez malheureux, Monsieur, pour ne pouvoir vous marquer toute ma sensibilité autrement que par des voeux stériles; mais les cœurs faits comme le vôtre sont plus aisés à contenter que le vulgaire; & l'amitié dont ils font le plus de cas, n'est pas toujours la plus utile. C'est sur ce principe que j'ose me flatter, Monsieur, que les voeux sinceres que je fais pour vous au commencement de l'année où nous entrons, seront aussi bien reçus que si leur accomplissement dépendoit de ma volonté. Rien ne m'est plus cher que l'amitié dont vous m'honorez; & celle

que je sens pour vous, m'en fait de jour en jour sentir le prix.

LETTRE
DE M. LE DUC DU MAINE
A Mme. DE MAINTENON.

Ce 1 Janvier 1713.

IL auroit été trop commun, Madame, d'aller ce matin à votre porte, pour vous faire sur la nouvelle année un compliment d'une sincérité peu commune. Voyez tout ce que je vous dois, depuis le moment où je suis né (*a*) jusqu'au moment où je respire; rappellez les connoissances que vous avez du cœur que vous avez formé: & puis dites-vous à vous-même tout ce que je voudrois vous dire, qui est fort au dessous de tout ce que je sens.

(*a*) Elle avoit eu soin de son éducation.

LETTRE DE ROUSSEAU A M. CROUZAS.

A Soleure, le 26 Décembre 1714.

JE ne saurois mieux finir l'année, Monsieur, qu'en redoublant pour la prochaine les vœux que je fais tous les jours pour votre santé & pour votre bonheur. Elle sera infiniment heureuse pour vous, si le Ciel seconde mes souhaits ; & elle ne le sera pas moins pour moi, si vous daignez me conserver la part que vous m'avez accordée dans l'honneur de votre estime. Je me flatte d'en mériter de plus en plus la continuation, par l'envie que j'ai de m'en rendre de plus en plus digne, & de trouver quelque occasion de vous témoigner autrement que par des paroles la sincérité de mon attachement.

LETTRE

DE M. DE FONTENELLE

AU CARDINAL DE FLEURI.

Paris ce 31 Décembre 1727.

MONSEIGNEUR,

Parmi toutes vos dignités, il vous en manque une dont je suis revêtu, moi ; (celle de Doyen de l'Academie françoise) & comme je suis bon françois, je vous la souhaite de tout mon cœur : bien entendu pourtant que j'en jouirai long-tems encore, aussi-bien que quelques successeurs que j'aurai. Je suis avec un profond respect &c.

LETTRE DE ROUSSEAU

A M. BOUDET.

A Bruxelles, le 27 Décembre 1739.

TOutes mes années se ressemblent, mon cher Monsieur, & je n'en compte aucune qui ne soit marquée ou par quelque contre-temps de la fortune, ou par quelque témoignage de votre amitié. Elle me tient lieu de tout; ainsi vous ne sauriez douter de la sincérité des vœux que je forme pour votre santé & votre bonheur durant le cours de l'année où nous allons entrer. Mon intérêt cependant n'est pas le seul mobile de mes sentimens; je sens que je sacrifierois à l'accomplissement des souhaits que je forme pour vous, celui de tous les vœux que je forme depuis

ſi longues années inutilement pour moi. C'eſt la maniere de penſer qui rend les hommes heureux ; & je le ſerai, de la façon dont je penſe, tant que je pourrai compter ſur votre félicité. Permettez que mes amis trouvent ici les aſſurances de mon attachement, & des vœux que je fais pour eux à l'occaſion du jour prochain conſacré aux témoignages de l'amitié. La mienne, mon cher Monſieur, ſera auſſi vive & auſſi durable que ma reconnoiſſance pour vous, c'eſt-à-dire, que les ſentimens avec leſquels je veux vivre & mourir votre, &c.

LETTRE

DE M. (a) DE LA RIVIERE A Mme. DE LAMBERT.

MADAME,

Voici un temps destiné aux souhaits ; & ce seroit un crime que de ne pas respecter l'ancienneté & l'innocence de cet usage. Je souhaite donc tous les jours de ma vie la conservation de la vôtre : je vous souhaite une longue suite de bonheur & de paix ; car on n'est point heureux sans elle : je vous souhaite encore, Madame,

(a) On a rassemblé en un volume plusieurs Lettres de M. *de la Riviere*. Je n'en dirai rien, parce que je ne connois ce recueil que de nom, & qu'il est ridicule de dire ce qu'on pense d'un ouvrage qu'on ne connoît que sur le jugement des autres.

une grande attention à vous souvenir de tous les mérites qu'il a plu à Dieu de mettre en vous ; & à ne point oublier que le plus noble de tous les chemins qui menent à lui, c'est la reconnoissance.

En vérité, Madame, j'aime tant à vous respecter, qu'il me semble que mes sentiments rajeunissent en vieillissant ; & que les années ne se renouvellent que pour faire honneur à la fidélité de mon très-respectueux attachement pour vous.

Du 4 Janvier 1727.

LETTRE

DU CHEVALIER DE S. VERAN (a)

*A Mme. LA MARQ. DE***.*

A Paris, ce 2 Janvier 1753.

DEs compliments, des étrennes, des vœux, c'est, Madame, toute la monnoie du jour. Mais comment avec cela puis-je m'acquitter à votre égard? Des compliments; vous en méritez sans doute plus que personne: il n'y a qu'un petit malheur, c'est que votre modestie vous les fait toujours refuser; je pourrois ajouter aussi que je n'ai pas le talent de les bien faire. Pour des étrennes; où en trouverois-je qui fussent dignes de vous? Il ne me reste

(a) Il y a dans le Mercure de France plusieurs pieces de vers sous son nom.

donc que des vœux ; & ceux que je fais pour vous, Madame, sont les plus sinceres & les plus étendus. Ils n'ont d'autre terme que votre mérite & mon respect ; l'un & l'autre est infini.

LETTRE

DU MÊME

*A M. DE ***.*

A Paris, ce 1 Janvier 17[illegible].

SOuffrez, Monsieur, que l'amitié me mette la plume à la main, pour vous écrire la vérité, tandis que la bienséance met le mensonge à la bouche de tant d'autres. La plûpart font tout haut des vœux qu'ils ont grand soin de désavouer tout bas ; c'est un commerce de faussetés dont on est convenu depuis long-temps. Pour moi, Monsieur, je ne fais que suivre les plus

vrais de mes sentimens, lorsque je vous souhaite une année heureuse, & que je vous la souhaite suivie de plusieurs autres, & puis encore de plusieurs autres, tant que cela ne finisse plus. C'est-là tout ce que je puis faire : vos talents & votre vertu feront le reste.

LETTRE

DU MÊME A M***,

Ministre & Secretaire d'Etat.

A Toulouse, ce 4 Janvier 1754.

Aussitôt que l'année recommence, chacun a grand soin de recommencer ses vœux. Vous comprenez bien que je ne me suis pas oublié. J'ai prié le Ciel de me continuer toujours l'honneur de votre protection. Je ne vois rien au-dessus de cela.

Vous serez surpris, Monseigneur,

que je paroisse penser si peu à vous, tandis que je pense si fort à moi. Mais quels vœux ferois-je pour vous, quand je le voudrois? La gloire file tous vos moments, & le Ciel vous doit des années pour l'intérêt & pour le bonheur de la France.

FRAGMENTS DE LETTRES DE BONNE ANNÉE.

Lettre d'une jeune veuve.

AVez-vous pu imaginer que je passerois le premier jour de l'année sans vous écrire ce que je vous dis sans cesse, sans vous renouveller mes sentimens? Le ridicule jour! il m'arrache à vous, & me livre à tout le monde. Quoi, il faut être une fois par an faux, guindé, &c. J'irai de porte en porte pour voir des gens qui ne se soucient pas plus de moi que je me sou-

cie d'eux ! & , si je ne demande à Madame, des nouvelles d'un perroquet, d'un mari, d'un chat, je passe dans la ville pour une impertinente ! N'aurai-je donc jamais la permission de n'être que ce que je voudrois être ?

Je ne sais, Monsieur, comment j'ai pu attendre si tard à vous donner le bonjour & à vous souhaiter une heureuse année, pleine de bénédictions du Ciel & de celles de la terre, qui ne gâtent quelquefois rien. Lettre du P. Bouhours au Comte de Bussy.

Nous voilà donc à l'année qui vient, comme disoit M. *de Monbazon*, ma très-chere, je vous la souhaite heureuse; & si vous croyez que la continuation de mon amitié entre dans la composition de ce bonheur, vous pouvez y compter sûrement. Lettre de Me. de Sevigné à sa fille.

Je vous souhaite une heureuse année, ma chere fille; & dans ce souhait je comprends tant de choses, que je n'aurois jamais fait si je voulois vous en faire le détail. Lettre de la même à la même.

Lettre de M. Flechier à Me. de C***.

On n'a qu'à vous souhaiter des années, Madame, on est assuré qu'elles commencent, qu'elles finissent, & qu'elles se passent heureusement. Vous usez du temps & de la santé que Dieu vous donne d'une maniere à vous en attirer la continuation.

Lettre de M. de Voltaire au Prince Royal de Prusse.

Dans quelque coin du monde que j'achève ma vie, soyez sûr, Monseigneur, que je ferai continuellement des vœux pour vous, c'est-à-dire, pour le bonheur de tout un peuple : mon esprit sera toujours au rang de vos sujets; votre gloire me sera toujours chere; je souhaiterai que vous ressembliez toujours à vous-même, & que les autres Rois vous ressemblent.

Lettre de M. de Fenelon à Mme. de Lambert.

Puisque vous aimez à faire du bien, & que vous savez le faire si à propos, je souhaite de tout mon cœur, Madame, que vous ayiez le plaisir & le mérite d'en faire long-temps. On ne peut

vous desirer plus de prospérités & de bénédictions que je ne vous en desire ; & le souhait que je forme pour moi dans cette nouvelle année, c'est que vous m'y honoriez de la continuation de vos bontés, & que vous ne doutiez point du respect avec lequel je suis très-fortement & pour toute ma vie, &c.

RE'PONSES
A DES LETTRES
DE BONNE ANNÉE.

RE'PONSE
DE M. FLECHIER
A M. LE VICOMTE DE LA CHASSE.

A Montpellier, ce 12 Janvier 1704.

CE ſont de bons commencements, Monſieur, & de bons préſages d'années, que de nouveaux témoignages d'une amitié comme la vôtre. Si je n'ai pas le plaiſir de pouvoir raiſonner avec vous, comme je faiſois il y a quelques mois, je vous rends du moins ſouhaits pour ſouhaits, vœux pour vœux; & je demande au Ciel pour

vous meilleure santé, meilleure fortune, ou la vertu nécessaire pour vous passer de l'une & de l'autre.

REPONSE

DU MÊME

A MME. LA PRÉS. DE MARBŒUF.

A Montpellier, ce 1 Janvier 1704.

IL n'y a personne, Madame, de qui je reçoive les souhaits avec plus de plaisir, & pour qui j'en fasse plus volontiers que pour vous, soit dans le commencement, soit dans le cours des années. Il me semble que le Ciel vous doit écouter, & que ceux dont vous desirez le bonheur ne peuvent manquer d'être heureux. Je sens bien aussi, que personne ne s'intéresse plus que moi à tout ce que vous pouvez souhaiter.

RÉPONSE

DU MÊME A M. ***

A Montpellier, ce 3 Janvier 1709.

IL y a long-temps, Monsieur, que je jouis de la sincérité & de la constance de votre amitié. Sur cela les années finissent comme elles ont commencé, & commencent comme elles ont fini. Je suis pourtant bien aise qu'il y ait un jour où nos vœux se réunissent, & où votre cœur s'ouvre tout entier. J'en connois tous les sentiments, & j'aime à les entendre renouveller. Je vous souhaite à mon tour une santé parfaite, un doux repos, & de prospérités plutôt utiles qu'agréables, telles que je crois que vous les souhaitez vous-même.

REPONSE DE ROUSSEAU

A M. BOUTET.

A Bruxelles, ce 20 Janvier 1724.

JE vous aurois prévenu, Monsieur, & vous auriez reçu il y a long-temps mes compliments à l'occasion de la nouvelle année, si la distinction des temps faisoit quelque chose à mon amitié, & si j'étois de ces gens qui ont besoin de lire l'almanach pour savoir quand & comment ils doivent aimer leurs amis. Je ne connois point de jour dans l'année où je ne fasse des vœux pour votre satisfaction; le reste est pur cérémonial, que je laisse aux Italiens & aux Allemands, me contentant de la réalité, & convaincu par mille expériences que tout ce qu'on donne aux compliments, est autant de rabattu sur la vérité.

de gens qui puissent répondre comme le Gascon, qui disoit en mettant la main sur son front. *Il ne nous faut à nous autres d'autre recommandation que celle-là.*

LETTRE

DE M. BOURSAUT

A M. DE QUANTÉAL,

Docteur en Médecine.

UN Apoticaire qui se donne au diable qu'il est de mes parents, (je me donne au diable si je sais par où) ne jugeant pas les gens de sa patrie dignes de ses génuflexions, & ayant dessein de s'établir en votre ville, m'a prié de vous le recommander; & je vous le recommande. C'est un homme qui, charmé de sa profession, s'y est appliqué uniquement; & de crainte d'être dissipé,

dissipé, n'a jamais voulu savoir autre chose. Sa physionomie suffit pour justifier qu'il n'a point de méchants desseins; & que s'il lui arrive de donner de l'arsenic pour du sucre, ce sera de la meilleure foi du monde. Sur le portrait que je vous en fais, vous jugez bien que pour le faire passer pour habile homme, il faut que vous le soyez extrêmement vous-même, & que voici une occasion à ne rien oublier de tout votre savoir-faire. Essayez pourtant de lui être utile, quelques difficultés que vous y trouviez : c'est moi qui vous en conjure; & je ne sais point d'obstacle que je ne sois capable de surmonter quand il s'agira de vous assurer que je suis, Monsieur, &c.

LETTRE

DU MÊME

A M. DE LA BERCHERE,

Premier Président au Parlement de Grenoble.

MONSIEUR,

Vous m'avez jusqu'ici donné d'assez grands témoignages de vos bontés, pour m'autoriser à vous en demander de nouvelles marques. Un ami de qui les intérêts me sont chers, a un procès en votre Parlement pour raison d'un décret où l'on m'assure que la justice parle en sa faveur ; & comme il y a peu d'hommes qui la rendent avec tant de plaisir que vous, vous voulez bien, Monsieur, que je m'en fasse un d'offrir de la matiere à votre équité ;

étant très-persuadé que l'ami pour qui je prends la liberté de vous écrire, a trop de probité & trop d'honneur pour chercher à gagner un procès qui lui sembleroit injuste. La confiance qu'il a en son bon droit, dont je sais, Monsieur, que vous vous déclarerez l'appui, est tout ce qui le porte à souhaiter la recommandation que je lui donne : & pour lui faire avoir un heureux présage de la justice qu'il attend de vous, je l'ai assuré que vous ne m'aviez jamais refusé celle de me croire avec beaucoup de passion & de respect, &c.

LETTRE

DE Mme. DE SEVIGNÉ

A M. LE COMTE DE GRIGNAN.

A Paris, 25 Juin 1670.

SI l'occasion vous vient de rendre quelque service à un Gentilhomme de votre pays qui s'appelle ***, je vous conjure de le faire ; vous ne me sauriez donner une marque plus agréable de votre amitié. Vous m'avez promis un Canonicat pour son frere : vous connoissez toute sa famille. Ce pauvre garçon étoit attaché à M. Fouquet ; il a été convaincu d'avoir servi à faire tenir à Mme. Fouquet une Lettre de son mari ; sur cela il a été condamné aux galeres pour cinq ans : c'est une chose un peu extraordinaire ; vous savez que c'est un des plus honnêtes garçons qu'on puisse

voir, & propre aux galeres comme à prendre la lune avec les dents.

LETTRE

DE MME. LA COMTESSE DE LA SUZE

A M. LE MARQ. DE CREQUI.

JE ne préfume pas affez de mon crédit auprès de vous, Monfieur, pour vouloir vous demander des chofes difficiles; mais comme, par raifon de fympathie, vous devez avoir bien de la facilité d'accorder votre protection à tous les gens de cœur, je me fuis engagée de vous la demander pour le Gentilhomme qui vous rendra ma Lettre. Il a déjà l'honneur d'être connu de vous; & cela étant, je vous crois tout perfuadé qu'il n'eft pas indigne des marques de votre bonté. Il répondra affurément par fes actions à l'honneur que vous lui ferez de lui donner

part en vos bonnes graces ; & si vous voulez compter, Monsieur, la priere que je vous en fais pour quelque chose, je vous assure que je vous en ferai tout-à-fait redevable, & que j'en aurai toute la reconnoissance que peut avoir une personne que beaucoup d'estime a déjà toute disposée d'être, Monsieur, votre, &c.

LETTRE

DE M. FLECHIER A M. ***

UN de nos bons Marchands de Nîmes, Monsieur, a une affaire devant vous, qu'il croit juste, & qui lui est de conséquence. Comme il sait l'amitié que vous avez pour moi, il croit que ma recommandation auprès de vous ne lui sera pas inutile. Je vous prie, Monsieur, de lui rendre la justice qu'il vous demande, & de lui faire les graces qui accompagnent le bon

droit, s'il l'a ; je vous en serai très-obligé. Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE DE M. D'USSÉ A ROUSSEAU.

A Paris, le 27 Octobre 1728.

LE sieur *le Roux Durand* m'écrit pour me prier de vous le recommander, Monsieur : il prétend que j'ai beaucoup de crédit sur vous ; je ne sais s'il ne se trompe pas. Quoi qu'il en soit, je fais ce qu'il souhaite de moi, & je vous prie de vouloir bien lui être favorable en ce qui peut lui être utile. Il a du génie & du talent pour plusieurs choses ; je l'ai expérimenté à *Ussé*, où il a été avec moi assez long-temps pour pouvoir en juger. Je vous serai obligé, Monsieur, de l'attention que

vous voudrez bien avoir à lui procurer quelqu'emploi qui le mette plus à son aise qu'il n'y est : je suis persuadé qu'il s'acquittera bien des choses dont vous le chargerez.

Je suis avec toute la sincérité & tout l'attachement possibles, &c.

FRAGMENTS
DE LETTRES
DE RECOMMANDATION.

Lettre de Mr. de Sevigné à sa fille.

IL y a un Chevalier *de Sevigné* à *Toulon*, qui est votre parent & mon filleul ; le Chevalier de *Buous* dit qu'il est fort brave. S'il va saluer M. *de Grignan*, je le prie de lui faire quelqu'honnêteté particuliere à cause du nom. Il voudroit bien avoir un vaisseau : vous qui gouvernez M. *de Seigne-*

ly, vous pourriez bien aisément obtenir de lui ce qu'il souhaite.

Voici un autre chapitre. Il regarde un joli garçon, qu'un desir de voir les honnêtes gens de toute sorte de pays a fait quitter une maison opulente sans congé: peut-être blâmerez-vous sa curiosité; mais l'affaire est faite. Il sait beaucoup de choses. Il en ignore d'autres qu'il faut ignorer à son âge. Je l'ai cru digne de vous voir, pour lui faire commencer à sentir qu'il n'a pas perdu son temps d'aller en Angleterre. Traitez-le bien pour l'amour de moi. Lettre de Mle. de L'Enclos à M. de S. Evremont.

Les deux Gentilshommes que je vous ai recommandés, Madame, me donnent beaucoup de souci. J'aime à voir clair dans les choses dont je me mêle, & je ne l'ai pu jusqu'ici. Vous êtes expéditive, & vous allez au fait; je vous conjure de m'aider. Je voudrois que vous vissiez ces Messieurs, qui nous promettent des emplois depuis si long- Lettre de Me. de Maintenon.

temps, ou douze cents francs en attendant que nous les ayions.... Croyez que je ſens comme je dois les complaiſances que vous avez pour moi : je ſais faire de vous, Madame, tout le cas que vous méritez.

REPONSES
A DES LETTRES
DE RECOMMANDATION.

REPONSE
DE ROUSSEAU
A M. D'USSÉ.

A Bruxelles, le 4. Novembre 1738.

NE doutez point, Monsieur, ni de ce crédit qu'on vous a assuré que vous avez sur moi, ni de mon attention pour tout ce qui me vient de votre part. Je m'estimerai trop heureux si je puis vous en donner une foible marque en la personne du sieur *le Roux Durand*, que vous me recommandez, lors-

qu'il se sera fait connoître à moi. Alors je ferai mon possible pour m'acquitter de ce que je dois à des ordres aussi précieux & aussi sacrés que me le sont les vôtres, pour l'exécution desquels l'occasion pourra me manquer, mais jamais le respect ni la volonté.

REPONSE
DE RACINE
A BOILEAU.

* Beau-frere Boileau.

JE vous demande pardon si j'ai été si long-temps sans vous faire réponse ; mais j'ai voulu avant toutes choses prendre un temps favorable pour recommander M. *Manchon* * à M. *de Barbezieux*. Je l'ai fait, & il m'a fort assuré qu'il feroit son possible pour me témoigner la considération qu'il avoit pour vous & pour moi.... Je lui ai dit que M. l'Abbé *de Louvois* voudroit

bien joindre ses prieres aux nôtres, & je crois qu'il n'y aura point de mal qu'il lui en écrive un mot.

Lettre de Me. de Lambert.

Je n'ai vu qu'une fois le Gentilhomme que vous me recommandez : il a toujours été à Versailles, & moi malade ou à la campagne. Tout ce qu'il nous montre ici est trouvé extrêmement beau. Je lui rendrai tous les services qui dépendront de moi. Il me paroît un très-honnête homme.

ÉPITRES DÉDICATOIRES.

C'Est de tout temps qu'on a vu les talents rendre hommage à la vertu, au mérite, ou aux sentiments. Ils se sont dégradés quand ils l'ont offert à la naissance ou à la place toute seule ; & ç'a été le comble de l'infâmie, quand on les a vu se prosterner aux pieds de l'opulence, qui mérite à peine des égards. À la tête d'un ouvrage qui ne doit jamais être que l'expression du vrai, l'école des mœurs, ou l'image de la Nature, on ne doit voir que des noms respectables qui aiment le vrai, respectent les mœurs, &

honorent la Nature en fervant l'humilité.

D'elle-même la louange eft fade; une épître dédicatoire doit donc être courte. * M. *de Voltaire* a trouvé le moyen de jetter de l'intérêt fur cette forte d'ouvrage en y mêlant quelques anecdotes, quelques remarques utiles au progrès de l'Art. Il feroit à fouhaiter que fon exemple fût plus fuivi. Cette méthode diminueroit le nombre des inutilités littéraires. Dans la plûpart des livres, l'épître dédicatoire eft la premiere chofe qu'il faudroit mettre à *l'errata*.

Le ftyle doit en être délicat.

---

* Voici la Dédicace la plus courte & la plus belle que je connoiffe :

AU ROI D'ANGLETERRE.
JACQUES ABADIE.

Que de nobleffe & que d'énergie dans ce peu de mots !

Il est dans la nature, qu'un éloge tourné finement flatte davantage, parce qu'il sert la vanité en ménageant l'amour propre. Il est bien de saisir les rapports avantageux qu'il peut y avoir entre le sujet que l'on traite & les qualités de la personne à qui on dédie son ouvrage : l'éloge paroît moins déplacé.

Les expressions doivent avoir un certain air de noblesse qui convient aux vrais talents. Un Ecrivain qni s'abaisse trop, déprime les Arts aux yeux de la multitude, qui ne réfléchit guéres ; & ne relève pas son héros aux yeux de l'homme qui pense.

E'PITRE DÉDICATOIRE
DE M. PASCAL
A LA REINE CHRISTINE. (a)

JE sais que Votre Majesté est aussi éclairée & savante, que puissante & magnanime. Voilà la raison qui m'a déterminé à m'adresser plutôt à V. M. qu'à tout autre Prince. J'ai une vénération bien plus grande pour les personnes d'un mérite sublime, que pour celles qui n'ont que des titres pompeux ; un nom célebre, des ayeux illustres, & une fortune brillante. Les premiers sont les vrais Souverains de la terre. Il me semble que le pouvoir des Rois sur leurs sujets n'est qu'une image imparfaite & grossiere du pouvoir de

(a) Il lui dédioit son ouvrage sur la Roulette.

l'esprit fort sur les esprits foibles. Le droit de persuader & d'instruire est parmi les Philosophes, ce que le droit de commander est dans le gouvernement politique. Quelque puissant, quelque redoutable que soit un Monarque, tout manque à sa gloire s'il n'a pas l'esprit éminent. Un citoyen obscur, sans biens, qui fait de sa vertu tout son appui, est au-dessus du conquérant du monde.

Régnez donc, incomparable Princesse, puisque votre génie est supérieur à votre rang. Régnez sur l'Univers ; il est votre domaine ; les Savants & les gens de bien sont vos sujets. Que les Souverains apprennent avec admiration que la fille de *Gustave* est l'amie des Savants & le modéle des Rois.

LETTRE

DE MR. DE MAINTENON

A MR. DE MONTESPAN. *

MADAME,

Voici le plus jeune des auteurs qui vient vous demander votre protection pour ses ouvrages. Il auroit bien voulu, pour les mettre au jour, attendre qu'il eût huit ans accomplis ; mais il a eu peur qu'on ne le soupçonnât d'ingratitude, s'il eût été plus de sept ans au monde sans vous donner des marques

* Cette épitre dédicatoire admirée & louée par le trop célébre Bayle, fut mise par Mme. de Maintenon à la tête de quelques traductions faites par son éléve le jeune Duc du Maine fils de Louis XIV. & de Mme. de Montespan. Elles parurent en 1678 sous le titre *d'œuvres diverses d'un Auteur de sept ans.*

publiques de sa reconnoissance. En effet, Madame, il vous doit une bonne partie de tout ce qu'il est. Quoiqu'il ait eu une naissance assez heureuse, & qu'il y ait peu d'Auteurs que le Ciel ait regardés aussi favorablement que lui, il avoue que votre conversation a beaucoup aidé à perfectionner en sa personne ce que la nature avoit commencé. S'il pense avec quelque justesse, s'il s'exprime avec quelque grace, & s'il fait faire déjà un assez juste discernement des hommes, ce sont autant de qualités qu'il a tâché de vous dérober. Pour moi, Madame, qui connois ses plus secrettes pensées, je sçais avec quelle admiration, il vous écoute ; & je puis vous assurer avec vérité qu'il vous étudie beaucoup plus volontiers que tous ses livres. Vous trouverez dans l'ouvrage que je vous présente, quelques traits assez beaux de l'histoire ancienne : mais il craint que dans la foule des évènemens merveilleux qui sont

arrivés de nos jours ; vous ne foyez guères touchée de tout ce qu'il pourra vous apprendre des fiécles paffés. Il craint cela avec d'autant plus de raifon qu'il a éprouvé la même chofe en lifant les livres. Il trouve quelquefois étrange que les hommes fe foient faits une néceffité d'apprendre par cœur, des Auteurs qui nous difent des merveilles fi fort au-deffous de celles que nous voyons. Comment pourroit-il être frappé des victoires des Grecs & des Romains, & de tout ce que *Florus & Juftin* lui racontent ? fes nourrices, dès le berceau ont accoûtumé fes oreilles à de plus grandes chofes. On lui parle comme d'un prodige, d'une ville que les Grecs prirent en dix ans : il n'a que fept ans ; & il a déjà vu chanter en France des *Te Deum* pour la prife de plus de cent Villes. Tout cela, Madame, le degoûte un peu de l'antiquité. Il eft fier naturellement : je vois bien qu'il fe croit de bonne maifon ; & avec quelques

éloge qu'on lui parle d'*Alexandre* & de *César*, je ne sais s'il voudroit faire quelque comparaison avec les enfans de ces grands hommes. Je m'assure que vous ne désapprouverez pas en lui cette petite fierté, & que vous conviendrez qu'il ne se connoît pas mal en Héros; mais vous avouerez aussi que je ne me connois pas mal à faire des présens; & que dans le dessein que j'avois de vous dédier un livre, je ne pouvois choisir un Auteur à qui vous prissiez plus d'intérêt qu'à celui-ci.

Je suis, Madame, &c.

ÉPITRE DÉDICATOIRE DE M. DE VOLTAIRE A S. A. R. MADAME.

MADAME,

Si l'usage de dédier ses ouvrages à ceux qui en jugent le mieux, n'étoit pas établi, il commenceroit pour Votre Altesse Royale. La protection éclairée dont vous honorez les succès ou les efforts des Auteurs, met en droit ceux mêmes qui réussissent le moins, d'oser mettre sous votre nom des ouvrages qu'ils ne composent que dans le dessein de vous plaire. La liberté que je prends de vous offrir ces foibles essais * n'est autorisée que par mon zele, qui me tient lieu de mérite auprès de vous. Heureux, si encouragé par vos bontés, je puis travailler long-temps pour Vo-

* Sa tragedie d'Œdipe.

tre Altesse Royale, dont la conservation n'est pas moins précieuse à ceux qui cultivent les Beaux-Arts, qu'à toute la France, dont elle est les délices & l'exemple.

Je suis avec un profond respect, &c.

EPITRE DÉDICATOIRE DE M. DE MARIVAUX A Mme. LA MARQ. DE PRIE.

On ne verra point ici ce tas d'éloges dont les Epîtres dédicatoires sont ordinairement chargées. A quoi servent-ils? Le peu de cas que le Public en fait, devroit corriger ceux qui les donnent, & en dégoûter ceux qui les reçoivent. Je serois pourtant bien tenté de vous louer d'une chose, Madame, c'est d'avoir véritablement craint que je ne vous louasse. Mais ce seul éloge que je vous donnerois, il est si

distingué,

distingué, qu'il auroit ici tout l'air d'un présent de flatteur, sur-tout s'adressant à une Dame de votre âge, à qui la Nature n'a rien épargné de tout ce qui peut inviter l'amour propre à n'être point modeste. J'en reviens donc, Madame, au seul motif que j'ai en vous offrant ce petit ouvrage; c'est de vous remercier du plaisir que vous y avez pris, ou plutôt de la vanité que vous m'avez donnée quand vous m'avez dit qu'il vous avoit plu. Vous dirai-je tout? Je suis charmé d'apprendre à toutes les personnes de goût qu'il a votre suffrage: en vous disant cela, je vous proteste que je n'ai nul dessein de louer votre esprit; c'est seulement vous avouer que je pense aux intérêts du mien. Je suis, &c.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

DE M. DE CHATEAUBRUN

A MGR. LE DUC D'ORLEANS.

MONSEIGNEUR,

Vous m'avez permis avec bonté de vous présenter *Philoctete*.* Votre modestie sévere me gêne sur tout le reste. Tout éloge m'est interdit. Le Public a sur moi à cet égard un avantage dont vous me privez. Il n'a pas besoin de votre aveu pour dire hautement que vous avez les qualités si rares qui font adorer les personnes de votre rang, la douceur, l'affabilité, la sensibilité pour les malheurs des hommes. Vous savez goûter le plaisir délicieux d'être aimé, & vous savez le mériter.

Je suis avec le plus profond respect, &c.

* Tragédie de M. de Chateaubrun.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

DE M. J. J. ROUSSEAU

A M. DUCLOS.

SOuffrez, Monſieur, que votre nom ſoit à la tête de cet * ouvrage, qui ſans vous n'eût point vu le jour. Ce ſera ma premiere & unique Dédicace. Puiſſe-t-elle vous faire autant d'honneur qu'à moi !

Je ſuis de tout mon cœur, &c.

* Le Devin de village.

ÉPITRE DÉDICATOIRE
DE M. SAURIN
A M. HELVETIUS.

AGréez, mon cher *Helvetius*, que je vous dédie cette foible production. * C'est un hommage que mon amitié rend à la vôtre. Je ne vous parle point de reconnoissance, mon cœur sent vivement tout ce qu'il vous doit. Mais nous nous aimons : tout est dit.

* Spartacus, tragédie.

LETTRES

DE NOUVELLES.

UNe Lettre de nouvelles n'eſt pas une gazette. Celle ci doit être écrite d'une maniere ſérieuſe & toute ſimple ; celle-là permet un ton enjoué & un ſtyle badin. Là il ne faut pas que le récit ſoit interrompu ; ici l'on ſouffre les réflexions, pourvu qu'elles naiſſent du fond du ſujet.

Toutes les nouvelles ne doivent pas être écrites. Il en eſt que la charité chrétienne, & que l'humanité même toute ſeule nous obligent à couvrir d'un voile officieux : tel eſt tout ce qui intéreſſe l'honneur & la ré-

putation de nos semblables. Il en est d'autres que la prudence nous interdit : telles sont celles qui roulent sur ces matières d'Etat dont il est sage de parler peu, & dangereux de parler trop tôt.

Toutes les nouvelles ne méritent pas non plus d'être écrites. Elles doivent être intéressantes par elles-mêmes, ou du moins pour ceux à qui vous les envoyez. Sans cela, dit Mme. *de Sevigné*, elles ont *l'air d'une Dame de Provence, qui dans un cercle de Paris confie des intrigues d'Avignon.*

N'écrivez les nouvelles que lorsqu'elles sont bien sûres. Je sais qu'il y a une certaine vanité à être le premier à les savoir & à les répandre ; mais je sais aussi qu'il en coûte beaucoup à l'amour propre de se rétracter

lorsqu'on s'est trompé, & cependant c'est un devoir.

Ne vous faites jamais porteur de mauvaises nouvelles ; on vous soupçonneroit de malignité : & lorsque vous êtes chargé d'en annoncer quelqu'une, c'est à la prudence (*a*) à choisir le moment, & à la sensibilité à donner à vos paroles cet air d'intérêt que les malheureux aiment

(*a*) On raconte des traits où l'indiscrétion fit ce que n'auroit pas fait la prudence ; mais ce sont des exceptions, & une exception n'est qu'une preuve de plus en faveur de la regle.

Une femme se désoloit de ne point recevoir de nouvelles de son mari qui étoit à l'armée : il y avoit été tué ; mais on craignoit son désespoir, & personne n'osoit le lui annoncer. Quelqu'un fut plus hardi que les autres. Il va la voir ; aussi-tôt elle l'entretient de sa douleur & des craintes qu'elle avoit que son mari ne fût mort. Et s'il l'étoit, que feriez-vous ? Ah ! s'écria-t-elle vivement, je me jetterois par les fenêtres au moment où j'apprendrois cette nouvelle. A l'instant son hôte se leve & va ouvrir toutes les fenêtres de l'appartement : cette femme comprit ce qu'il vouloit dire ; mais la maniere dont il le disoit fit taire la douleur, & elle ne put s'empêcher d'en rire.

à rencontrer dans tout ce qui les approche.

Dans les récits, il faut de la chaleur & de la rapidité. La premiere satisfait l'esprit & l'imagination, qu'il ne faut jamais laisser désœuvrés quand on parle aux hommes; la seconde enchaîne la curiosité.

Une narration doit être courte. Communement la fin d'un conte est ce qu'il y a de plus plaisant; & l'on préféreroit la sécheresse aux longueurs.

On peut voir, si l'on veut, dans les faiseurs de Rhétorique, quelles sont les autres qualités du récit; je me borne à en donner des modéles. Où les exemples parlent, les définitions sont inutiles. On demandoit à *Aristote* ce que c'étoit que la beauté; il répondit : *Laissez faire cette question à des aveugles.*

LETTRE

DE MME. DE SEVIGNÉ

A M. DE COULANGES.

A Paris, lundi 15. Décembre 1670.

JE m'en vais vous mander la choſe la plus étonnante, la plus ſurprenante, la plus merveilleuſe, la plus miraculeuſe, la plus triomphante, la plus étourdiſſante, la plus inouie, la plus ſinguliere, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus ſecrette juſqu'aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie; enfin une choſe dont on ne trouve qu'un exemple dans les ſiecles paſſés, encore cet exemple n'eſt-il pas juſte; une choſe que nous ne ſaurions croire à *Paris*, comment la pourroit-on

croire à *Lyon* ? une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde ; une chose qui comble de joie Mme. *de Rohan* & Mme. *de Hauteville* ; une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la *berlue* ; une chose qui se fera dimanche & qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à vous la dire ; devinez - la : je vous le donne en trois. *Jettez-vous votre langue aux chiens ?* hé bien ! il faut donc vous la dire. M. *de Lauzun* épouse dimanche au Louvre, devinez qui ; je vous le donne en quatre, je vous le donne en six, je vous le donne en cent. Mme. *de Coulanges* dit : Voilà qui est bien difficile à deviner ! c'est Mme. *de la Valiere* : point du tout, Madame. C'est donc Mlle. *de Retz* : point du tout. Vous êtes bien provinciale. Ah ! vraiment nous sommes bien bêtes, dites-vous, c'est Mlle. *Colbert* : encore moins. C'est assurément Mlle. *de Crequi* : vous n'y êtes pas. Il faut donc à la fin vous

le dire. Il épouse dimanche au Louvre, avec la permission du Roi, Mademoiselle, Mademoiselle *de*.... Mademoiselle, devinez, le nom; il épouse Mademoiselle, la grande Mademoiselle, Mademoiselle, fille de feu Monsieur, (*a*) Mademoiselle, petite-fille d'*Henri IV*. Mademoiselle *d'Eu*, Mademoiselle *de Dombes*, Mademoiselle *de Montpensier*, Mademoiselle *d'Orléans*, Mademoiselle, cousine germaine du Roi, Mademoiselle destinée au trône, Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur. Voilà un beau sujet de discourir. Si vous criez, si vous êtes hors de vous-même, si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se mocque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer, si enfin vous nous dites des injures, nous trouverons que vous avez

(a) *Gaston* de France Duc d'Orléans, frere de *Louis XIII*.

raison ; nous avons fait autant que vous. Adieu. Les Lettres qui seront portées par cet ordinaire, vous feront voir si nous disons vrai ou non.

LETTRE

DE LA MÊME

AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 14 Février 1687.

QUe prétendez-vous de moi aujourd'hui, mon cher cousin ? vous n'aurez que des morts. J'en ai l'imagination si remplie, que je ne saurois parler d'autre chose. Je vous dirai donc la mort du Maréchal *de Crequi* en quatre jours ; combien il a trouvé sa destinée courte, & combien il étoit en colere contre cette mort barbare, qui, sans considérer ses projets & ses affaires, venoit ainsi déranger ses escabelles. On ne l'a jamais reçue avec tant de chagrin

que lui ; cependant il a fallu se soumettre à ses loix : il a reçu ses Sacrements. Neuf jours après son frere aîné le Duc *de Crequi* l'a suivi : ce fut hier matin après une longue maladie. Voilà cette maison *de Crequi* bien abattue, & de grandes dignités sorties en peu de jours de cette famille. Le Duc *d'Estrées* est mort *à Rome* ; & le jour qu'on en reçut la nouvelle à *Paris*, la Duchesse *d'Estrées* sa belle-mere mourut aussi du reste de son apoplexie. Vous voyez bien que rien n'est si triste que cette Lettre. Si j'en écrivois souvent de pareilles, votre belle & bonne humeur, & cette gaieté si salutaire & si nécessaire, n'y pourroient pas résister.

LETTRE

DE Mme. DE MAINTENON A Mme. LA COMT. DE S. GERAN.

A Versailles, ce 16 Avril 1691.

DIeu bénit les armes du Roi. *Mons* est pris. *Nice* est rendu. Le Roi séra bientôt ici. *Vauban* & M. *de Boufflers* sont associés à sa gloire. Ils ont fait des dispositions admirables; ils ont fait plus, ils ont empêché les Mousquetaires de se faire tous tuer. M. *de Courtenai* avoit souhaité de mourir sous les yeux du Roi; il est mort. Consolez-vous, ma chere Comtesse, de la perte de M. *de Villermont*: le Roi l'a fort regretté; & Mme. *de Villermont* verra que ces regrets ne sont pas stériles.

LETTRE

DE M. DE FIESQUE

A Mme. DE MAINTENON.

J'Ai l'honneur, Madame, de vous écrire en grande hâte pour vous supplier de conjurer le Roi de faire ici le Général & non le soldat. Hier, sans un gabion, une balle nous l'auroit emporté. M. le Comte de *Toulouse* reçut le coup : il en fut quitte pour une contusion. Le Roi lui demanda s'il étoit blessé : Je crois, répondit en riant le jeune Prince, je crois qu'une balle m'a touché. C'est répondre à la *Bourbon*. Je ne finirois point, Madame, si je vous disois les noms de tous ceux qui ont été blessés ou tués auprès ou à côté du Roi. Au nom de Dieu, Madame, qu'il nous laisse le danger, & qu'il se contente de la gloire.

LETTRE DE RACINE A BOILEAU.

Au Camp devant Namur, le 3 Juin 1692.

NAmur, cette place si terrible, a vu ses dehors emportés en fort peu de temps, sans qu'il en ait coûté au Roi plus de trente hommes. Ne croyez pas pour cela qu'on ait eu à faire à des poltrons. Tous ceux de nos gens qui ont été à ces attaques, sont étonnés du courage des assiégés. Mais vous jugerez de l'effet terrible du canon & des bombes, quand je vous dirai, sur le rapport d'un Officier Espagnol qui fut pris hier dans les dehors, que notre artillerie leur a tué en deux jours douze cents hommes. Imaginez-vous trois batteries qui se croisent, & qui tirent continuellement sur de pauvres gens qui sont

vus d'en-haut & de revers, & qui ne peuvent pas trouver un seul recoin où ils soient en sûreté. On dit qu'on a trouvé les dehors tout pleins de corps dont le canon a emporté les têtes, comme si on les avoit coupées avec des sabres. Cela n'empêche pas que plusieurs de nos gens n'ayent fait des actions de grande valeur. Les Grenadiers du régiment des Gardes Françoises & ceux des Gardes Suisses se sont entr'autres extrêmement distingués. On raconte plusieurs actions particulieres que je vous redirai quelque jour, & que vous entendrez avec plaisir. Mais en voici une que je ne puis différer de vous dire, & que j'ai ouï conter au Roi même.

Un soldat du régiment des Fusiliers, qui travailloit à la tranchée, y avoit porté un gabion : un coup de canon vint qui emporta son gabion. Aussi-tôt il en alla poser à la même place un autre, qui fut sur le champ emporté par un autre coup de canon. Le soldat

ſans rien dire, en prit un troiſiéme & l'alla poſer : un troiſiéme coup de canon emporta ce troiſiéme gabion. Alors le ſoldat rebuté ſe tint en repos. Mais ſon Officier lui commanda de ne pas laiſſer cet endroit ſans gabion. Le ſoldat dit : *J'irai, mais j'y ſerai tué.* Il y alla, & en poſant ſon quatriéme gabion eut le bras fracaſſé d'un quatriéme coup de canon. Il revint ſoutenant ſon bras pendant avec l'autre bras, & ſe contenta de dire à ſon Officier : *Je vous l'avois bien dit.* Il fallut lui couper le bras, qui ne tenoit preſque à rien. Il ſouffrit cela ſans deſſerrer les dents ; & après l'opération, dit froidement : *Je ſuis donc hors d'état de travailler, c'eſt maintenant au Roi à me nourrir.* Je crois que vous me pardonnerez le peu d'ordre de cette narration ; mais aſſurez-vous qu'elle eſt vraie.

LETTRE

DE M. RACINE LE FILS

A M. BROSSETTE.

Paris, ce 15 Janvier 1741.

NE croyez pas, Monſieur, que notre ami * ſoit reſſuſcité; il eſt vrai ſeulement qu'il n'eſt pas encore enterré, mais on ne le peut compter, ni parmi les morts, ni parmi les vivants. J'en ai reçu des nouvelles par ſon ancien & fidéle domeſtique. Sa Lettre m'apprend que ſon maître eſt à *Anvers* dans un lit d'auberge, & privé de l'uſage de ſes membres, & même de la parole. Il ne lui reſte qu'une foible connoiſſance dont il donne de foibles ſignes. En allant de *la Haie* à *Bruxelles* il tomba en apoplexie. On le porta à *Anvers*, où ſe trouva le P. *Berruyer*, Auteur de l'Hiſtoire du peuple de Dieu, qui par

* J. B. Rouſſeau.

les fréquentes visites qu'il lui rendit, témoigna l'intérêt qu'il prenoit à son malheur. Il reçut ses Sacrements avec beaucoup de marques de piété. L'apoplexie est dégénérée en paralysie. Son domestique m'assure que sans un ami (M. *Boutet* sans doute) qui lui fait tenir cent florins par mois; il périroit de misere; & qu'il n'a nul autre secours. Voilà l'état de cet illustre Poëte, qui prouve maintenant ce qu'il a dit autrefois, *que l'homme est un parfait miroir de douleurs*; & dans peu on dira de lui: *Il meurt enfin peu regretté.* Il ne le sera que des partisans du bon goût, dont le nombre s'éclaircit de jour en jour. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

DE M^LLE. DE L'ENCLOS

A M. DE S. ÉVREMONT.

MOnsieur *de Charleval* vient de mourir; & j'en suis si affligée, que je cherche à me consoler par la part que je sais que vous y prendrez. Je le voyois tous les jours: son esprit avoit tous les charmes de la jeunesse, & son cœur toute la bonté & la tendresse desirable dans les véritables amis. Nous parlions souvent de vous, & de tous les originaux de notre temps. Sa vie & celle que je mene présentement avoient beaucoup de rapport: enfin c'est plus que de mourir soi-même, qu'une pareille perte. Mandez-moi de vos nouvelles. Je m'intéresse à votre vie à *Londres*, comme si vous étiez ici; & les anciens amis ont des charmes que l'on

ne connoît jamais si-bien que lorsqu'on en est privé.

FRAGMENTS DE LETTRES *DE NOUVELLES.*

Lettre de Mme. du Montier.

RAppellez votre soumission aux ordres de la Providence, ma chere fille; vous n'avez plus de pere. (*a*) Il est mort de la mort des Saints, & je n'ai sur cet article que des actions de graces à rendre au Seigneur, &c.

(*a*) Une Dame de beaucoup d'esprit, qui s'étoit chargée de l'éducation d'une jeune Demoiselle, ayant eu la douleur de la voir mourir entre ses bras, en annonça ainsi la mort à sa mere. „ Le plus grand des malheurs, Ma-„ dame.... mes larmes m'empêchent de vous „ en dire davantage.... vous savez combien „ j'aimois cette enfant.

On sait de quelle maniere *François premier* écrivit à la Reine sa mere après la perte de la bataille de *Pavie*. „ Madame, tout est perdu, „ hormis l'honneur.

Enfin, ma fille, après bien des allarmes & de fausses espérances, nous avons perdu le pauvre Chevalier *de Grignan.* Je vous avoue que j'ai été sensiblement touchée de cette mort. Elle arriva samedi 6 Février, * à quatre heures du matin. Si une fin véritablement chrétienne doit consoler des Chrétiens, nous devons nous consoler par l'assurance de son salut. Jamais plus de résignation, jamais plus d'amour de Dieu, jamais plus de graces visibles, &c. — **Lettre de Mme. de Sevigné à Mme. de Grignan.**

* 1672.

Je suis bien fâché de vous annoncer la perte que nous venons de faire de feu M. *Brunel*, votre ami & le mien. Vous perdez, Mademoiselle, plus qu'un autre, parce qu'il vous estimoit plus que personne du monde .... Je souhaite que cette austère raison dont je me plains quelquefois, ne vous abandonne pas dans une si triste occasion. — **Lettre de M. l'Abbé de Vertot à Mlle. de Launay, depuis, Mme. de Staal.**

Lettre de Mme. de Maintenon.

Nous venons de perdre une excel-

lente amie en perdant Mme. *de Montchevreuil.* Mais je vous assûre que vous n'avez rien perdu par rapport à moi. Vous savez, & je ne l'oublie point, combien je vous aimois indépendamment d'elle. Je suis la même pour vous: au milieu de nos embarras, je pense souvent à nos soirées de la rue des *Tournelles.* Je voudrois bien vous voir encore une fois avant ma mort. Mais pourquoi ne me parlez-vous pas de votre santé? votre Lettre seroit parfaite.

EXEMPLES

EXEMPLES
DE NARRATIONS
DANS LE GENRE
ÉPISTOLAIRE.

Lettre de Me. de Sevigné à M. de Pomponne.

IL faut que je vous conte une petite hiſtoriette qui eſt très-vraie, & qui vous divertira. Le Roi ſe mêle depuis peu de faire des vers : il fit l'autre jour un petit madrigal, que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin il dit au Maréchal *de Grammont* : Monſieur le Maréchal, liſez, je vous prie, ce petit madrigal, & voyez ſi vous en avez jamais vu un ſi impertinent. Parce qu'on ſait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. Le Maréchal, après l'avoir lu, dit au Roi : Sire, Votre Majeſté juge divinement bien de toutes choſes,

il est vrai que voilà le plus sot & le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. Le Roi se mit à rire, & lui dit: N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat? Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. Oh! bien, dit le Roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement: c'est moi qui l'ai fait. Ah! Sire, quelle trahison! Que Votre Majesté me le rende; je l'ai lu brusquement. Non, Monsieur le Maréchal, les premiers sentiments sont toujours les plus naturels. Le Roi a beaucoup ri de cette folie; & tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose qu'on puisse faire à un vieux courtisan.

Lettre de Me. de Sevigné à Mme. de Grignan sa fille.

L'Archevêque de Rheims revenoit hier fort vîte de *S. Germain*. C'étoit comme un tourbillon. S'il se croit grand Seigneur, ses gens le croient encore plus que lui. Ils passoient au travers de *Nanterre : tra, tra, tra :* ils rencontrent un homme à cheval; gare, gare:

ce pauvre homme se veut ranger, son cheval ne le veut pas; & enfin le carrosse & les chevaux renversent cul par dessus tête le pauvre homme & le cheval, & passent par dessus, & si bien par dessus, que le carrosse en fut versé & renversé. En même temps l'homme & le cheval, au lieu de s'amuser à être roués, se relèvent miraculeusement, & remontent l'un sur l'autre & s'enfuient, & courent encore; pendant que les laquais & le cocher de l'Archevêque, & l'Archevêque même se mettent à crier: Arrête, arrête ce coquin; qu'on lui donne cent coups. L'Archevêque en racontant ceci disoit : Si j'avois tenu ce maraud-là, je lui aurois rompu les bras & coupé les oreilles.

C'est une chose étrange que de voir mettre le chapeau à des gens qui n'ont jamais eu que des bonnets bleus sur la tête. Ils ne peuvent comprendre l'exercice, ni ce qu'on leur défend. Quand ils avoient leur mousquet sur l'épaule, Au même endroit.

& que M. *de Chaulnes* (*a*) paroissoit, ils vouloient le saluer; l'arme tomboit d'un côté & le chapeau de l'autre. On leur dit qu'il ne faut point saluer; & quand ils sont désarmés, & qu'ils voient passer M. *de Chaulnes*, ils enfoncent leurs chapeaux avec les deux mains, & se gardent bien de saluer. On leur a dit qu'il ne faut pas branler, ni aller & venir, quand ils sont dans leurs rangs: ils se laissoient l'autre jour rouer par le carrosse de Mme. *de Chaulnes*, sans vouloir se retirer d'un seul pas, quoiqu'on pût leur dire.

Au même endroit. Le Comte *de Guiche* a fait une action dont le succès le couvre de gloire; car si elle eût tourné autrement, il étoit criminel. Il se charge de reconnoître si la rivière est guéable, il dit qu'oui; elle ne l'est pas. Des escadrons entiers passent à la nage sans se déranger; il est vrai qu'il passe le premier. Cela ne s'est ja-

(*a*) Il étoit alors Gouverneur de Bretagne.

mais hazardé, cela réussit. Il enveloppe des escadrons & les force à se rendre ; vous voyez bien que son bonheur & sa valeur ne se sont point séparés ; mais vous devez avoir de grandes relations de tout cela. Un Chevalier *de Nantouillet* étoit tombé de cheval ; il va au fond de l'eau, il revient ; il y rentre, il revient encore ; enfin il trouve la queue d'un cheval, il s'y attache ; ce cheval le mene à bord ; il monte sur le cheval, se trouve à la mêlée, reçoit deux coups dans son chapeau, & revient gaillard.

Ecoutez une chose qui est, à mon sens, fort belle. Il me semble que je lis l'Histoire Romaine. *Saint Hilaire*, Lieutenant-général de l'artillerie, fit prier M. *de Turenne*, qui alloit d'un autre côté, de se détourner un moment pour venir voir une batterie : c'étoit comme s'il eût dit : Monsieur, arrêtez-vous un peu, car c'est ici que vous devez être tué. Un coup de canon vient donc, & emporte le bras de *S. Hilaire*, qui mon- Au même endroit.

d'autre marée : il trouva *Gourville*, il lui dit : Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci. *Gourville* se mocqua de lui. *Vatel* monte à sa chambre, met son épée contre la porte, & se la passe au travers du corps : mais ce ne fut qu'au troisiéme coup, car il s'en donna deux qui n'étoient pas mortels ; il tombe mort. La marée cependant arrive de tous côtés ; on cherche *Vatel* pour la distribuer ; on va à sa chambre ; on heurte, on enfonce la porte, on le trouve noyé dans son sang. On court le dire à M. le Prince, qui fut au désespoir. M. le Duc pleura ; c'étoit sur *Vatel* que tournoit tout son voyage de Bourgogne. M. le Prince le dit au Roi fort tristement. On dit que c'étoit à force d'avoir de l'honneur à sa maniere. On le loua fort, on loua & l'on blâma fort son courage. Le Roi dit qu'il y avoit cinq ans qu'il retardoit de venir à *Chantilly*, parce qu'il comprenoit l'excès de cet embarras. Il dit à M. le Prince

qu'il ne devoit avoir que deux tables, & ne point se charger de tout ; il jura qu'il ne souffriroit plus que M. le Prince en usât ainsi ; mais c'étoit trop tard pour le pauvre *Vatel*. Cependant *Gourville* tâcha de réparer la perte de *Vatel* ; on dîna très-bien, on fit collation, on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse ; tout étoit parfumé de jonquilles, tout étoit enchanté.

A *Lyon* je ne fuis resté que deux jours, & je m'embarquai sur le Rhône avec deux Mousquetaires. Nous touchâmes à *Vienne* & à *Valence*. J'avois commencé dès *Lyon* à ne plus guéres entendre le langage du pays, & à n'être plus intelligible moi-même : ce malheur s'accrut à *Valence*, & Dieu voulut qu'ayant demandé à une servante un pot de chambre, elle mit un réchaut sous mon lit. Mais c'est encore bien pis dans ce pays. * Je vous jure que j'ai autant besoin d'un interprete, qu'un Mosco- Lettre de Racine.

* Usez.

vite les auroit besoin dans *Paris*. Néanmoins je commence à m'appercevoir que c'est un langage mêlé d'Espagnol & d'Italien; & comme j'entends assez bien ces deux langues, j'y ai quelquefois recours pour entendre les autres, & pour me faire entendre. Mais il arrive souvent que je perds toutes mes mesures, comme il arriva hier, qu'ayant besoin de petits clous à broquette pour ajuster ma chambre, j'envoyai le valet de mon oncle en ville, & lui dis de m'acheter deux ou trois cents de broquettes; il m'apporta incontinent deux boëtes d'allumettes.

Au reste, pour la situation d'*Usez*, vous saurez qu'elle est sur une montagne fort haute, & cette montagne n'est qu'un rocher continuel, si bien qu'en quelque temps qu'il fasse on peut aller à pied sec tout autour de la ville. Les campagnes qui l'environnent sont toutes couvertes d'oliviers, qui portent les plus belles olives du monde, mais bien

trompeuses, car j'y ai été attrapé moi-même. Je voulus en cueillir quelques-unes au premier olivier que je rencontrai, & je les mis dans ma bouche avec le plus grand appétit qu'on puisse avoir ; mais Dieu me préserve de sentir jamais une amertume pareille à celle que je sentis. J'en eus la bouche toute perdue plus de quatre heures durant ; & l'on m'a appris depuis qu'il falloit bien des lessives & des cérémonies pour rendre les olives douces comme on les mange.

Je vous ai vu rire assez volontiers de ce que le vin fait quelquefois faire aux yvrognes. Hier un boulet de canon emporta la tête d'un de nos Suisses, dans la tranchée. Un autre Suisse son camarade, qui étoit auprès, se mit à rire de toute sa force en disant : *Ho, ho, cela est plaisant ; il reviendra sans tête dans le camp.* Lettre de Racine.

On en tua bien quatre ou cinq cents ; Au même endroit.

entre autres un Capitaine Espagnol fils d'un grand d'Espagne qu'on nomme le Comte *de Lemos*. Celui qui le tua étoit un des Grenadiers à cheval nommé *Sansraison* : voilà un vrai nom de Grenadier, L'Espagnol lui demanda quartier & lui promit cent pistoles, lui montrant même sa bourse où il y en avoit 35. Le Grenadier, qui venoit de voir tuer le Lieutenant de sa compagnie, qui étoit un fort brave homme, ne voulut point faire de quartier, & tua son Espagnol. Les ennemis envoyerent demander son corps, qui leur fut rendu, & le Grenadier *Sansraison* rendit aussi-tôt les 35 pistoles qu'il avoit prises au mort, en disant : *Tenez, voilà son argent, dont je ne veux point ; les Grenadiers ne mettant les mains sur les gens que pour les tuer.*

L'Abbé de Choisy, Journal du voyage de Siam.

Je vous dis bon soir hier à neuf heures du soir, & me couchai bientôt après. Le moyen de croire que les avantures

de la journée n'étoient pas encore finies ?
A dix heures j'entends crier : *Aux armes, aux armes, pare les canons, amorce les mousquets, où sont les sabres?* Je me leve & monte sur le pont : je vois à la portée du pistolet un gros navire aussi gros que nous. On lui crioit à tue tête : *D'où est le navire?* mot. *D'où est le navire?* mot : & cependant il arrivoit sur nous, & nous alloit aborder à *bas-bord*. On lui avoit montré notre fanal, il nous avoit montré le sien. Il avoit le vent sur nous. On a donné un coup de gouvernail pour éviter l'abordage, jusqu'à ce que nous fussions bien *parés*. Enfin il nous a abordés par la poupe, & avec son beaupré a emporté une partie de notre couronnement. Alors on lui a lâché une trentaine de mousquetades. Mot. Il a fait sa route vent en arriere, & en un moment s'est éloigné de nous. Je ne me suis pas trouvé à bien des batailles ; mais à voir la contenance de nos soldats & de nos matelots, on ne nous

auroit pas enlevés sans coup férir. Les Jésuites & les Missionnaires avoient déjà pris parti. Les uns étoient à genoux à fond de cale & les autres fierement le sabre à la main étoient sur le pont. Raisonnez présentement sur ce que ce pouvoit être.

Lettre de Me. de Maintenon.

Imaginez-vous, Madame, qu'hier après avoir marché six heures dans un assez beau chemin, nous vîmes un château bâti sur un roc qui ne nous parut pas fort logeable, quand même on nous y auroit guindés. Nous en approchames sans trouver de chemin pour aborder : nous vimes enfin au pied de ce château dans un abyme, & comme dans un puits fort profond, les toits d'un nombre de petites maisons qui nous parurent des poupées, environnées de tous côtés de rochers affreux par leur hauteur; ils paroissent de fer & sont tout-à-fait escarpés : il fallut descendre dans cette horrible habitation par un che-

min non moins horrible. Les carrosses faisoient des sauts à rompre tous les ressorts; les Dames ses prenoient à tout ce qu'elles pouvoient attraper. Nous descendimes après un quart d'heure d'effroi, & nous tombames dans une ville * composée d'une rue qui s'appelle la Grande, quoique deux carrosses n'y puissent passer de front. En plein midi on n'y voit goutte; les maisons sont effroyables; l'eau y est mauvaise, & le vin rare; les Boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, & de laisser mourir de faim tout le reste; on porte tout au camp. Il y pleut à verse depuis que nous y sommes. Je n'ai encore vu que deux églises. Elles sont au premier étage, & l'on n'y sauroit entrer que par civilité. On nous dit un Salut avec une si mauvaise musique & un encens si parfumé, si abondant & si continuel, que nous ne nous vimes plus les uns les autres. Je ne vous dis rien de la saleté des rues; mais en vérité le Roi a grand

* Dinant.

tort de prendre de pareilles villes.

Lettre d'une jeune veuve.

On raconta quelque chose que je me suis promis de vous écrire .... Ne voilà-t-il pas que je l'ai totalement oublié !... C'étoit le petit envoyé qui parloit .... il rioit même à chaque mot de son histoire .... ah ! je la tiens. Le Chevalier de L *** disputoit un jour avec feu *la Faye* sur la préférence qu'on doit donner au style, il s'agissoit des Lettres de Mme. *de Sevigné. La Faye*, après une longue dissertation, conclut en faveur du style naturel dépouillé de tout ornement. En un mot, disoit-il, il faut écrire comme on parle. Le Chevalier, qui avoit soutenu la nécessité d'y mettre un peu d'art, & piqué de voir tout le monde de l'avis de *la Faye*, finit par une mauvaise plaisanterie : Non, Monsieur, je n'écrirai jamais comme je parle. Tant pis ; Monsieur. Eh ! non point tant pis ; car je parle du nez.

Lettre de Me. du Montier.

Je me trouvai l'année passée à la campagne, avec un bon Religieux qui a plus de quatre-vingts ans ; & voici ce qu'il me raconta.

Il fut mandé, il y a quarante ans, pour disposer à la mort un voleur de grand chemin : on l'enferma avec le patient dans une petite chapelle ; & pendant qu'il faisoit ses efforts pour l'exciter au repentir de son crime, il s'apperçut que cet homme étoit distrait, & l'écoutoit à peine. Mon cher ami, lui dit-il, pensez-vous que dans quelques heures il faudra paroître devant Dieu ? & qui peut vous distraire d'une affaire pour vous de si grande importance ? Vous avez raison, mon Pere, lui dit le patient ; mais je ne puis m'ôter de l'esprit qu'il ne tiendroit qu'à vous de me sauver la vie ; & une telle pensée est bien capable de me donner des distractions. Comment m'y prendrois-je pour vous sauver la vie, répondit le Religieux ? & quand cela

feroit en mon pouvoir, pourrois-je hazarder de le faire, & vous donner par-là occasion d'accumuler vos crimes? S'il n'y a que cela qui vous arrête, répondit le patient, vous pouvez compter sur ma parole; j'ai vu le supplice de trop près pour m'y exposer de nouveau. Le Religieux fit ce que nous eussions fait vous & moi en pareille occasion, il se laissa attendrir, & il ne fut plus question que de savoir comment il faudroit s'y prendre. La chapelle où ils étoient n'étoit éclairée que par une fenêtre, qui étoit proche du toît, & élevée de plus de quinze pieds. Vous n'avez, dit le criminel, qu'à mettre votre chaise sur l'autel, que nous pouvons transporter aux pieds du mur; vous monterez sur la chaise, & moi sur vos épaules, d'où je pourrai gagner le toît. Le Religieux se prêta à cette manœuvre, & resta ensuite tranquillement sur la chaise, après avoir remis à sa place l'autel qui étoit portatif. Au

bout de trois heures, le Bourreau qui s'impatientoit frappa à la porte, & demanda au Religieux ce qu'étoit devenu le criminel. Il faut que ce soit un Ange, répondit froidement le Religieux, car, foi de Prêtre, il est sorti par cette fenêtre. Le Bourreau qui perdoit à ce compte, après avoir demandé au Religieux s'il se mocquoit de lui, courut avertir les Juges : ils se transporterent à la chapelle, où notre homme assis, leur montrant la fenêtre, les assura en conscience que le patient s'étoit envolé par-là, & que peu s'en étoit fallu qu'il ne se recommandât à lui, le prenant pour un Ange; qu'au surplus si c'étoit un criminel, ce qu'il ne comprenoit pas après ce qu'il lui avoit vu faire, il n'étoit pas fait pour en être le gardien. Les Magistrats ne purent conserver leur gravité vis-à-vis du sang froid de ce bon homme; & ayant souhaité un bon voyage au patient, se retirerent. Ving-ans après, ce Religieux paf-

ſant par les Ardennes, ſe trouva égaré dans le temps que le jour finiſſoit; une façon de Payſan l'ayant examiné fort attentivement, lui demanda où il vouloit aller, & l'aſſura que la route qu'il alloit prendre étoit fort dangereuſe; il ajoûta que s'il vouloit le ſuivre, il le meneroit dans une Ferme qui n'étoit pas fort éloignée, où il pourroit paſſer tranquillement la nuit. Le Religieux ſe trouva fort embarraſſé; la curioſité avec laquelle cet homme l'avoit regardé lui donnoit des ſoupçons: mais conſidérant que s'il avoit quelque mauvais deſſein, il ne lui ſeroit pas poſſible d'échapper de ſes mains, il le ſuivit en tremblant. Sa peur ne fut pas de longue durée, il apperçut la Ferme dont le Payſan lui avoit parlé; & cet homme, qui en étoit le maître, dit en entrant à ſa femme, de tuer un chapon avec les meilleurs poulets de la baſſe-cour, & de bien régaler ſon hôte. Pendant qu'on préparoit le ſouper, le Pay-

san rentra suivi de huit enfants, à qui il dit : Mes enfants, remerciez ce bon Religieux ; sans lui vous ne seriez pas au monde, ni moi non plus, il m'a sauvé la vie. Le Religieux se rappella alors les traits de cet homme, & reconnut le voleur duquel il avoit favorisé l'évasion. Il fut accablé des caresses & des actions de graces de la famille ; & lorsqu'il fut seul avec cet homme, il lui demanda par quel hazard il se trouvoit si-bien établi. Je vous ai tenu ma parole, lui dit le voleur, & déterminé à vivre en honnête-homme, je vins en demandant l'aumône jusqu'à ce lieu, qui est celui de ma naissance ; j'entrai au service du maître de cette Ferme, & ayant gagné les bonnes graces de mon maître par ma fidélité & mon attachement, il me fit épouser sa fille, qui étoit unique. Dieu a béni les efforts que j'ai faits pour être homme de bien ; j'ai amassé quelque chose : vous pouvez disposer de moi & de tout ce

qui m'appartient, & je mourrai content à présent que je vous ai vu, & que je puis vous prouver ma reconnoissance. Le Religieux lui dit, qu'il étoit trop payé du service qu'il lui avoit rendu, puisqu'il faisoit un si bon usage de la vie qu'il lui avoit conservée; il ne voulut rien accepter de ce qu'on lui offroit; mais il ne put jamais refuser au Paysan de rester quelques jours chez lui, où il fut traité comme un Prince: ensuite ce bon homme le força de se servir au moins d'un de ses chevaux pour achever sa route, & ne voulut point le quitter qu'il ne fût sorti des chemins dangereux, qui sont en grand nombre dans ces quartiers. FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, les *Modéles de Lettres sur différens sujets, choisis dans les meilleurs Auteurs Epistolaires, &c.* Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce vingt-sept Mai, mil sept cent soixante-cinq.

Signé, MAILLET DU CLAIRON.

TABLE.

Réflexions sur le style épistolaire. Page 1
Caracteres des Auteurs les plus connus dans le genre épistolaire. 41
Cérémonial observé dans les Lettres. 54
Lettres familieres & badines. 73
Fragments de mêmes Lettres. 101
Lettres serieuses & morales. 104
Fragments de mêmes Lettres. 121
Des Réponses & des Billets. 127
Lettres de conseils. 131
Lettres de demandes, & Placets. 156
Fragments de Lettres de demande. 182
Réponses à des Lettres de demande, & Lettres pour accompagner un présent. 185
Fragments de Réponses à des Lettres de demande, &c. 203
Lettres de remercîments. 208
Fragments de mêmes Lettres. 233
Réponses à des Lettres de remercîments. 236
Lettres de félicitation. 244
Fragments de mêmes Lettres. 266
Réponses à des Lettres de félicitation. 270

TABLE.

Lettres de condoléance. 278
Fragments de mêmes Lettres. 299
Réponses à des Lettres de condoléance. 302
Lettres de reproches. 306
Fragments de mêmes Lettres. 317
Lettres d'excuses. 320
Fragments de mêmes Lettres. 331
Lettres à une Personne qu'on vient de quitter. 334
Fragments de mêmes Lettres. 341
Lettres d'affaires. 343
Lettres de bonne année. 354
Fragments de mêmes Lettres. 374
Réponses à des Lettres de bonne année. 378
Lettres de recommandation. 382
Fragments de mêmes Lettres. 392
Réponses à des Lettres de recommandation. 395
Epîtres dédicatoires. 398
Lettres de nouvelles. 413
Fragments de mêmes Lettres. 430
Exemples de narration dans le genre épistolaire. 433

FIN.

PRIVILÉGE GÉNÉRAL.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos Amés & Féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlements, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Amé le Sieur BRUYSET PONTHUS, Libraire à Lyon, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre : *Mémoires de Madame de Batteville. Lettres d'Emerance à Lucie, par Madame Le Prince de Beaumont. Modéles de Lettres sur différents sujets*; s'il nous plaisoit de lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de *douze années consécutives*, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse &

par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de *trois mille livres d'amende* contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui; & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes: que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LA MOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur DE LA MOIGNON; & un dans celle de notre très-cher & Féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU: le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la Copie des Présentes qui

sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos Amés & Féaux Conseillers Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre Permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Compiégne, le septiéme jour du mois d'Août, l'an de Grace mil sept cent soixante-cinq, & de notre Règne le cinquantiéme.

Par le ROI en son Conseil,

Signé LE BEGUE, *avec Paraphe, & scellé en Cire jaune.*

Régistré sur le Registre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 589, fol. 349, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 16 Août 1765.

LE BRETON, *Syndic.*

71725089